

DÉCÈS DU CHEIKH DE LA ZAOUIA AL BOUABDELLIA

Le Président Tebboune adresse ses condoléances à la famille du défunt

P. 24

CODES COMMUNAL ET DE WILAYA

M. Benabderrahmane installe les ateliers de révision

P. 3

ALGÉRIE-MALI

M. Ramtane Lamamra effectue une visite à Bamako

P. 24

INTERNET FIXE ET MOBILE EN ALGÉRIE

Plus de 43,92 millions d'abonnés au 2^e trimestre 2021

Plus de 43,92 millions d'abonnés à l'internet fixe (ADSL, FTTH et 4G LTE/Wimax) et mobile (3G et 4G) ont été enregistrés durant le 2^e trimestre de 2021 en Algérie, contre 43,5 millions durant le trimestre précédent, selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE). Le nombre d'abonnés à l'internet fixe a dépassé les 3,95 millions au 30 juin 2021 (3,8 millions durant le premier trimestre de 2021) et à l'internet mobile a enregistré plus de 39,97 millions durant le 2^e trimestre de 2021 (39,6 millions durant le 1^{er} trimestre de la même année), détaille le rapport, précisant que "91,01 % du total des abonnés de l'internet en Algérie sont des abonnés de la téléphonie mobile, contre 8,99 % des abonnés de l'internet de téléphonie fixe". Sur les 3,95 millions d'abonnés à l'internet fixe, 2,58 millions étaient abonnés à l'internet haut débit (ADSL), 1,25 million à la 4G LTE fixe, 113 238 à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) et 443 à la technologie Wimax, entre autre. Sur le nombre global d'abonnés à l'internet fixe (3,95 millions), 3,85 millions étaient des abonnés résidentiels contre 98 776 abonnés professionnels.

P.p 4-6

DKnews-APS



INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE LORS DE LA RENCONTRE WALIS-GOUVERNEMENT

Réunion de coordination pour le suivi de la mise en oeuvre

P. 3

STATUT PARTICULIER DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION

Rencontre prochaine entre le ministère et les syndicats du secteur

P. 3

TIPASA

Cheikh Khemis Mansour, un exemple de dévouement au noble métier d'enseignant

P. 8

SANTÉ

THYROÏDE

Bien traiter ses troubles

P.p 12-13

F   T B A L L

ÉLIMINATOIRES MONDIAL-2022 (GR. A)

ALGÉRIE-NIGER Les "Verts" pour renouer avec la victoire

P. 21



PRIX NOBEL
Le Nobel de chimie à l'Allemand Benjamin List et l'Américain David MacMillan

P. 17

ANP

Arrestation de 7 éléments de soutien aux groupes terroristes et saisie de plus de 6 quintaux de kif traité en une semaine

P. 2

MICRO-ENTREPRISES

Rencontre nationale prochaine avec les représentants des associations

Le ministère délégué chargé de la micro-entreprise Nassim Diafat a annoncé, mercredi, dans un communiqué l'organisation prochaine d'une rencontre nationale avec les représentants des associations et organisations activant dans le domaine des micro-entreprises et de l'entrepreneuriat. L'organisation de cette rencontre intervient dans le cadre d'une série de rencontres périodiques tenues par le ministre délégué avec les différents acteurs dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la micro-entreprise", ajoute le communiqué. Le ministre délégué appelle les associations désirant participer à cette rencontre à s'inscrire en ligne via le lien consacré à cet effet via sa page facebook, précisant que samedi prochain sera le dernier délai d'inscription.

DJELFA

Deux morts dans un accident de la route à El Idrissia

Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu, mercredi, dans la commune d'El Idrissia, à une centaine de km à l'ouest de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. Selon le chargé de la communication auprès de ce corps constitué, le sous-lieutenant Abderrahmane Khadher, les secours de l'unité secondaire de la commune de Charef, appuyés par l'unité secondaire d'El Idrissia, ont effectué une intervention, suite à une collision frontale entre un véhicule touristique et un camion poids lourd, sur l'axe de la Route communale N11, mitoyenne au carrefour en direction de la zone rurale "Kef El Baz". Cet accident a causé la mort, sur place, de deux personnes âgées de 23 et 52 ans, a ajouté la même source, signalant le transfert de leurs dépouilles à la morgue de l'hôpital d'El Idrissia. Une enquête a été ouverte, par les services de la Gendarmerie nationale, pour déterminer les circonstances exactes de cet accident, a-t-on conclu.

TIZI-OUZOU

Plus de 20 000 foyers raccordés aux réseaux énergétiques depuis janvier



Un total de 22.276 foyers ont été raccordés aux réseaux électrique et gazier à Tizi-Ouzou depuis le début de l'année en cours, indique mardi un communiqué de la Société de distribution du centre (SDC). 9.782 foyers ont été raccordés au réseau électrique et 12 494 autres au gaz naturel, portant ainsi le taux de raccordement au niveau de la wilaya à 441 298 foyers pour l'électricité et 275 422 pour le gaz, soit une hausse respective de 3,84% et 9,35%, ajoute le texte. Outre l'alimentation des ménages, la SDC a raccordé aux réseaux électrique et gazier 7 projets d'investissement, 5 en énergie électrique et 2 en gaz naturel, 7 nouveaux forages d'eau réalisés par l'Algérienne des eaux (ADE) ainsi que 10 établissements scolaires en énergie électrique et de 7 autres en gaz naturel.

ALGÉRIENNE DES EAUX (ADE)

Taha Derbal chargé de l'intérim de la direction générale

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni, a confié mardi au directeur général de l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID), Taha Derbal, l'intérim de la direction générale de l'Algérienne des eaux (ADE), a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la cérémonie, tenue en présence des cadres centraux du ministère et des directeurs généraux des établissements sous tutelle, le ministre a souligné "la nécessité de soutenir M. Derbal pour qu'il puisse accomplir ses missions dans les meilleures conditions", a conclu le communiqué.

SIDI BEL-ABBES

Arrestations pour détournement de mineure et agression

Les services de police de Sidi Bel-Abbes ont arrêté quatre (4) individus impliqués dans une affaire de détournement de mineure, agression et atteinte à la pudeur, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la Sûreté de wilaya. La cellule de communication de la sûreté de wilaya a indiqué que l'affaire remonte à la semaine écoulée, précisant que des informations selon lesquelles une jeune fille de moins de 17 ans aurait fait l'objet de détournement par un jeune, qui l'aurait conduit dans un endroit isolé et agressé sexuellement avec trois de ses amis sont parvenues aux services de police. La police a arrêté les mis en cause, qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

RELIZANE

Saisie de 400 quintaux de pomme de terre destinés à la spéculation

La brigade mixte chargée de contrôler le stockage de produits agricoles dans la wilaya de Relizane a saisi 400 quintaux de pomme de terre destinés à la spéculation, a-t-on appris mardi auprès de la direction du commerce. Cette quantité de ce produit de large consommation a été saisie dans une chambre froide appartenant à un opérateur économique privé dans la commune de Hmadna, a précisé la même source, soulignant qu'un procès verbal a été dressé contre l'auteur de la spéculation.



ILLIZI

Saisie de plus d'une tonne de viande blanche avariée

Une quantité de 1,36 tonne de viande blanche (poulets) congelée, impropre à la consommation, a été saisie dans la wilaya d'Illizi par les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, relevant de la direction du Commerce et de la Promotion des exportations, a-t-on appris mardi de auprès cette institution. L'opération a été effectuée suite à des plaintes dénonçant un commerçant ambulant au niveau des communes de Debdeb et In-Amenas exposant à la vente des poulets congelés impropres à la consommation, a-t-on précisé. Les services de contrôle et de répression des fraudes sont aussitôt intervenus, en compagnie des services de la Gendarmerie nationale, pour saisir et détruire la marchandise avariée, arrêter le mis en cause et dresser un procès-verbal d'infraction à son encontre, a ajouté la même source.

MESURES DE CONFINEMENT SANITAIRE

Plus de 19.000 infractions en un mois

Les services de la Sûreté nationale ont enregistré 19.491 infractions relatives au non-respect des mesures du confinement sanitaire du 4 septembre dernier au 2 octobre courant, a indiqué mardi un communiqué de ce corps constitué. Le bilan a fait état de 4786 infractions pour rassemblement et non respect de distanciation physique, outre 2305 autres relatives à la vente sans respect des règles d'hygiène, en plus de 12.400 véhicule mis en fourrière. "Les services de la police veillent à intensifier leurs patrouilles et opérations de surveillance", tout en lançant les différentes activités de sensibilisation en vue de contribuer à la lutte contre la pandémie, a conclu le communiqué.



ORAN

Décès du cheikh de la zaouïa Bouabdalia, le moudjahid Ayadh El Bouabdelli

Le Cheikh de la Zaouïa Bouabdalia, le moudjahid Ayadh El Bouabdelli est décédé, mardi à Bethioua (Oran), à l'âge de 99 ans, suite à une longue maladie, a-t-on appris de ses proches. Diplômé de l'École de Tlemcen en 1946, Cheikh El Bouabdelli avait exercé dans l'enseignement à El Bayadh et à Arzew, de même que dans la presse, et ce, dans de nombreux journaux durant les années 1940. Le défunt avait rejoint les rangs de la Glorieuse guerre de libération en 1956, selon la même source. A noter que le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs Youcef Belmehdi s'est recueilli à la mémoire du défunt lors de la cérémonie de clôture de la Conférence nationale des cadres du secteur à Oran. La dépouille du défunt sera inhumée mercredi après-midi au cimetière familial de la zaouïa El Bouabdalia, à Bethioua, selon la même source.



OUARGLA

Plus de 150 hectares réservés à la culture de pomme de terre d'arrière-saison (DSA)

Une superficie de plus de 150 hectares sera réservée à la culture de pomme de terre d'arrière-saison à Ouargla, au titre de la saison agricole 2021/2022, a annoncé mercredi la Direction des services agricole (DSA) de la wilaya. Cette surface, dont l'opération de plantation a été lancée en septembre dernier, est répartie sur différentes périmètres agricoles à travers les communes de Sidi-Khouiled, N'goussa et Ouargla notamment, a-t-on précisé. Une production prévisionnelle estimée à 52.500 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison, avec un rendement de 350 quintaux à l'hectare, est attendue dans la wilaya, au terme de la campagne de cueillette de ce produit agricole à large consommation, qui se déroulera entre fin décembre et début janvier, a-t-on aussi fait savoir. source.

ORAN

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de voitures

Suite à une plainte déposée par des victimes, les services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le vol de voitures, composé de 11 personnes et ont récupéré deux véhicules volés, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la sûreté de wilaya. Après les investigations menées par ces services, les suspects ont été identifiés et arrêtés et les

deux (2) véhicules volés ont été récupérés, selon la même source. Une procédure judiciaire a été entamée à l'encontre des suspects âgés entre 21 et 58 ans, qui seront traduits devant la

justice sous l'accusation de constitution d'une association de malfaiteurs et vol par effraction la nuit, entre autres, a-t-on souligné.

ALGÉRIE-FRANCE

Les déclarations de Macron continuent de susciter l'indignation des représentants du peuple et de la société civile

Les déclarations hostiles du président français Emmanuel Macron contre l'Algérie continuaient, mardi, de susciter l'indignation des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) et des représentants de la société civile.

À la suite de ces déclarations "irresponsables" du président français, les associations et organisations de la société civile algérienne ont rendu public un communiqué conjoint dans lequel elles qualifient cette sortie "d'outrage à la société algérienne, à son histoire et à sa nation et d'ingérence flagrante dans les affaires internes du pays dans le but d'attenter à la souveraineté nationale".

Ces "dépassements graves" ne sont qu'"une preuve tangible d'une haine viscérale et d'une nostalgie du passé colonial qui demeurera une tache noire pour la France", mettant en avant que "l'Algérie nouvelle, forte de ses institutions souveraines issues du Hirak populaire authentique et de son Armée nationale populaire autour

de laquelle s'adhère le peuple, ne se pliera jamais et n'acceptera non plus ces harcèlements".

"L'histoire de l'Algérie est étroitement liée à son passé civilisationnel de cette terre bénie ancestrale", ont tenu à souligner les représentants de la société civile, ajoutant que "de telles déclarations futiles ne sauront secouer sa grandeur ni son authenticité". Les auteurs du communiqué ont appelé la diplomatie algérienne à "poursuivre à réagir avec force à ces déclarations visant la déstabilisation de la foi du peuple algérien".

Un appel a, ainsi, été lancé au peuple algérien en vue de mener une action coordonnée commune, se mobiliser autour des institutions de l'Etat, renforcer la position nationale constante en refusant toute



ingérence dans les affaires internes et illuminer l'opinion publique quant au dessous de ces déclarations".

De son côté, le groupe parlementaire à l'APN a condamné les

déclarations du président français, considérant ses propos d'ingérence flagrante dans les affaires internes de l'Algérie, direction et peuple, une provocation entamant la souveraineté de l'Etat et une outrance

aux symboles et au peuple algériens.

En revanche, les députés ont salué le rôle diplomatique algérien et les efforts déployés sur tous les plans. Dans une déclaration à l'APS, l'ancien diplomate, Noureddine Djoudi a qualifié les dernières déclarations attribuées au président Macron de "cata strophiques venant d'un chef d'Etat", ajoutant qu'elles sont mues par "son soutien au Maroc" et par des "calculs électoraux", la présidentielle en France étant dans quelques mois. Invité par la radio nationale, le chercheur et analyste politique, Ahmed Bensaada a estimé, lui, que les propos du président français allaient à l'encontre des us et règles diplomatiques et géopolitiques.

INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE LORS DE LA RENCONTRE WALIS-GOUVERNEMENT Réunion de coordination pour le suivi de la mise en oeuvre

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a présidé mardi au siège de son département ministériel, une réunion de coordination avec les walis de la République, portant sur le suivi de la mise en oeuvre des instructions données par le Président de la République, lors de la dernière rencontre du Gouvernement avec le walis, a indiqué un communiqué du ministère. À l'entame de la réunion de coordination qui a eu lieu par visio-conférence, ont été abordés, "le suivi de la mise en oeuvre des instructions données par Monsieur le Président de la République lors de la dernière rencontre du Gouvernement avec les walis, concernant l'encouragement de l'investissement et la création de richesses et d'emplois au niveau local, à travers l'accueil des inves-

tisseurs, tout en écoutant leurs préoccupations effective en vue de concrétiser leurs projets.

A été également abordé, l'octroi de toutes les facilitations et l'appui aux petites entreprises et aux jeunes porteurs de projets et leur intégration dans les mini-zones d'activités créées à cette effet à travers toutes les wilayas du pays".

La réunion a permis de rappeler "la priorité de la prise de dispositions opérationnelles urgentes pour améliorer les conditions de scolarisation, notamment à travers la prise en charge de la restauration, du transport et du chauffage, tout en veillant à pallier les insuffisances".

L'accent a été mis sur la nécessité de "conjuguer les efforts pour le parachèvement de tous les programmes inscrits au profit des zones d'ombre, avant la fin de l'an-

née". Concernant la situation épidémiologique relative à la propagation du coronavirus (Covid-19), le ministre de l'Intérieur a insisté sur l'impératif d'accélérer la cadence de la vaccination en collaboration avec les services du ministère de la Santé, notamment à travers "l'encouragement de la vaccination dans les structures sanitaires de proximité, tout en maintenant un haut degré de vigilance pour préserver la stabilité de la situation pandémique".

Lors de cette réunion, des instructions ont été données pour améliorer le cadre de vie du citoyen et préserver la propreté de l'environnement, et ce en collaboration avec les différents services locaux, en poursuivant la mise en oeuvre des mesures préventives en prévision de saisons d'automne et d'hiver.

CODES COMMUNAL ET DE WILAYA M. Benabderrahmane installe les ateliers de révision

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a procédé mardi à l'installation des ateliers de révision du code de la commune et du code de la wilaya, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Les ateliers de révision des textes de lois sont composés des représentants des deux chambres du Parlement, de Walis ainsi que les représentants des départements ministériels concernés. Le Premier ministre a rappelé lors de cette cérémonie que la révision des textes régissant les collectivités territoriales intervenait en "application des directives de Monsieur le Président de la République données au Gouvernement pour la refonte du cadre juridique inhérent à la gestion locale". Il a souligné également "l'importance" à accorder au rôle économique des communes à l'effet de permettre l'émergence d'une "véritable" économie locale qui constitue un "des fondements du développement et de la croissance économique de notre pays". Il a indiqué, en outre, que les travaux de ces ateliers, qui seront dirigés par le secteur de l'Intérieur, permettront le "renforcement" de la décentralisation prônée par les pouvoirs publics, sachant que les travaux de ces ateliers doivent être achevés avant la fin de l'année en cours par la proposition d'instruments juridiques "appropriés" dans ce domaine. La cérémonie d'installation, qui s'est déroulée au niveau du Palais du Gouvernement, a eu lieu en présence des ministres en charge de l'Intérieur, de l'Agriculture, de l'Habitat, de la Communication, des Travaux Publics, des Transports ainsi que de l'Environnement.

EDUCATION

Rencontre prochaine avec les syndicats sur le statut particulier des personnels du secteur (ministre)

Une rencontre avec les syndicats de l'éducation qui sera consacrée au dossier du statut particulier des personnels du secteur sera tenue "bientôt", a annoncé mardi à Tissemsilt le ministre de l'Éducation nationale Abdelhakim Belabed.

Animant un point de presse en marge de sa visite dans la wilaya, le ministre a indiqué que son département ministériel prépare la tenue d'une rencontre avec les syndicats du secteur de l'éducation pour traiter et débattre du dossier du statut particulier des personnels du secteur, soulignant que ce dossier est décisif pour améliorer la situation professionnelle des travailleurs du secteur.

"L'amélioration de la situation sociale de l'enseignant est la plus importante préoccupation du secteur que nous ouvrons à promouvoir", a-t-il déclaré, signalant que tous les dossiers qui seront soulevés par les syndicats du secteur seront traités.

Par ailleurs, le ministre a souligné que le nombre d'intégrés

dans le secteur de l'éducation au niveau national par le biais des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des diplômés est de 25.000 actuellement et atteindra d'ici à la fin de l'année 35.000. D'autre part, M. Belabed a réaffirmé qu'il n'y a pas eu de pénurie de livre scolaire au niveau national, soulignant qu'aucun changement n'a été opéré dans sa distribution et sa vente qui s'effectue au sein des établissements scolaires. Les bibliothèques, les points de vente et les expositions sont venus renforcer les établissements scolaires en vue d'éviter l'affluence, dans le cadre de la prévention contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

L'Office national des publications scolaires a produit 81.000 livres scolaires, ce qui dépasse de loin les besoins au niveau national, distribués à travers trois centres régionaux, 53 centres locaux relevant de l'Office, a-t-il fait savoir. S'agissant de la situation des diplômés des écoles supérieures au

niveau national, Abdelhakim Belabed a assuré que son département "œuvre pour ne laisser aucun diplômé de ces écoles sans recrutement partant de l'engagement du ministère", a-t-il affirmé.

Le ministre a souligné, lors de la rencontre qui l'a réunie au corps éducatif de la wilaya de Tissemsilt à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des enseignants, que le ministère œuvre pour agir en cohésion avec tous les partenaires sociaux, parents d'élèves et syndicats, déclarant: "notre volonté de régler les problèmes socio-professionnels en concertation avec nos partenaires sociaux est intacte. Notre conviction est que le dialogue social est le seul moyen de résoudre les conflits".

M. Belabed a appelé les enseignants à "accompagner le ministère dans ses efforts pour améliorer la qualité de l'enseignement dispensé à nos enfants tout en préservant les deux principes qui sont au cœur de notre préoccupation, à savoir l'équité et la qualité pour



continuer ensemble à construire une génération prête à porter le flambeau du progrès et de la prospérité d'une Algérie solidaire et grandiose". En honorant les membres du corps enseignant à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des enseignants, le ministre a souligné que cette initiative est une preuve de l'intérêt accordé par la société au Savoir, insistant sur "la coopération en vue de poursuivre les efforts pour donner la place méritée au système éducatif que nous œuvrons à développer et à promouvoir".

Le ministre a honoré des en-

seignants qui ont obtenu des résultats positifs aux examens de fin d'année scolaire écoulée et des familles d'enseignants décédés suite à leur affection par la Covid-19. Lors d'une visite au centre médico-social, géré par le comité de wilaya des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation, M. Belabed a appelé les affiliés du secteur à se faire vacciner contre la Covid-19, notant que son ministère a mobilisé pour la vaccination 1.500 unités de santé et de suivi (UDS), de même que des centres de médecine du travail et des centres médico-sociaux.

TRANSPORTS

Nouveau service de transport intermodal lancé par la SNTF et l'ETUSA

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et l'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) ont signé, mardi à Alger, une convention de partenariat portant lancement d'un nouveau service prévoyant la combinaison de deux moyens de transport, à savoir le train et le bus.

Signée par le DG de la SNTF, Karim Ayache et le DG de l'ETUSA, Yacine Krim, en présence du ministre des Transports Aïssa Bekkai, la convention prévoit le lancement d'un ticket combiné ETUSA+SNTF à compter de ce mardi. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de "la stratégie du ministère visant à renforcer l'interconnexion, l'interopérabilité et la complémentarité entre les différents réseaux et modes de transport urbain et inter-villes et partant, répondre à la demande croissante sur le transport notamment dans les nouveaux pôles urbains et les périphéries des grandes villes", a-t-on expliqué lors de la cérémonie de signature. A ce propos, la ligne "Agha-Zeralda-Agha" dans son tronçon reliant Tessala El Merdja et Zeralda a été choisie comme ligne expérimentale de cette nouvelle formule, et ce en réponse aux multiples demandes exprimées par les citoyens via les autorités locales et les associations de quartiers. Ce nouveau service offrira également aux voyageurs la possibilité de se déplacer par train

et bus ETUSA en utilisant la carte d'abonnement combinée "SAHLA" qui permet aux voyageurs de bénéficier de réductions allant jusqu'à 50 % du tarif du ticket. Cette carte d'abonnement est valable pour toutes les lignes desservies par l'ETUSA reliant Zeralda à Bab Ezzouar, ainsi que les lignes Zeralda-Alger, Zeralda-Blida et Zeralda-Bab Ezzouar, desservies par la SNTF. La convention prévoit la mise à disposition de bus au niveau de 12 zones, à savoir : Zeralda (gare de l'hôpital), Sidi Abdallah - l'Université (Les cités Atlas, Aslane, 500 logts, les quartiers 28 et 29), Sidi Abdallah (Sidi Bennour, Mehalma et Rahmania), Tessala El-Merdja (Douéra et Dekakna), Birtouta (Ouled Chebel et Mehamdia), avec des liaisons avec les stations de train de Zeralda, Sidi Abdallah (l'Université), Sidi Abdallah, Tessala El-Merdja et Birtouta. Intervenant à cette occasion, le ministre des Transports a affirmé que ce service, mis en place sur proposition d'un citoyen qui a adressé des correspondances aux services des Transports, facilitera le dé-

placement à l'intérieur de la capitale et réduira les coûts des transports. Cette première expérience sera évaluée avant son élargissement vers d'autres wilayas, a-t-il souligné. Selon le DG de l'ETUSA, la nouvelle carte permettra d'épargner environ 43% des frais

de transport, fera gagner du temps, désengorgera les routes et préserver l'environnement.

A noter que l'ETUSA a effectué un sondage dans lequel 97% de ses usagers ont plaidé pour cette prestation. Le prix de la carte, grâce à laquelle le citoyen peut

bénéficier d'un déplacement illimité 7/7, a été fixé à 2.500 Da par mois, a fait savoir M. Krim.

En marge de la cérémonie de signature, le DG de l'ETUS Tiaret, a présenté un projet de e-paiement des tickets de transport via une application mobile.

Réception de 28 demandes pour la création de compagnies de transports aérien et maritime (Bekkai)

Le ministère des Transports a réceptionné 28 demandes d'opérateurs économiques pour l'obtention d'autorisations de création de compagnies spécialisées dans les transports aérien et maritime, a indiqué mardi à Alger le ministre des Transports, Aïssa Bekkai. Jusqu'à aujourd'hui, 14 demandes de création de compagnies de transport aérien et 14 autres pour la création de compagnies de transport maritime ont été déposées, a déclaré M. Bekkai à la presse en marge de la cérémonie de signature d'une convention entre la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et l'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA). Par ailleurs, le ministère a réceptionné de nombreuses demandes pour des bateaux de plaisance au niveau des ports et promenades, à l'instar de la promenade des Sablettes à Alger. Dans ce cadre, le

ministre a souligné que "l'Etat encourage l'investissement privé dans les secteurs des transports aérien et maritime pour améliorer les prestations et augmenter la concurrence sur le marché". Concernant la situation de la compagnie Air Algérie, M. Bekkai a fait état de la mise en oeuvre en cours d'un programme de réformes internes de cette compagnie publique portant création de filiales spécialisées, pour lui permettre d'améliorer sa gestion et sa concurrence. En tête de ses filiales, il est prévu la création d'une compagnie spécialisée dans la maintenance et la remise en état des avions, a fait savoir M. Bekkai, rappelant les moyens "énormes" dont dispose Air Algérie au niveau de l'atelier de maintenance de Dar El Beïda. Cette compagnie aura à couvrir les demandes aux plans régional et africain, a ajouté le ministre.

T É L É C O M M U N I C A T I O N S

TÉLÉPHONIE MOBILE

Légère baisse des abonnés au 2^e trimestre de 2021 en Algérie (ARPCE)

Le nombre des abonnés actifs de la téléphonie mobile (GSM, 3G et 4G) a enregistré une légère diminution de 0,45%, passant de 46,04 millions abonnés durant le 1^{er} trimestre de l'année 2021 à 45,83 millions abonnés le 2^e trimestre de l'année 2021, selon le dernier bilan de l'Autorité de Régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE).

Sur les 45,83 millions abonnés actifs, 39,97 millions sont des abonnés au réseau 3G/4G, soit 87 % du nombre total, contre 5,86 millions d'abonnés au réseau GSM soit 13 %, précise la



même source. Le taux de pénétration aux réseaux de téléphonie mobile a enregistré une légère diminution nette de 0,52 point entre le 1^{er} tri-

mestre de l'année 2021 et le 2^e trimestre de la même année (104,13 %).

Le trafic voix généré dans les réseaux de té-

léphonie mobile a atteint un volume de 40,164 millions de minutes, dont 86,58 % réalisé en intra-réseau, 13,29 % en trafic national sortant, 0,08 % en trafic international sortant et 0,05 % en trafic international entrant.

Le trafic SMS généré dans les réseaux de téléphonie mobile a atteint un volume de 2,4 59 millions de SMS, dont 87,56 % réalisé en intra-réseau, 11,22 % en trafic national sortant, 0,16 % en trafic international sortant et 1,06 % trafic international entrant.

Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,02 millions.

INTERNET FIXE ET MOBILE

Plus de 43,92 millions d'abonnés au 2^e trimestre 2021 en Algérie

Plus de 43,92 millions d'abonnés à l'internet fixe (ADSL, FTTH et 4G LTE/Wimax) et mobile (3G et 4G) ont été enregistrés durant le 2^e trimestre de 2021 en Algérie, contre 43,5 millions durant le trimestre précédent, selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE).

Le nombre d'abonnés à l'internet fixe a dépassé les 3,95 millions au 30 juin 2021 (3,8 millions durant le premier trimestre de 2021) et à l'internet mobile a enregistré plus de 39,97 millions durant le 2^e trimestre de 2021 (39,6 millions durant le 1^{er} trimestre de la même année), détaille le rapport, précisant que "91,01 % du total des abonnés de l'internet en Algérie sont des abonnés de la téléphonie mobile, contre 8,99 % des abonnés de l'internet de téléphonie fixe".

Sur les 3,95 millions d'abonnés à l'internet fixe, 2,58 millions étaient abonnés à l'internet haut débit (ADSL), 1,25 million à la 4G LTE fixe, 113 238 à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) et 443 à la technologie Wimax, entre autre.

Sur le nombre global d'abonnés à l'internet fixe (3,95 millions), 3,85 millions étaient des abonnés résidentiels contre 98 776 abonnés professionnels.

Pour ce qui est des abonnés aux différentes offres internet fixes, 85,27% disposaient de débits entre 4 Mégas et 10 Mégas au deuxième trimestre de cette année (86,55% au 1^{er} trimestre), 14,26% entre 10 Mégas et 20 Mégas au 2^e trimestre (13,01% au trimestre précédent), 0,42% entre 20 Mégas et 100 Mégas au 2^e trimestre (0,32 % au 30 juin de 2021) et 0,02 % plus de 100 Mégas (0,01% au 31 mars dernier).

A fin juin dernier, 53,85% des ménages disposaient d'un accès internet fixe en Algérie (52,61% à la fin mars dernier).

Le total du trafic Data international consommé au 30 juin dernier était de 587 millions de Gigaoctet (Go), contre 679 millions de Go au 31 mars dernier, ce qui représente une diminution de 14% de ce trafic.

Sur les 587 millions de Go du trafic Data international consommé au 2^e trimestre, 543 millions Go ont été consommés par les abonnés XDSL/FTTH (629 millions Go au 1^{er} trimestre), 44 millions Go par les abonnés 4G LTE fixe (50 millions de Go au trimestre précédent), Le

trafic Data national consommé a, quant à lui, connu, une importante augmentation au 2^e trimestre de 2021.

En effet, il est relevé un total de 992 millions Go de Data national consommé au 30 juin (812 millions Go au 31 mars dernier), soit un taux d'évolution de 22%.

Sur les 992 millions Go de Data national consommé durant le 2^e trimestre, 889 millions Go ont été consommés par les abonnés XDSL (728 millions Go durant le 1^{er} trimestre), 65 millions Go par les abonnés 4G LTE fixe (59 millions Go au 31 mars dernier) et 38 millions Go par les abonnés FTTH (25 millions de Go au 1^{er} trimestre de 2021).

Le revenu mensuel moyen par abonné DATA est de 664 Dinars au 30 juin 2021 (941 Dinars au 31 mars 2021).

Le volume moyen mensuel du trafic de la Data consommée par abonné est passé de 3,74 Go au premier trimestre de l'année 2021 à 4,14 Go au deuxième trimestre de l'année 2021, soit une évolution de 10,70 %.

Légère augmentation du nombre d'abonnés à l'internet mobile

Concernant le marché de l'internet mobile, plus de 39,97 millions d'abonnés actifs ont été enregistrés durant le 2^e trimestre de 2021, contre 39,6 millions durant le 1^{er} trimestre de la même année. Sur les 39,97 millions d'abonnés à l'internet mobile, 31,88 millions sont abonnés au réseau mobile 4G et 8,09 millions à la 3G, note l'ARPCE, qui souligne que 97,55 % des usagers ont souscrit à des abonnements de type voix et Data contre seulement 2,45 % du total des abonnés ont souscrit à des offres Data seulement. Le volume du trafic Data consommé est passé de 445,68 millions Go au premier trimestre de l'année 2021 à 496,43 millions Go au deuxième trimestre de l'année 2021, soit une augmentation de 11,39%. Le volume moyen mensuel du trafic de la data consommée par abonné est passé de 3,74 Go au premier trimestre de l'année 2021 à 4,14 Go au deuxième trimestre de l'année 2021, soit une évolution de 10,70 %. Le revenu mensuel moyen par abonné Data est de 202 Dinars, relève le bilan. Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,02 millions et un nombre des ménages estimé à 7,33 millions, au 31 mars 2021.

TÉLÉPHONIE FIXE

Près de 5 millions d'abonnés au 2^e trimestre de 2021 en Algérie (ARPCE)

Près de 5 millions d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe (filaire et sans fil) ont été enregistrés durant le 2^e trimestre 2021 en Algérie, en hausse de 1,78 % par rapport au 1^{er} trimestre de l'année en cours, indique le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE).

Le nombre d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe (filaire et sans fil) en Algérie a dépassé les 4,91 millions au 2^e trimestre de 2021, alors qu'il était de 4,82 millions au trimestre précédent, représentant ainsi une évolution de 1,78% en un trimestre, précise le rapport.

Sur les 4,91 millions d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe au 2^e trimestre de l'année en cours, 4,46 millions étaient des abonnés résidentiels (4,38 millions au 1^{er} trimestre) et 449 707 des abonnés professionnels (439 470

au 1^{er} trimestre). A la fin juin 2021, les abonnés aux réseaux de téléphonie fixe résidentiels représentaient 90,84 % du total des abonnés de la téléphonie fixe, contre 9,16% d'abonnés professionnels.

L'Autorité précise, en outre, que sur le nombre total des abonnés aux réseaux de téléphonie fixe, 3,52 millions étaient des abonnés aux réseaux filaires et 1,25 million aux réseaux sans fil 4G LTE/Wimax.

Le nombre d'abonnés au réseau en fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) a atteint, quant à lui, 113 238 au 2^e trimestre de 2021. Ce nombre était de 92 937 au 1^{er} trimestre de la même année, relève encore l'ARPCE.

Le taux de pénétration aux réseaux de téléphonie fixe connaît, quant à lui, une légère évolution, atteignant les 11,15 % au 30 juin 2021, comparativement au 1^{er} trimestre où il était fixé à 10,96%.

Le trafic généré dans les réseaux de téléphonie fixe par destination a atteint un volume de 409,89 millions de minutes au 1^{er} trimestre de l'année 2021, soit une baisse de 14,41% par rapport à la même période de l'année précédente (479 millions de minutes) Sur les 409,89 millions de minutes, 261 millions de minutes ont été réalisés en intra-réseau, 54 millions en trafic national sortant, 24 en trafic international sortant et 71 millions de minutes en trafic international entrant.

Pour ce qui est de la proportion des ménages disposant d'une ligne de téléphonie fixe, l'ARPCE note une évolution de cette part, qui a atteint 66,93% contre 65,79% au 1^{er} trimestre de 2021.

Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,02 millions et un nombre des ménages estimé à 7,33 millions au 30 juin de 2021.

BISKRA Le moudjahid Mohamed Belkahla n'est plus

Le moudjahid Mohamed Belkahla, appelé "Mohamed Kahla" est décédé, dans la nuit de mardi à mercredi à Tolga (40km à l'ouest de Biskra), à l'âge de 87ans des suites d'une récente maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

Dans une déclaration à l'APS, le fils du défunt a indiqué que son père, né en 1934 à Tolga, est décédé des suites d'un accident vasculaire cérébral (AVC) suite auquel il a été transféré à l'hôpital Mohamed Ziouchi de Tolga. Selon l'un des compagnons du défunt, le moudjahid Sayeh Moncer, Belkahla fait partie des "premiers moudjahiddine à avoir joué un rôle dans la lutte contre le colonisateur français dans la région du sud sous le commandement du colonel Si El Haouès, en rejoignant les rangs de la Révolution de libération en 1955 dans les Aurès, dans la wilaya



I historique, avant de passer à la wilaya VI historique où il avait participé à plusieurs batailles comme celles de Djebel Boukehil, Nessafa et M'harga. Le défunt a occupé plu-

sieurs responsabilités durant la Révolution libératrice et a pu, grâce à ses capacités organisationnelles et militaires, se hisser au rang d'officier dans l'Armée de libération nationale et a commandé des moudjahiddine dans plusieurs batailles jusqu'à l'indépendance. Il a également occupé plusieurs postes au sein de la Mouhafada du Front de libération nationale (FLN), puis directeur de l'Office local des dattes jusqu'à la retraite, selon la même source. Le défunt sera inhumé après la prière d'El Asr dans sa ville natale à Tolga, selon les membres de sa famille.

SOUK-AHRAS

Agriculteurs et porteurs de micro-projets appelés à adhérer à l'héliciculture

Des encadreurs d'une session de formation consacrée à l'élevage des escargots (héliciculture) ont appelé mardi à Souk Ahras, agriculteurs et porteurs de micro-projets à adhérer à cette activité aux divers avantages économiques.

Des expériences dans le domaine de l'élevage des escargots ont été présentées à 40 stagiaires par le formateur Merzak Oum Salem, au cours de cette formation de deux jours organisée à l'initiative de la Chambre de l'Agriculture de Souk Ahras. A cette occasion, le formateur a indiqué que l'élevage des escargots est vaste et nécessite un climat adéquat que ce soit en milieu fermé ou en plein air.

Il existe deux catégories d'escargot, le comestible très prisé et celui utilisé dans la fabrication de produits cosmé-

tiques, dont la demande est en constante augmentation sur le marché mondial, selon le responsable. Il a également indiqué que la culture des escargots s'effectue dans des chambres fermées et appropriées du point de vue surface, température et humidité en plus de l'alimentation pour faciliter le processus de reproduction avant de les transférer dans des fermes aménagées.

Des spécialistes encadrant cette session de formation, qui a vu la participation de stagiaires issus de plusieurs wilayas, à l'instar de Souk Ahras, Guelma, Tlemcen, Tizi-Ouzou et Oum El Bouaghi, ont indiqué que l'investissement dans l'élevage d'escargot est "simple", nécessitant des outils locaux d'autant que le climat est favorable et les moyens sont disponibles dans cette wilaya fron-

talière, et génère d'importants bénéfices. Pour sa part, le secrétaire général de la Chambre d'agriculture de la wilaya de Souk Ahras, Hamza Bechichi a indiqué que ces formations s'inscrivent dans le cadre du renforcement du potentiel humain devant être intégré pour relancer la croissance économique à travers l'investissement dans des micro-projets d'une valeur économique ajoutée, tels que l'élevage d'escargot. Le développement de cette filière, d'une valeur économique considérable, s'inscrit dans le cadre de la feuille de route du secteur de l'agriculture (2020-2024) et la concrétisation des orientations du ministre de l'Agriculture et du Développement rural visant le renforcement des capacités de production, notamment du point de vue technique, a-t-on ajouté.

MILA Raccordement de 12 zones d'ombre au réseau de gaz naturel

Les services de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Mila ont achevé les travaux de raccordement de 12 zones d'ombre au réseau de gaz naturel, a-t-on appris mardi du directeur local de la distribution. Dans une déclaration à l'APS, Kheireddine Loukam a indiqué que ces opérations de raccordement ont été réalisées durant l'année en cours. M.Loukam a précisé que six (6) opérations ont été déjà mises en service en attendant la réception du restant des projets "prochainement", lesquels viendront s'ajouter à cinq (5) autres projets déjà concrétisés et mis en service en 2020.

Dans le cadre du programme de la wilaya de Mila financé par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, il a été procédé à la réalisation d'opérations de raccordement au réseau de gaz naturel, de 68 zones d'ombre à travers les différentes communes de la wilaya sur un total de 396 zones d'ombre qui en sont dépourvues. Les travaux sont en cours actuellement pour achever les projets de raccordement de 24 zones d'ombre au gaz de ville, alors que le lancement des travaux à travers 27 autres zones ont connu des contraintes "techniques" (absence des réseaux d'assainissement), a souligné M. Loukam précisant que les services de la wilaya et les instances concernées ont été informés à ce sujet en vue d'intervenir pour faciliter l'action des services de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz.

Selon M. Loukam, les opérations de raccordement des zones d'ombre de Mila au réseau de distribution de gaz permettront, après l'achèvement de tous les travaux (68 opérations), l'approvisionnement de près de 10.900 foyers en gaz, assurant qu'il sera procédé dans ce cadre à la réalisation de plus de 835 km de réseaux de distribution à travers toutes les communes de la wilaya.

Les opérations réceptionnées et mises en service jusqu'à fin juillet 2021 ont permis le raccordement de 1.420 foyers au réseau de gaz naturel ce qui a contribué à l'amélioration du cadre de vie des habitants, notamment durant la saison hivernale.

NAAMA De l'électricité utilisant l'énergie solaire au profit de 150 familles à Kasdir

Une opération d'installation de plaques photovoltaïques a été lancée mardi, pour l'alimentation en énergie électrique de 150 familles des zones éloignées de la commune de Kasdir (Naama), a-t-on appris mardi de la conservation des forêts de la wilaya de Naama. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de développement financé par le Fonds national de développement rural et mis en chantier par l'entreprise publique de génie rural en vue d'améliorer le cadre de vie de la population des zones d'ombre, a-t-on souligné. Ce quota bénéficiera aux familles d'éleveurs du bétail, aux habitants de centres steppiques et aux nomades des localités de Msekhsakha, Bab Rachidia, Kraimia, Mecharaa Ennouar, Btimat, Souiridj, Sidi Belkacem, Benaadja Ennouar et autres. Les bénéficiaires de ces équipements ont été retenus avec l'implication des services de la commune de Kasdir et des représentants d'éleveurs et de maquignons. Pour rappel, cette région a bénéficié en 2020 et 2021 d'autres actions en faveur des zones d'ombre concernant l'équipement des puits pastoraux en plaques d'énergie solaire.

La coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'Oran a consacré pour la saison agricole 2020/2021 une superficie de 1.000 ha destinée à la multiplication des semences, a-t-on appris auprès de cette structure. Le programme de multiplication des semences au niveau de la wilaya prévoit une superficie globale de 1.000 ha extensible en vue d'assurer la disponibilité des semences en prévision de la saison agricole prochaine, a indiqué à l'APS le directeur adjoint chargé des semences et de la production M. Tayebi. Cette superficie agricole a réservé 350 ha au blé dur, 150 ha à la culture du blé tendre, tandis que la partie restante, soit 500 ha, est consacrée à l'orge, a



ajouté M. Tayebi. Selon la même source, cette coopérative es-compte réaliser une production de 30.000 quintaux de semences pour ces trois variétés avec un rendement moyen de 30 quintaux à l'hectare, dans le cas où les conditions climatiques sont

supérieures ou égales à une pluviométrie de 350 millimètres ce qui permet de satisfaire les besoins de l'année prochaine et d'approvisionner les wilayas limitrophes en matière de semences. S'agissant de la saison agricole écoulée, le rendement

ORAN 1.000 ha consacrés au programme de multiplication des semences

moyen des semences des céréales oscille entre 15 et 20 quintaux à l'hectare sachant que la majorité de superficies dédiées à ce programme de multiplication des semences de céréales, lancé depuis 5 ans, se base notamment sur les précipitations, a-t-on expliqué de même source. Le nombre d'agriculteurs ayant adhéré au programme de multiplication des céréales varie entre 28 et 30, lesquels connaissent bien le domaine de l'agriculture céréalière, maîtrisent l'itinéraire technique de cette filière principalement et disposent d'un savoir sur le plan opérationnel lorsque les conditions sont difficiles, a-t-on relevé de même source.

Près de 80 exposants attendus au Salon "Batiwest 2021"

Près de 80 exposants participeront à la 18e édition du Salon international de l'immobilier, du logement, de la construction et des travaux publics (Batiwest 2021), qui sera organisé au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" du 10 au 14 octobre en cours, a-t-on appris mardi du commissaire de la manifestation, Zoubir Ouali.

Organisé par l'Agence "S.B. Events Com Company", le Salon "Batiwest 2021" réunira, des sociétés nationales mais aussi des sociétés étrangères d'Espagne, Tunisie, Turquie, Italie, Allemagne, Portugal, présentes en Algérie, a indiqué, à l'APS, M. Ouali.

La Confédération algérienne du patronat citoyen (GAPC), le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), l'Union des promoteurs algériens et la mission commerciale de l'Ambassade de Tunisie et autres seront, pour leur part présents à ce Salon. M. Ouali a aussi fait savoir que ce rendez-vous économique se veut un espace de rencontres et d'échanges entre différents professionnels du secteur de l'immobilier et de l'habitat.

L'occasion leur sera ainsi donnée pour tisser des relations de partenariat avec les entreprises étrangères présentes au Salon.

A ce titre, des rencontres bilatérales seront organisées entre les opérateurs économiques algériens dans l'objectif d'encourager le partenariat, à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO).

Des journées d'études sont également au menu de ce Salon, notamment sur les secteurs de la construction, l'habitat et les énergies renouvelables en Algérie, a indiqué la même source. Devenue une tradition annuelle de la ville d'Oran, cette manifestation économique verra une application rigoureuse du protocole sanitaire de prévention contre le Coronavirus.

FLAMBÉE DES PRIX DES VIANDES BLANCHES

Accord pour la baisse des prix des poussins

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural est parvenu, mardi suite aux prix records de la volaille enregistrés récemment, à un accord avec les opérateurs économiques spécialisés dans la production de poussins, portant réduction du prix des poussins considérés comme un des principaux intrants dans la filière avicole, a fait savoir le Secrétaire général (SG) du ministère, Salah Chouaki.

Un accord conclu lors d'une réunion consultative tenue au siège du ministère, présidée par le SG et consacrée à l'examen de la situation de la filière avicole, tout en se penchant sur la production d'un des principaux intrants, en l'occurrence les poussins. "Les producteurs ont convenu de réduire le prix du poussin à compter de mardi après-midi, ce qui se répercutera sur les prix de la volaille une fois la période de production achevée", a soutenu M. Chouaki au terme de la réunion à laquelle a pris part le directeur de la Régulation et du Développement de la production agricole, Ali Zoubar ainsi que des opérateurs spécialisés dans la production de poussins et lesquels ont soulé leurs préoccupations.

A noter que le prix du poussin est passé de 120 Da à 180 Da dépassant parfois la barre de 200 Da, provoquant ainsi une hausse considérable des prix des viandes blanches, classées parmi les produits de large consommation du citoyen. Il a été question, explique encore le même responsable, de poursuivre résolument la lutte contre la spéculation, un des facteurs à l'origine de la flambée sans précédent des prix du poussin et, partant, du poulet. Dans son intervention devant les producteurs et professionnels de la filière avicole, M. Chouaki a rappelé la conjoncture difficile par laquelle est passée cette filière en raison, entre autres, du rebond de la grippe aviaire durant le premier semestre de l'année encours où "un (1) million de poussins ont péri".

La grippe aviaire a exacerbé la crise sanitaire, entraînant des perturbations dans les chaînes de production de différentes filières, dont l'aviculture, a-t-il dit, ajoutant que la crise sanitaire avait également eu pour conséquence une hausse sensible des prix des facteurs de production sur les marchés mondiaux, notamment en ce qui concerne les aliments pour bétail et les matières premières comme le maïs et le soja.

Cela étant, "il existe des indicateurs rassurants quant à la disponibilité des facteurs de production, notamment en ce qui concerne les poussins, sur le marché national, qui couvre 30% des besoins, le reste étant importé", a-t-il affirmé.

Il a fait savoir que le ministère avait entamé la mise en œuvre sur le terrain de programmes d'investissement pour la production des matières premières qui sont actuellement importées, estimant qu'"il s'agit là d'une solution efficace et durable pour réduire la dépendance de cette filière vis-à-vis du marché extérieur".

Il a, dans ce cadre, annoncé le lancement d'un programme de production de maïs dans les régions du sud du pays conformément à la feuille de route du secteur pour la période 2020-2024. Selon lui, "aucune pénurie n'est enregistrée actuellement" et les prix appliqués sont la conséquence de la spéculation. La rencontre des responsables du ministère de l'Agriculture avec les professionnels s'inscrit dans le cadre du dialogue permanent entre les deux parties. Il traduit la volonté réelle de l'Etat de trouver des solutions équilibrées et équitables entre les producteurs et les consommateurs à travers une supervision et un soutien permanents, a affirmé le responsable. Et de rappeler que le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, avait ordonné l'ouverture d'un dialogue avec les professionnels.

SERVICES POSTAUX EN ALGÉRIE

Le chiffre d'affaires s'élève à 10,89 milliards DA en 2020 (ARPCE)

Le chiffre d'affaires des services postaux en Algérie s'élève à 10,86 milliards de dinars en 2020, en hausse par rapport à 2010 où il était de 8,27 milliards de dinars, selon le bilan annuel de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE).



Le chiffre d'affaires des services postaux s'élève à 10,86 milliards de dinars en 2020, en augmentation par rapport à 2010 où il était de 8,27 milliards de dinars, mais a connu une baisse de 9,76% par rapport à l'année 2019 où il s'est établi à 12,01 milliards de dinars, détaille la même source.

Le revenu du courrier accéléré international a augmenté de 55,50%

entre 2019 et 2020, pour s'établir à 2,30 milliards de dinars, alors qu'il avait connu une baisse de 1,04% entre 2018 et 2019, relève l'ARPCE.

L'opérateur DHL international Algérie garde son leadership en 2020 en prenant 81,39% des parts de marché en terme de revenus (81,23% en 2019), suivi de EMS Champion Post avec 14,98% en 2020 (14,82% en 2019)

et de Falcon Express Algérie avec 0,72% en 2020 (3,95% en 2019). Le revenu du marché postal du courrier domestique accéléré croît, quant à lui, de 5,11% en 2020 par rapport à 2019 et s'élève à 0,75 milliards de dinars. Le nombre d'emplois créés liés aux activités postales en 2020 est de 28.885, contre 29.228 en 2019, soit une baisse de 1,17%, précise l'ARPCE.

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES EN ALGÉRIE

Un chiffre d'affaires de 404,42 milliards de DA en 2020 (ARPCE)

Le secteur des communications électroniques a réalisé en 2020, au plan économique, des performances "satisfaisantes" avec plus de 85 milliards de dinars d'investissements, 404,42 milliards de chiffre d'affaires et 32.958 emplois directs, selon le bilan annuel de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE). "Les investissements réalisés par les opérateurs des communications électroniques (ARPCE). "Les investissements réalisés par les opérateurs des communications électroniques sont de l'ordre de 85,95 milliards de dinars, dont 99,92% par les opérateurs titulaires de licences mobile, fixe, GMPCS et VSAT", précise la même source, relevant que les investissements techniques relatifs à la mise à niveau et le déploiement du réseau s'élèvent "à 79,65% des investissements globaux". Durant l'année 2020, les opérateurs de communications électroniques ont réalisé un chiffre d'affaires de 404,42 milliards de dinars, dont 98,3% par les opérateurs titulaires de licences mobile, fixe, GMPCS et

VSAT. Le chiffre d'affaires de la téléphonie fixe et mobile a connu une hausse passant de 283,58 milliards de dinars en 2010 à 393,05 milliards de dinars en 2020, mais a enregistré une légère hausse entre 2019 (392,58 milliards de dinars) et 2020 (393,05 milliards de dinars), détaille l'ARPCE.

Concernant la téléphonie fixe, le chiffre d'affaires a doublé en 10 ans passant de 61 milliards de DA en 2010 à 113 milliards de DA en 2020, alors que celui de la téléphonie mobile a connu une hausse constante entre l'année 2010 (222,58 milliards de dinars) et l'année 2016 (149,00 milliards de dinars) pour diminuer progressivement est atteindre en 2020 les 279,51 milliards de dinars.

Les opérateurs soumis au régime des autorisations en activité ont généré, quant à eux, un chiffre d'affaires de 6,68 milliards de dinars en 2020, contre 8,01 milliards de dinars en 2019, soit une baisse de 16,60%. Le chiffre d'affaires réalisé par les opérateurs titulaires

d'une licence VSAT a atteint 4,19 milliards de dinars en 2020, contre 4,26 milliards de dinars en 2019, soit une baisse se rapprochant de 1,70%. Durant le même exercice, le chiffre d'affaires réalisé par les opérateurs titulaire d'une licence GMPCS a atteint 0,50 milliards de dinars en 2020, contre 8,01 milliards de dinars en 2019, soit une régression de 16,60%. S'agissant de l'emploi, le nombre des effectifs des opérateurs et prestataires exerçant dans le secteur des communications électroniques s'élève à 32.958 employés.

Treize licences et 136 autorisations d'établissement et d'exploitation de services accordées

Au 31 décembre 2020, le marché des communications électroniques comptait 13 licences d'établissement et d'exploitation de réseaux, à savoir une licence GMPCS accordée à Algérie Télécom satellite (ATS), 2 licences V.Sat accordées à ATS et Optimum Télécom

Algérie et une licence de téléphonie fixe à Algérie Télécom SPA, note l'Autorité de régulation.

Il a été également accordé 3 licences de téléphonie mobile 3G, 3 licences de téléphonie mobile 4G et trois licences de téléphonie mobile GSM aux opérateurs Algérie Télécom mobile, Optimum Télécom Algérie et Watania Télécom Algérie. En outre, 136 autorisations d'établissement et d'exploitation de services ont été accordées durant l'année 2020, conformément aux dispositions du décret exécutif du 13 décembre 2015 fixant le régime d'exploitation applicable à chaque type de réseaux, y compris radioélectrique et différents services de télécommunications. Il s'agit de 90 autorisations accordées aux centres d'appel, une autorisation au service VoIP, 2 autorisations à des réseaux privés, 12 autorisations à des fournisseurs d'accès à internet, 7 aux audiotex, 12 au Cloud Computing et 12 à la géolocalisation par radio.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Mise en place d'un groupe de travail pour promouvoir la sous-traitance

Un groupe de travail, composé de plusieurs institutions, a été installé au niveau du ministère de l'Industrie pharmaceutique afin de définir les besoins nationaux en équipements, en intrants et services pouvant être fabriqués localement, dans le cadre du développement industriel et la promotion de la sous-traitance dans l'industrie pharmaceutique, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Composé de représentants du ministère de l'Industrie pharmaceutique, du ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé de la micro-entreprise et du mi-

nistère de l'Industrie, de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (l'Anade) et des représentants des opérateurs pharmaceutiques, ce groupe de travail a été installé à l'issue d'une réunion consultative tenue au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Ce groupe de travail a pour mission de définir les besoins nationaux en équipements, en intrants et service pouvant être fabriqués localement afin d'orienter les jeunes porteurs de projets à investir dans ce segment d'activité et à les produire lo-

calement selon les besoins exprimés par les producteurs Entrant dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du ministère de l'Industrie pharmaceutique notamment dans son volet relatif au développement industriel et la promotion de la sous-traitance pour la fabrication locale des intrants et des matières premières, la réunion a été présidée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel

Lotfi Benbahmed et le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat. Etai-

galement présents des représentants des deux ministères, du ministère de l'Industrie et des cadres de l'Anade et des partenaires économiques: l'Union nationale des opérateurs en pharmacie et pharmaceutiques et l'Association nationale des producteurs en pharmacie. La réunion a été consacrée à l'étude du projet de la mise en place de la sous-traitance dans le domaine de l'industrie pharmaceutique dans le but d'augmenter le taux d'intégration et la valeur ajoutée des produits pharmaceutiques fabriqués localement.

PÉTROLE

Le Brent à 82,27 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient légèrement mercredi après avoir atteint plus tôt dans la journée de nouveaux plus hauts en plusieurs années tandis que le prix du gaz européen culminait à de nouveaux sommets.

Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre était en baisse de 0,35% par rapport à la clôture de la veille, à 82,27 dollars à Londres. A New York, le baril de WTI pour le mois de novembre abandonnait 0,44% à 78,58 dollars.

Les deux contrats de référence ont cependant atteint en tout début de séance européenne 83,47 dollars et 79,78 dollars le baril, une première pour le Brent depuis octobre 2018 et pour le WTI depuis novembre 2014. Selon les analystes, le pétrole bénéficie des incertitudes concernant les approvisionnements en énergie, "car les réserves de charbon, de gaz naturel et de brut semblent se resserrer".

La réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de leurs alliés via l'accord Opep+ lundi n'a

fait qu'exacerber le problème" suite à sa décision d'ouvrir les vannes d'or noir autant que le marché pouvait l'espérer. Suivant son plan de juillet, l'Opep s'est contenté d'une augmentation de la production globale mensuelle de 400.000 barils par jour pour novembre.

L'augmentation de près d'un million de barils des stocks de brut aux Etats-Unis rapportée mardi par l'American Petroleum Institute (API), la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier aux Etats-Unis, contribuait à ralentir l'envolée récente des cours du brut.

L'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), aux estimations jugées plus fiables sur cette évolution hebdomadaire, publiera ses propres chiffres sur les stocks plus tard dans



la journée. Les stocks de brut sont scrutés de près par les observateurs et acteurs de marchés, la vitesse à laquelle ils se réduisent aidant à apprécier l'ampleur du déficit entre l'offre, la demande, et la demande, solide.

Le marché du gaz connaissait de son côté une nouvelle séance très active: le marché européen de référence, le TTF (Title Trans-

fer Facility) néerlandais, affichait une hausse de 30,15% à 151,00 euros le mégawatt-heure (MWh).

Pour expliquer cette hausse, les analystes évoquent un ensemble de facteurs composés "de prix élevés de l'électricité, de faibles stocks de gaz dans le monde entier, d'une offre limitée en provenance de Russie et la possibilité d'un hiver plus froid".

TARIFS DOUANIERS

Washington lance la procédure d'exemptions pour la Chine

L'administration Biden a détaillé mardi la procédure d'exemptions "ciblées" aux droits de douanes frappant une multitude de produits chinois, soulignant qu'elle les accordera "au cas par cas" s'il n'y a pas d'alternative aux produits en provenance de Chine. Lundi, la représentante américaine au Commerce (USTR) Katherine Tai avait annoncé qu'elle souhaitait engager de nouvelles discussions dans les "jours à venir" avec Pékin pour examiner la mise en oeuvre

de l'accord commercial. Elle avait alors annoncé que ses services allaient lancer une procédure d'exemptions alors que certaines petites et moyennes entreprises américaines pâtissent de ces surtaxes douanières qu'elles doivent payer faute de trouver des alternatives aux produits chinois. Le gouvernement de Donald Trump, dénonçant des pratiques commerciales "déloyales" de la part de Pékin, ayant conduit à un déficit commercial colossal, avait imposé des tarifs douaniers

punitifs sur des produits chinois représentant l'équivalent de 370 milliards de dollars d'importations américaines annuelles. Plus de 2.200 exemptions avaient toutefois été accordées, puis 549 avaient été prolongées, rappellent les services de la représentante au Commerce. "La plupart de ces exemptions ont expiré au 31 décembre 2020", ajoute l'USTR dans un communiqué, qui a décidé d'évaluer "au cas par cas, le rétablissement potentiel de chaque exemption".

CHINE

Hausse des importations de soja américain à Shanghai

Shanghai a vu ses importations de soja en provenance des Etats-Unis augmenter de 91% en glissement annuel à 2,53 millions de tonnes au cours des huit premiers mois de l'année, représentant 31,1% du total de ses importations de soja de janvier à août, ont déclaré mercredi les autorités douanières.

La ville a importé environ 8,15 millions de tonnes de soja au cours des huit premiers mois, soit une hausse de 7,4% par rapport à la même période l'année dernière. La mégapole a importé environ 5,62 millions de tonnes de soja du Brésil, en baisse de 7,8% par rapport à l'année dernière, soit 68,9% du total de ses importations de soja sur cette période. La valeur totale des importations de soja à Shanghai de janvier à août a atteint 26,46 milliards de yuans (environ 4,1 milliards de dollars), soit une hausse de 27,9% en base annuelle, selon les données des douanes de Shanghai.

AUTRICHE

Pénurie de semi-conducteurs : Stellantis suspend sa production à Vienne

Le constructeur automobile Stellantis a annoncé mardi la suspension de sa production à Vienne, en Autriche, du 18 octobre au 31 décembre, en raison de la pénurie mondiale de puces. "L'ensemble de l'industrie automobile mondiale se trouve dans une situation exceptionnelle en raison de la crise sanitaire actuelle du Covid-19", a justifié dans un communiqué le géant issu de la fusion de PSA (Peugeot, Citroën, Opel) et FCA (Fiat, Chrysler). "La production reprendra le 2 janvier 2022 et une solution de chômage partiel est prévue pour les em-

ployés afin de rendre l'interruption socialement acceptable", a-t-il précisé. Environ 460 personnes sont employées dans l'usine de la capitale autrichienne qui produit notamment pour Alfa Romeo, Citroën, Fiat, Jeep, Lancia, Opel et Peugeot. La crise des semi-conducteurs commence à peser lourd pour les salariés de l'automobile qui subissent des mesures de chômage dans plusieurs pays, dont l'Allemagne. La pénurie de composants électroniques est liée à une demande très forte pour des automobiles de plus en plus chargées en systèmes électroniques.

CANADA

Nouvelle hausse des exportations en août, ralentissement des importations

Les exportations canadiennes ont augmenté pour le troisième mois d'affilée en août, alors que les importations ont légèrement diminué, conduisant à un nouvel excédent commercial, a indiqué mardi Statistique Canada. L'excédent commercial a atteint 1,9 milliard de dollars canadiens (1,3 milliard d'euros), contre 736 millions de dollars canadiens (505 millions d'euros) en juillet, selon l'institut national de la statistique. Les exportations totalisent 54,4 milliards en août (+0,8%), la hausse la plus marquée concernant les produits énergétiques. "Les exportations de produits énergétiques ont augmenté de 5,1% en août pour atteindre 12 milliards de dollars, ce qui représente le niveau le plus élevé depuis le sommet inégalé de 12,8 milliards de dollars atteint en mars 2014", précise l'institut dans

un communiqué. Les exportations de pétrole brut et de gaz naturel ont respectivement grimpé de 2,1% et de 13,6%. Le charbon enregistre pour sa part une hausse de 42,9%, porté notamment par la Corée du Sud et la Chine. En revanche, les importations ont reculé de 1,4%, "après avoir augmenté de 4,3% et atteint un sommet inégalé en juillet". Cette baisse est en partie attribuable aux véhicules automobiles et pièces (-11,1%), dont la production, au niveau mondial, est touchée par des problèmes d'approvisionnement. L'excédent commercial avec les Etats-Unis est le plus important enregistré sur un mois en 13 ans, à 8,6 milliards de dollars canadiens, du fait notamment de la nette baisse des importations en provenance de ce pays (-6,2%).

PRIX DE L'ÉNERGIE

Cinq pays demandent une approche européenne

Une "approche commune" doit être adoptée en Europe pour tempérer les hausses des prix de l'énergie ont demandé mardi la France, l'Espagne, la République tchèque, la Grèce et la Roumanie, alors que les tarifs ont fortement augmenté ces derniers mois.

Face aux hausses "considérables" des prix du gaz et de l'électricité, les pays européens doivent établir une "boîte à outils réglementaire" pour coordonner les réponses nationales, demandent ces cinq pays dans un communiqué commun.

Les ministres de l'Economie et des Finances de l'Eurozone sont réunis depuis lundi à Luxembourg pour discuter notamment de cette flambée des tarifs. "Le marché du gaz doit être analysé pour comprendre pourquoi les contrats actuels se sont révélés insuffisants. Nous devrions établir des règles communes sur le stockage du gaz pour lisser et atténuer les hausses de prix", soulignent les ministres.

Quant à l'électricité, "il faut réformer le marché de gros", réclament-ils. "Il doit être amélioré pour mieux faire le lien entre le prix payé par les consommateurs et le coût moyen de production de l'électricité dans chaque mix national".

CÉRÉALES

Les cours du blé en légère hausse sur Euronext

Les prix du blé étaient en légère hausse mercredi à la mi-journée sur le marché européen, dans un contexte général de repli pour les céréales, toujours à un haut niveau.

Sur Euronext, la tonne de blé tendre était en hausse de 1 euro sur l'échéance de décembre, à 263,75 euros et de 25 centimes sur l'échéance de mars, à 259 euros, pour plus de 4.200 lots échangés. La tonne de maïs était en hausse de 1,25 euro sur l'échéance de novembre, à 239 euros, et en baisse de 75 centimes sur l'échéance de janvier, à 235,75 euros, sur plus de 80 lots échangés.

Les cours des céréales avaient marqué un léger recul mardi sur Euronext, dans un marché toujours actif, avec "un bon rythme" des exportations européennes malgré le haut niveau des prix, notent des experts. La forte hausse des cours ne semble pas contenir la demande : l'Egypte lance ainsi un appel d'offres pour du blé tendre pour des chargements attendus sur la période du 11 au 30 novembre, le Pakistan a lancé un appel d'offres pour l'achat de 90.000 tonnes de blé et la Turquie pour 325.000 tonnes de maïs sur la période du 15 novembre au 6 décembre. En Russie, le ministre de l'Agriculture a baissé son chiffre d'exportations de céréales 2021/2022 à 45-48 millions de tonnes (contre 51 millions de tonnes précédemment et 49,8 en 2020/21), ajoute-t-il. Sur le marché américain, le mouvement de hausse des dernières séances observé en blé a conduit à quelques prises de profit sur le contrat SRW (blé de printemps) à Chicago, à une semaine de la publication du rapport mensuel du ministère de l'Agriculture (USDA).

MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar se reprend face à l'euro

Le dollar se reprenait mardi face à l'euro dans un marché favorable aux placements refuges et tourné vers les chiffres de l'emploi américain en fin de semaine. Vers 19h00 GMT, le billet vert gagnait 0,22% face à l'euro, à 1,1596 dollar. Le dollar a repris sa lancée car la hausse de l'inflation a renforcé les arguments pour que la Fed réduise les mesures de relance cette année et relève les taux d'intérêt en 2022", soulignait Joe Manimbo de Western Union.

Cours de mardi	Cours de lundi
19H00 GMT	21H00 GMT
EUR/USD 1,1596	1,1621
EUR/JPY 129,31	128,91
EUR/CHF 1,0761	1,0750
EUR/GBP 0,8509	0,8538
USD/JPY 111,51	110,93
USD/CHF 0,9280	0,9250
GBP/USD 1,3628	1,3610

ENVIRONNEMENT-TRANSPORTS Installation de la commission ministérielle chargée de l'étude du projet de transport ferroviaire des déchets ménagers

Les ministères des Transports et de l'Environnement ont procédé, mardi à Alger, à l'installation de la commission interministérielle chargée de l'étude du projet de transport ferroviaire des déchets ménagers au niveau de la capitale.

La cérémonie d'installation de la commission a été présidée par la ministre de l'Environnement, Samia Moualfi et le ministre des Transports, Aïssa Bekkai.

S'inscrivant dans le cadre des mesures d'urgence prévues par le plan d'action du Gouvernement adopté récemment par les deux chambres du Parlement, cette démarche vise à contenir les déchets domestiques, mettre fin au jet anarchique, réduire la pression sur les centres de traitement et fluidifier la circulation routière.

Cette nouvelle méthode permettra d'augmenter l'efficacité, baisser les coûts de collecte et de transport de déchets et acheminer les déchets facilement aux centres d'enfouissement techniques (CET) et réduire la pollution atmosphérique. Intervenant à l'occasion, Mme. Moualfi a précisé que cette opération permettra de réduire le coût de collecte et d'entretien des camions de transports et économiser l'énergie (06 fois moins de carburant).

Et d'ajouter que ce projet est rentable en matière de coût de transport à savoir 970 DA/tonne et contribue à la réduction des émissions CO2.

Cette mesure urgente nécessite la réalisation d'une ligne ferroviaire de 05 km outre 2 à 3 centres de transport d'une capacité de 2320 tonnes / jour soit 1360000 /année avec une enveloppe de 2,5 mds DA, a fait savoir la ministre, indiquant que ladite commission œuvrera à sortir avec une feuille de route permettant de relever les défis et résoudre tous les problèmes en vue de concrétiser ce projet et généraliser cette expérience à d'autres wilayas.

Pour sa part, M. Bekkai a affirmé que l'exploitation de la voie ferrée pour le transport des déchets ménagers permettra de décongestionner le trafic routier, réduire la pollution atmosphérique ainsi que des mauvaises odeurs.

Le ministre des Transports a fait état de la disposition de son secteur à coopérer avec le ministère de l'Environnement pour "mettre le rail au service du transport des déchets ménagers".

CNAS D'ORAN 3.000 employeurs bénéficient de mesures d'exonération des pénalités de retard

Près de 3.000 employeurs se sont rapprochés, depuis septembre dernier, de la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (CNAS) à Oran, pour bénéficier de nouvelles mesures décidées par l'Etat portant exonérations des pénalités de retard du versement des cotisations, a-t-on appris mardi auprès de la CNAS d'Oran.

Les mesures portent sur l'exonération des pénalités de retard au profit de chefs d'entreprises redevables vis-à-vis de la Caisse et qui bénéficieront d'un rééchelonnement, dans le cadre de l'allègement des charges suite à la pandémie du coronavirus qui a impacté leur situation. Les services créés à cet effet au niveau de la CNAS d'Oran accueillent, au quotidien, entre 40 et 60 employeurs dont les chefs d'entreprises afin, entre autre de prendre en charge leurs préoccupations.

Le guichet de proximité relevant de la CNAS d'Oran contribue à l'opération de sensibilisation quant à l'importance de ces mesures exceptionnelles, à travers notamment des sorties de terrain dans les différentes communes de la wilaya d'Oran et les zones d'ombre, a-t-on souligné, citant huit (8) sorties depuis septembre dernier pour vulgariser ces mesures.

La campagne de sensibilisation, lancée par l'agence de wilaya, la mi-septembre sous le slogan "La sécurité sociale, un acteur essentiel dans la relance économique", se poursuivra jusqu'au 31 janvier prochain. Cette campagne intervient pour encourager un plus grand nombre possible des chefs d'entreprises à l'effet d'accomplir leur devoir envers la CNAS et de veiller à la régularisation de leur situation, de même qu'elle vise à diffuser la culture de la modernisation des services et des relations avec les salariés et de montrer les avantages des prestations électroniques à distance. A souligner que la CNAS d'Oran dénombre pas moins de 13.200 employeurs débiteurs.

APS

TIPASA

Cheikh Khemis Mansour, un exemple de dévouement au noble métier d'enseignant

Après 32 ans de service dans le secteur de l'éducation, Cheikh Khemis Mansour, cadre assidu de la ville de Tipasa a pris sa retraite pour un repos bien mérité avec la conviction d'un travail largement accompli dans l'enseignement, un choix assumé non sans fierté.

Dans un entretien à l'APS à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des enseignants (5 octobre), Cheikh Khemis Mansour, nostalgique de sa "belle mission" dans le corps de l'éducation nationale, n'a de cesse de repenser à son parcours professionnel qu'il avait entamé en 1987 pour l'achever en 2017.

"Durant toutes ces années, je suis resté fidèle à moi-même et à ma noble mission que j'ai choisie et accomplie en toute conviction.

Je n'ai jamais regretté ce choix", a-t-il dit.

Contrairement à certaines de ses connaissances de la ville de Tipasa, ville côtière touristique par excellence, ayant opté pour des métiers peu contraignants et beaucoup moins fatigants que l'enseignement qui exige une attention soutenue, Cheikh Khemis Mansour a choisi le tableau et la craie pour communiquer le savoir.

"Un métier noble grâce auquel je vivrai fier tout au long de ma vie", assure-t-il nostalgique.

Une fierté et un orgueil chaque jour renouvelés quand son regard croise, dans les rues de Tipasa, "les générations de cadres qui sont passées par mes classes,

dont des médecins, dentistes, ingénieurs, pilotes, administrateurs, avocats, policiers et autres enseignants et professeurs.

Un sentiment inestimable", affirme-t-il avec une fierté non dissimulée.

Reconnu par les citoyens de Tipasa pour sa droiture et sa noblesse d'âme, Cheikh Mansour a tenu à mettre en exergue son histoire avec l'enseignement, un corps qu'il n'a nullement intégré par "pur hasard, ou juste pour travailler", mais "par amour du métier. Un rêve d'enfance", assure-t-il.

Il se souvient du jour où son frère aîné avait rejoint le corps enseignant alors qu'il avait lui tout juste 10 ans.

"Ce fut le début de mon rêve", raconte-t-il, se remémorant son frère, son idole qui, muni de son cartable, rejoignait chaque matin l'établissement scolaire dans lequel il enseignait sous les regards respectueux de ses connaissances.

En 1981 cheikh Mansour était élève en 3ème année secondaire au lycée Ziania de Cherchell, filière sciences.

Son sérieux et sa discipline lui valurent d'être choisi pour occuper le poste de surveillant à l'internat de ce t établissement secondaire.

Il avait enseigné plus tard l'arabe au primaire, avant d'être promu à plusieurs postes dans le secteur éducatif, dont le dernier a été celui de directeur, avant de prendre sa retraite après 36 années de service bien rempli.

Son échec au baccalauréat a été l'autre facteur ayant concouru à l'intégration du corps enseignant, dit-il, car "j'étais élève en sciences, alors que je préférais de loin les sciences humaines.

J'ai choisi l'enseignement en dépit de plusieurs offres de travail qui m'ont été faites par d'autres secteurs plus attrayants pour les jeunes de l'époque".

Après avoir dépassé le choc de son échec au bac, il s'inscrit à l'Institut de technologie de l'éducation Ibn Haouzi de Boufarik (Blida) durant l'année professionnelle 1981/1982.

Son premier poste d'emploi, dans l'éducation, a été à l'école de Chaïba, durant l'année scolaire 1983/1984.

"Je me rappellerai toute ma vie de mon premier jour à l'école Mohamed Boudjemâa, sur les hauteurs de Tipasa.

J'étais le premier à arriver sur place, après le gardien de l'établissement", assure-t-il, évo-

quant, non sans émotion, sa première cérémonie de levée des couleurs dans la cour de l'école.

Une cérémonie à laquelle il est demeuré fidèle durant tout son parcours professionnel, assure-t-il.

Selon le témoignage de son collègue Djilali Benyahia, inspecteur de l'éducation, le dossier professionnel de Cheikh Khemis Mansour "est totalement exempté de sanctions, ce qui atteste de son sérieux et son abnégation totale dans le travail".

La discipline et le sérieux de cet enseignant "est exemplaire", de l'avis même de ses anciens élèves, de ses collègues et tous ceux qui l'ont côtoyé dans son travail, en tant qu'enseignant, directeur et formateur, souligne M.

Benyahia, qualifiant son départ de "perte" pour le secteur éducatif de Tipasa.

En nostalgique, Cheikh Khemis Mansour s'implique dans la célébration de certaines manifestations, à l'instar de "Youm el Ilm" (Journée du Savoir) et d'autres compétitions sportives et culturelles abritées par les établissements scolaires de la wilaya, question pour lui de raviver le souvenir de sa "belle mission" dans le secteur de l'éducation.

COMMERCE

Signature d'une convention pour le renforcement du contrôle de qualité des produits et la répression de la fraude

Une convention a été signée, mardi à Alger, entre le Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), l'organisme algérien d'accréditation (ALGERAC), le Laboratoire national d'essais (LNE) et le Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association Algérie-Union européenne (P3A), en vue de garantir la qualité des produits. Cette convention a pour objectif de garantir la conformité des produits locaux et importés aux normes internationales et d'assurer l'accompagnement technique des opérateurs économiques. La convention a été signée en marge d'un séminaire organisé par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations sur l'accréditation des laboratoires de répression de la fraude, en présence de cadres du ministère et des organismes parties de l'Accord.

Dans ce cadre, des certificats d'accréditation ont été délivrés par ALGERAC à huit laboratoires de répression de la fraude dans les wilayas de Biskra, Oued Souf, Djelfa, Blida, Sétif, Souk Ahras, Saïda et Tissemsilt. Ces labora-

toires spécialisés ont été enregistrés dans le Programme d'appui spécifique à la surveillance et l'encaissement du marché (PASSEM). Neuf autres laboratoires ont été programmés pour l'obtention de l'accréditation. Il s'agit des laboratoires d'Alger, Constantine, Oran, Chlef, Mostaganem, Batna, Annaba, Tiaret et Béjaïa, outre le LNE.

Les opérateurs économiques pourront bénéficier des services de ces laboratoires accrédités dans le cadre de leurs différentes opérations, qu'il s'agisse de l'exportation ou de l'autocontrôle de leurs produits, selon les explications fournies par le premier responsable du secteur, Kamel Rezig. En plus du LNE, l'Algérie compte 32 laboratoires de répression de la fraude, auxquels s'ajoutent 6 autres labos, réceptionnés récemment, que le ministère œuvre à doter de matériels scientifiques nécessaires, a expliqué M. Rezig, faisant état de 10 autres laboratoires dont le taux de réalisation a dépassé 95%.

Le secteur propose l'acquisition de 8 laboratoires mobiles équipés à mettre en place au niveau des inspections frontalières d'Alger,

Skikda, Annaba, Jijel, Oran, Bejaïa afin de renforcer le contrôle des produits importés. Afin d'obtenir l'accréditation de ces laboratoires, le ministère du Commerce a procédé, depuis 2019, à l'exécution d'une stratégie, dans le cadre du PASSEM, pour développer les capacités techniques d'un système de mise en conformité des produits et confirmer les résultats des analyses, conformément à la certification ISO 17025.

De surcroît, le CACQE a bénéficié de plusieurs programmes de développement pour la réalisation et l'équipement des labos de lutte contre la fraude partout sur le territoire national. Le ministère du Commerce a tracé un programme visant le développement et la modernisation du dispositif de contrôle et le renforcement des mécanismes de contrôle de conformité des produits sur le marché national et au niveau des frontières.

Le programme en question inclut des opérations d'habilitation, de préparation et de formation au profit des agents, leur permettant de s'acquitter efficacement de leur mission de contrôle.

MIGRANTS

Plus de cent migrants clandestins gambiens arrêtés aux larges des côtes sud du Sénégal

Une pirogue convoyant 103 migrants gambiens en partance pour l'Europe a été arrêtée mardi soir aux larges de Kaffountine (Bignona, sud) par la gendarmerie sénégalaise en collaboration avec des agents de l'Aire marine protégée de cette localité dans le sud du pays, a rapporté mercredi l'Agence de presse sénégalaise.

Il s'agit de 103 personnes, tous des garçons, dont l'âge est compris entre 18 et 24 ans, a ajouté la même source.

Tous ces candidats à l'émigration clandestine sont de nationalité gambienne, à l'exception d'une personne de

nationalité bissau-guinéenne mais résidant en Gambie.

Ces candidats avaient décidé d'embarquer au Sénégal à partir du village de Sankoye, une localité située aux environs de l'île de Saloulou dans la commune de

Kaffountine, qui comptabilise une dizaine de sites insulaires.

Il ressort des premiers interrogatoires qu'une cinquantaine d'autres candidats à l'émigration étaient en attente sur un site non encore

identifié. Les 103 personnes sont toutes prises en charge par les membres de forces de défense et de sécurité sénégalaises au poste de la gendarmerie de Kaffountine dans le département de Bignona.

FRANCE

Décès du doyen des Français à l'âge de 112 ans

L'homme le plus âgé de France est décédé, mardi à Fort-de-France, en Martinique, à l'âge de 112 ans, a annoncé sa famille. Le doyen des Français, qui a été docker et marin-pêcheur, était né le 17 avril 1909. Le Martiniquais Jules Théobald était président d'honneur de l'Association des habitants du littoral de

la Pointe des Nègres en mars dernier.

"Les gens découvrent petit à petit son décès. Il laissera un grand vide même si on s'y attendait un petit peu", a déclaré Steeve Moreau, maire-adjoint de Fort-de-France chargé de la sécurité, cité par les médias.

"C'était aussi un militant politique. Il

en parlait peu mais il a été au Parti Progressiste Martiniquais (PPM) aux côtés d'Aimé Césaire. Il nous disait tout le plaisir qu'il avait d'avoir mené ces combats. Il y a beaucoup d'affection pour lui", a rapporté M. Moreau, chargé de représenter le quartier de la Pointe des Nègres au Conseil municipal.

RÉFUGIÉS

La Colombie demande au Panama de "faciliter" le passage des migrants les plus vulnérables

La Colombie a demandé au Panama de "faciliter" le passage des migrants les plus vulnérables à la frontière entre les deux pays, une zone de jungle hostile et montagneuse, a-t-on indiqué mardi de source officielle.

Le défenseur du peuple (ombudsman) colombien, Carlos Camargo, a appelé le Panama à mettre en place un corridor "facilitant le transit

des enfants, des adolescents, des femmes enceintes et allaitantes, afin qu'ils ne mettent pas leur vie en danger", selon ses propos relayés par des médias locaux.

M. Camargo s'exprimait à l'issue d'une réunion avec les autorités de la ville de Necoclí (nord-ouest), où près de 20.000 migrants, en grande majorité de nationalité haïtienne, attendent pour traver-

ser par bateau le Golfe d'Uraba, puis entamer à pied la traversée de la jungle du Darien marquant la frontière entre les deux pays.

Ce voyage périlleux, sur des sentiers boueux et escarpés, au milieu d'une jungle hostile rincée par les pluies tropicales, dure quatre à cinq jours, jusqu'à la ville panaméenne de Bajo Chiquito.

Il se fait, côté colombien,

en échange d'un prix moyen de 300 dollars par personne payés aux passeurs.

Cet itinéraire a connu une hausse spectaculaire des passages de migrants cette année : quelque 67.000 personnes ont effectué la traversée entre janvier et août, contre 6.465 pour l'ensemble de l'année 2020, d'après l'autorité migratoire panaméenne.

LIBERIA

Des centaines de femmes manifestent contre les crimes rituels présumés

Des centaines de Libériennes ont manifesté mardi à Monrovia contre une série de crimes rituels présumés dans le pays, ont constaté des sources médiatiques.

Des rumeurs de crimes rituels se propagent depuis des semaines sur les réseaux sociaux dans ce pays pauvre d'Afrique de l'Ouest, évoquant la découverte de corps amputés de parties qui serviraient à des fins occultes.

La police libérienne a toutefois démenti la plupart des rumeurs et a arrêté un membre de l'opposition accusé de les amplifier.

Des centaines de femmes se sont ras-

semblées mardi devant l'Assemblée nationale pour protester contre ces meurtres présumés.

Les manifestantes ont remis aux autorités une déclaration exigeant que le gouvernement et la police examinent "le nombre exponentiel de crimes rituels".

Les crimes rituels étaient fréquents dans le pays pendant les guerres civiles qui ont déchiré le Liberia de 1989 à 2003.

Les parties amputées d'un cadavre seraient employées dans des rituels conçus pour protéger le meurtrier.

Le chef de la police nationale, Patrick Sudue, cité dans la presse à la fin du mois dernier, déclara il cependant que les der-

nières affirmations en date de crimes rituels étaient dénuées de fondement.

"Des personnes sont rémunérées" pour faire circuler les rumeurs, a-t-il dit tout en admettant la réalité d'un meurtre rituel récent dans le sud-est.

La semaine dernière, la police a arrêté un membre du parti d'opposition Alternative National Congress pour avoir publié en ligne de fausses informations sur de présumés crimes rituels.

Le Liberia est un pays éprouvé qui se remet de la guerre civile et de l'épidémie d'Ebola qui a sévi en Afrique de l'Ouest de 2014 à 2016 tuant 4.800 personnes dans le

AFGHANISTAN

La moitié des enfants de moins de 5 ans menacés de malnutrition aiguë (ONU)

La moitié des enfants afghans de moins de cinq ans devraient souffrir de malnutrition aiguë, alors que la faim s'installe pour des millions de personnes en Afghanistan, ont alerté mardi l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM).

Le Représentant de l'UNICEF en Afghanistan, Hervé Ludovic De Lys, et le Représentant du PAM, Mary-Ellen McGroarty, ont tiré la sonnette d'alarme sur la crise nutritionnelle des enfants et des mères, au terme d'une visite de deux jours à Hérat.

Les deux responsables onusiens se sont inquiétés de

"l'état désastreux de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire qui sévit en Afghanistan".

Selon l'ONU, près de 14 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë en Afghanistan.

Parmi elles, 3,2 millions d'enfants de moins de cinq ans devraient souffrir de malnutrition aiguë d'ici la fin de l'année.

"Au moins un million de ces enfants risquent de mourir de malnutrition aiguë sévère sans traitement immédiat", ont averti les deux agences onusiennes.

D'autant que sans accès fiable à l'eau, à la nourriture et aux services de santé et de nutrition de base, les enfants afghans et leurs familles subissent le poids d'années de conflit et de la crise économique actuelle.

De plus, l'hiver approchant à grands pas, c'est maintenant une course contre la montre pour aider les familles afghanes qui n'ont pas non plus accès à l'eau potable et aux services de santé et de nutrition.

Pour sa part, le Représentant de l'UNICEF en Afghanistan, Hervé Ludovic De Lys a alerté sur la santé

nutritionnelle des mères et de leurs enfants qui "se dégrade de jour en jour", outre la propagation rapide des épidémies de rougeole et de diarrhée aqueuse aiguë qui "ne fera qu'exacerber la situation".

Pour l'ONU, à défaut d'une intervention maintenant, la malnutrition ne fera que s'aggraver.

A cet effet, la Représentante du PAM en Afghanistan a appelé la communauté internationale "à débloquer les fonds qu'elle a promis il y a plusieurs semaines, sinon l'impact pourrait être irréversible".

SUÈDE

Explosion d'un immeuble : mandat d'arrêt international contre le suspect (justice)

L'homme de 55 ans suspecté d'avoir provoqué l'explosion d'un immeuble qui a fait de nombreux blessés à Göteborg la semaine dernière est visé par un mandat d'arrêt international, a annoncé mardi la justice suédoise.

"Le mandat d'arrêt vaut tant pour l'Union européenne que pour des extraditions depuis le reste du monde", a indiqué le parquet dans un communiqué, relayé par des médias.

Identifié par les médias suédois comme s'appelant Mark Lorentzon, l'homme est recherché pour tentative de meurtre.

Il est suspecté d'avoir provoqué l'explosion mardi dernier de l'immeuble où il habitait dans la deuxième ville du pays et dont il risquait d'être expulsé.

Un important incendie s'en était suivi, mais le suspect est introuvable depuis. Seize personnes avaient été hospitalisées, dont quatre pour des blessures graves et 140 personnes avaient dû être évacuées.

MOZAMBIQUE

Des enfants soldats secourus par les autorités (Unicef)

Les forces gouvernementales du Mozambique ont secouru des enfants enlevés dans le nord-est du pays par des terroristes les ayant enrôlés comme combattants, a indiqué mardi l'Unicef, sans préciser leur nombre.

"J'aimerais pouvoir vous donner plus de détails sur les enfants sauvés, mais bien sûr, nous ne voulons pas mettre en danger les négociations en cours", a déclaré sans autre détail un porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) à Genève, James Elder.

La semaine dernière, l'ONG Human Rights Watch avait indiqué que des centaines d'enfants avaient été enlevés par des terroristes, puis entraînés dans des camps pour devenir des combattants.

M. Elder a confirmé l'existence de ces enfants soldats, sans toutefois être en mesure de donner des chiffres.

"Tout ce que nous pouvons dire, c'est que des milliers d'enfants ont été déplacés dans ces endroits et sont à risque", a-t-il déclaré.

Aucun enfant n'a été libéré par leurs ravisseurs, mais "les forces du gouvernement ont secouru des enfants", a-t-il dit sans donner de détails, précisant que l'Unicef travaillait avec d'autres acteurs humanitaires pour leur offrir une assistance.

Il a indiqué par ailleurs que des filles avaient également été enlevées et subi des violences : "nous avons des preuves de violences sexuelles contre les filles, nous avons des preuves de mariage forcé de filles".

"Alors que les zones précédemment occupées par les (terroristes) deviennent accessibles, du matériel vidéo non vérifié, obtenu par les forces armées dans un camp d'entraînement abandonné, montre apparemment des enfants enlevés âgés d'à peine cinq ans en train de manipuler des armes et d'être endoctrinés au combat", a expliqué le porte-parole de l'Unicef.

D'autres rapports récents sur des enfants enlevés correspondent aux récits faits par les membres de leur famille au personnel de l'Unicef sur le terrain et à ses partenaires, a-t-il dit.

BILAN DU CORONAVIRUS

125 nouveaux cas, 92 guérisons et 7 décès

Cent-vingt-cinq (125) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 92 guérisons et 7 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mercredi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élevé ainsi à 231.171, celui des décès à 5.838 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 139.898.

Par ailleurs, 18 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même

source. En outre, 30 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 15 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 3 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la si-

tuation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.



LUTTE CONTRE LE CANCER

Acquisition de 7 nouveaux accélérateurs en 2022

Le directeur général des services de santé au ministère de la Santé, Pr. Ilyes Rahal a fait état, mardi à Alger, de l'acquisition en 2022 de sept (07) nouveaux accélérateurs de particules.

Ces équipements viennent renforcer le Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) et le Centre anti-cancer (CAC de Blida, qui n'arrive plus à satisfaire la demande au niveau de la région Centre.

Le même responsable s'est félicité de la décision du ministère de la Santé de récupérer le Fonds national de lutte contre le cancer, créé en 2012 et "très faiblement uti-

lisé", pour l'acquisition des médicaments innovants et l'entretien des accélérateurs installés ces dernières années au niveau des CAC, l'aménagement et l'équipement des services de chirurgie spécialisés et de l'unité de transplantation de moelle osseuse à l'hôpital d'Oran.

Une enveloppe de 350 mds DA a été allouée à l'achat de nouveaux accélérateurs, 03 mds DA pour l'acquisition de médicaments, 1,5 mds DA pour équiper les services de chirurgie et 02 mds DA pour la maintenance des équipements de radiothérapie, a-t-il précisé. Les malades du cancer ont

géré ces derniers mois pour obtenir un rendez-vous en radiothérapie suite à la panne de plusieurs accélérateurs, non réparés à temps du fait de la propagation du Coronavirus. Le ministère s'attelle, selon Pr. Rahal, à remédier à la situation le plus rapidement possible. Par ailleurs, le ministre de la Santé, Pr. Abderrahmane Benbouzid, a fait savoir que des patients, dont l'état requiert une prise en charge en radiothérapie, ont été orientés vers des wilayas du Sud disposant de CAC, déplorant le refus de la plupart de ces patients de cette mesure en dépit du fait que l'opération soit organisée en col-

laboration avec les associations d'aides aux cancéreux pour l'hébergement et en coordination avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale pour le transport. Préconisant la rationalisation des CAC selon la densité démographique de chaque région, le ministre a fait état de "leur mauvaise exploitation" dans certaines wilayas, notamment celles à densité démographique très faible. "Des centres sont totalement vides au moment où d'autres font face à une très forte pression en raison d'une répartition non judicieuse", a-t-il déploré.

32 médicaments innovants dans la liste des médicaments destinés à la prise en charge des cancers

La Directrice de la pharmacie au ministère de la Santé, Dr Soumia Benhamida, a indiqué mardi à Alger que "32 médicaments innovants" seront inclus dans la liste des médicaments destinés à la prise en charge de tous types de cancers à l'échelle nationale après leur enregistrement et le lancement par la Pharmacie centrale des hôpitaux d'un appel d'offres pour leur acquisition. En marge d'une Journée de formation sur la prévention du

cancer du sein, organisée au ministère dans le cadre de la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein "octobre rose", la responsable a précisé que "le ministre a signé cette semaine une décision prévoyant l'inclusion de toutes les nouvelles molécules, notamment innovantes, dans le Fonds national de lutte contre le cancer pour leur acquisition après leur enregistrement et le lancement par la Pharmacie centrale des hô-

pitaux d'un appel d'offres à cet effet". Lors de l'événement, le Pr. Adda Bounedjar a précisé que l'acquisition de ces médicaments interviendra avant la fin de l'année, faisant état de la réalisation prochaine d'un guide dédié au consensus thérapeutique pour la prise en charge des cancers avec les médicaments innovants, et ce, avec la participation d'experts et de chefs de services d'oncologie de différents hôpitaux, dans le but de généraliser

ces thérapies à travers l'ensemble du territoire. Le directeur général des services de santé au ministère, Pr. Ilyes Rahal, a indiqué que cette opération permettra à tous les patients de bénéficier de ces médicaments innovants conformément aux prescriptions des spécialistes et au consensus thérapeutique approuvé par la commission de lutte contre le cancer au ministère.

Selon le Registre national des cancers de l'Institut national de

santé publique (INSP), l'Algérie enregistre annuellement plus de 50.000 nouveaux cas de cancer. Les cancers du sein, colorectal, digestif, du poumon et du col de l'utérus sont les cinq les plus répandus dans le pays. Plus de 14.000 nouveaux cas de cancer du sein sont enregistrés tous les ans en Algérie, notamment chez les moins de 40 ans, alors que ce type de cancer touche essentiellement les plus de 65 ans en Occident.

Réactivation du Fonds national de lutte contre le cancer en vue d'une meilleure prise en charge des cancéreux

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a annoncé, mardi à Alger, "la réactivation" du Fonds national de lutte contre le cancer qui a été créé en 2012 pour une meilleure prise en charge des malades. Lors d'une journée de formation tenue au siège du ministère sur la sensibilisation contre le cancer du sein au profit des journalistes, à l'occasion de la célébration du mois d'octobre rose, le ministre de la Santé a affirmé que "la réactivation du Fonds national de lutte contre le cancer contribuera à une prise en charge idoine des cancéreux, à travers l'équipement des services de soins en radiothérapie, par l'acquisition de nouveaux accélérateurs linéaires et la mise à disposition de médicaments supplémentaires". Cela passe également par l'entretien des appareils et des équipements destinés à la radiothérapie et la mise en place d'un

guide national renfermant tous les protocoles de soins". Après avoir valorisé le rôle qu'accomplissent les différents médias nationaux dans la sensibilisation des citoyens en matière sanitaire, le même responsable a indiqué que l'atteinte par le cancer "est devenue désormais une véritable obsession" de tous les systèmes de santé de par le monde, étant la 2e cause principale de décès après les pathologies cardio-vasculaires, notant à l'occasion, les facteurs de risque, dont la pollution environnementale, le changement du mode de vie, ainsi que la sédentarité. Faisant observer que le nombre de cancers de tous types en Algérie est estimé à plus de 50.000 cas, le ministre a affirmé que le cancer du sein vient en tête, avec l'enregistrement de plus de 14.000 cas annuellement.

Pour faire face à cette situation épidé-

miologique et lutter contre sa propagation, le ministre de la santé a rappelé l'existence du Plan national de lutte contre le cancer (2015-2020) qui a englobé toutes les activités liées à la prévention, au dépistage précoce de la maladie, à l'examen et aux soins, d'autant plus que l'Etat a mobilisé dans le cadre de ce plan, tous les moyens matériels et humains, en sus de la prise en charge psychologique.

Selon le ministre, 41 services ont été ouverts sur tout le territoire national, 77 unités de chimiothérapie, en plus de 20 centres de lutte anti-cancer, dont 6 appartenant au secteur privé, avec un budget alloué à l'acquisition de médicaments et de consommables médicaux inclus dans ce traitement au niveau de la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), outre le renforcement des établissements hospitaliers avec des res-

sources humaines qualifiées et spécialisées, l'ouverture et le renforcement des établissements hospitaliers spécialisés avec les appareils de radiothérapie, dont le nombre est passé de 7 en 2013 à 50 actuellement, dont 12 dans le secteur privé.

D'autre part, le ministère -ajoute le premier responsable du secteur- a établi un réseau national des registres des cancers, mis en place depuis 2014, soulignant l'obligation d'établir un registre des cancers au niveau de chaque wilaya, ce qui permettra de fournir des informations précises sur la maladie pour réaliser des études analytiques et connaître ainsi les moyens de prévention. En plus de tous les efforts de l'Etat dans le domaine de la prévention, M. Benbouzid a indiqué que le secteur, mise sur le rôle joué par les différents médias dans la sensibilisation afin d'en réduire la prévalence".

Cancer du sein : le dépistage précoce permet la guérison de 90 % des cas (spécialistes)

Le dépistage précoce du cancer du sein permet de guérir 90 % des cas et de réduire le taux de mortalité, ont souligné mardi à Alger des spécialistes en oncologie.

Encourager le dépistage précoce du cancer du sein permettrait la guérison de 9 cas sur 10 dans le cas d'une bonne prise en charge, ce qui réduirait le taux de mortalité de cette catégorie", a affirmé le Professeur Abderrezak Bouamra, spécialiste en épidémiologie et en médecine préventive à l'Établissement hospitalier public (EHP) de Tipaza lors d'une Journée de formation sur la sensibilisation au cancer du sein au profit des journalistes, à l'occasion du mois d'"Oc-

tobre rose". Présentant la situation épidémiologique en se référant au Registre national du cancer, le spécialiste précise qu'une (01) femme sur huit (08) peut être atteinte de cancer du sein en Algérie, et ce pour plusieurs facteurs dont les facteurs génétiques et hormonaux et autres environnementaux, à l'instar de l'obésité, du manque d'activités physiques, de la mauvaise alimentation outre la consommation de l'alcool et du tabac.

Il a tenu à saluer le lancement du Registre national du cancer qui contribue, a-t-il dit, à la planification, à la rationalisation et à l'évaluation des soins et aide les déci-

deurs à améliorer la prise en charge des malades à travers toutes les régions du pays.

De son côté, Lamia Kara du Centre anticancer (CAC) de la wilaya de Sétif a précisé que le cancer du sein représente 55 cas/100.000 habitants en Algérie et est détecté, dans la plupart des cas, à moins de 40 ans.

Ce type de cancer, qui est en nette augmentation, vient en tête de tous les types de cancer répandus dans la société, avec plus de 14.000 nouveaux cas/an, selon le Registre du cancer de l'Institut national de santé publique (INSP).

En dépit des campagnes et des programmes de prévention menés

par les pouvoirs publics, 65% des femmes atteintes entament le traitement à un stade très avancé de la maladie, a expliqué la spécialiste, mettant l'accent sur l'impératif d'intensifier les campagnes de sensibilisation pour un diagnostic précoce.

De son côté, Dr. Amina Abdelouahab, spécialiste en dépistage précoce du cancer de sein au CPMC (Alger) a mis en avant le rôle des médias en termes de sensibilisation à cette maladie, relevant les prévisions de l'Institut national de la santé publique (INSP) qui indiquent le nombre de cas passerai de 14.000 cas en 2020 à 18.000 nouveaux cas en

2025. La prise en charge du cancer de sein nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs activant dans ce domaine, à savoir les associations et les familles pour la lutte contre certaines idées "archaïques qui entravent l'avancement du processus de traitement, notamment le diagnostic et le dépistage précoce", a-t-elle poursuivi. Dans ce sillage, Dr Abdelouahab a qualifié la prise en charge psychologique des femmes atteintes d'"extrême importante", particulièrement sur le plan social car elles estiment que l'atteinte du cancer leur expose au divorce, notamment après l'ablation du sein.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

La Covid-19 a fait au moins 4.813.581 morts

La Covid-19 a fait au moins 4.813.581 morts dans le monde depuis l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan annoncé mercredi par des sources officielles.

Plus de 235.767.340 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

L'OMS estime même, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui officiellement recensé.

Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste aussi non détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays.

Sur la journée de mardi, 8.214 nouveaux décès et

446.871 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.845 nouveaux morts, la Russie (929) et le Mexique (790).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 705.284 décès pour 43.950.779 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 598.829 morts et 21.499.074 cas, l'Inde avec 449.538 morts (33.871.881 cas), le Mexique avec 279.896 morts (3.691.924 cas), et la Russie avec 212.625 morts (7.662.560 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est



celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 605 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Bosnie (328), la Macédoine du Nord (324), la Hongrie (313), le Monténégro (311) et la Bulgarie (305).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisent 1.496.070

décès pour 45.141.748 cas, l'Europe 1.323.544 décès (68.662.932 cas), l'Asie 845.754 décès (54.356.958 cas), les Etats-Unis et le Canada 733.297 décès (45.592.600 cas), l'Afrique 211.845 décès (8.331.950 cas), le Moyen-Orient 200.812 décès (13.488.359 cas), et l'Océanie 2.259 décès (192.802 cas).

RUSSIE

Plus de 900 morts du Coronavirus en 24 heures pour la première fois

La Russie a enregistré mercredi, pour la première fois, plus de 900 décès du Covid-19 en 24 heures, en pleine flambée épidémique qui a contraint plusieurs régions à réintroduire des restrictions sanitaires.

Lors des dernières 24 heures, 929

décès causés par le nouveau coronavirus ont été recensés en Russie, ce qui constitue un nouveau record pour ce pays, selon le dernier bilan du gouvernement.

Depuis la mi-juin, la Russie est frappée violemment par le variant Delta du virus, plus contagieux.

L'épidémie est renforcée par une campagne de vaccination laborieuse, le refus des autorités d'introduire des mesures sanitaires plus strictes, et le faible respect du port du masque au sein de la population.

GRANDE BRETAGNE

33.869 nouveaux cas en 24 heures

Pas moins de 33.869 personnes supplémentaires ont été testées positives au coronavirus ces dernières 24 heures, ce qui a porté le nombre total de cas de Covid-19 dans le pays à 7.967.985, selon les chiffres officiels publiés mercredi.

Le pays a également enregistré 166 autres décès liés au coronavirus. Le nombre

total de décès dus à cette maladie au Royaume-Uni s'élève désormais à 137.152.

Ces chiffres ne comprennent que les décès de personnes survenues dans les 28 jours suivant leur premier test positif.

Il y a actuellement 6.747 patients hospitalisés pour la Covid-19.

Ces données ont été pu-

bliées alors que le Premier ministre britannique Boris Johnson a affirmé que les dernières données suggèrent qu'il n'était pas nécessaire de s'écarter de son "plan A" pour le Royaume-Uni.

Le "plan A" consiste à s'appuyer sur le programme de rappel ainsi que sur le test et la traçabilité, par opposition au "plan B" qui pourrait

impliquer le port obligatoire de masques, la distanciation sociale et d'autres mesures décrites dans le plan hivernal du gouvernement.

Près de 90% des personnes âgées de 16 ans et plus au Royaume-Uni ont reçu leur première dose de vaccin et plus de 82% ont reçu les deux doses, selon les derniers chiffres.

TUNISIE

4 décès supplémentaires et 406 nouvelles contaminations en 24 heures

Au total, quatre décès supplémentaires et 406 nouvelles contaminations par le coronavirus ont été recensés lundi en Tunisie, a rapporté mardi soir, le ministère de la Santé. Dans son bulletin quotidien sur la situation épidémique dans le pays, le ministère a fait

savoir que le taux de positivité des tests Covid-19 a atteint 5,14%. Selon la même source, le nombre de décès totalisés depuis l'apparition du virus en Tunisie en mars dernier s'est élevé à 24.966 morts. Le nombre total de guérisons a atteint 679.712 personnes après le ré-

tablissement de 673 personnes. Celui des personnes hospitalisées, à la même date, dans des établissements de santé des secteurs public et privé a atteint 962 malades dont 184 se trouvent dans les services de soins intensifs et 67 sont placés sous respirateurs artificiels.

OMS

Le Covid-19 n'est toujours pas sous contrôle

La responsable de la gestion de l'épidémie de Covid-19 à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) Maria Van Kerkhove a souligné mardi que le nouveau coronavirus n'était toujours pas sous contrôle, nombreux étant ceux qui croient à tort que la pandémie est presque vaincue. Selon Mme Van Kerkhove, 3,1 millions de nouveaux cas de contamination et 54.000 décès ont été

rapportés la semaine dernière dans le monde, les vrais chiffres étant probablement bien supérieurs. "La situation est encore incroyablement dynamique. Et elle est dynamique car nous n'avons pas le contrôle de ce virus", a souligné l'épidémiologiste américaine lors d'échanges en direct sur les réseaux sociaux de l'OMS. "Nous ne sommes pas encore sortis d'affaire. Nous sommes com-

plètement au milieu de cette pandémie. Mais où au milieu... nous ne le savons pas encore, car franchement nous n'utilisons pas les outils dont nous disposons actuellement pour nous rapprocher de la fin", a-t-elle ajouté. "Dans certaines villes nous voyons les unités de soins intensifs et les hôpitaux saturés et des gens qui meurent alors que dans les rues, les gens se comportent comme si (l'épi-

démie) était complètement terminée", a-t-elle déploré.

L'experte a souligné également que les décès concernaient largement des personnes qui n'ont pas été vaccinées. Selon les données fournies par les pays qui communiquent ces informations, "le taux d'hospitalisation et de décès est loin" le plus élevé "parmi ceux qui n'ont pas été vaccinés", a-t-elle déclaré.

USA

Johnson & Johnson demande l'autorisation pour une dose de rappel de son vaccin

Le groupe pharmaceutique Johnson & Johnson a annoncé mardi avoir soumis des données à l'Agence américaine des médicaments (FDA) en vue d'obtenir l'autorisation pour une injection de rappel chez les adultes de son vaccin unidose contre le Covid-19.

Ces données incluent les résultats d'une étude clinique selon laquelle une deuxième dose injectée environ deux mois (56 jours) après la première montre une efficacité de 94% contre les cas symptomatiques (modérés à graves) aux Etats-Unis, et de 100% contre les cas graves 14 jours après cette seconde injection, a rappelé l'entreprise dans un communiqué.

Une seconde dose injectée six mois après la première multiplie également "par neuf" les niveaux d'anticorps observés, selon une autre étude de "J&J", et "par douze" quatre semaines après le rappel.

Le vaccin, pris en unidose ou en dose de rappel, est généralement bien toléré par les patients, a assuré le groupe américain.

La FDA a de son côté indiqué que son comité d'experts se réunirait les 14 et 15 octobre pour étudier les demandes d'autorisation de Johnson & Johnson et de la société Moderna.

ESPAGNE

La troisième dose élargie aux plus de 70 ans

L'Espagne a décidé mardi d'administrer une troisième dose de vaccin contre la Covid-19 à toutes les personnes de plus de 70 ans afin d'augmenter leur protection, a annoncé le ministère de la Santé.

La commission nationale de la santé publique a décidé "d'étendre le groupe de personnes auxquelles une dose de rappel du vaccin Covid-19 doit être administrée aux personnes âgées de plus de 70 ans, dès la fin du mois d'octobre, à condition qu'ils aient eu leur deuxième dose depuis au moins six mois", a indiqué le ministère dans un communiqué.

Jusqu'ici, l'Espagne n'administrerait une troisième dose qu'aux résidents en maison de retraite et à certaines personnes immunodéprimées.

"Une dose de rappel d'ARN messenger sera administrée (...) l'objectif est d'augmenter la protection des personnes les plus vulnérables", a expliqué le ministère.

Le régulateur européen a approuvé lundi l'administration d'une troisième dose du vaccin Pfizer/BioNTech pour les plus de 18 ans, craignant que la protection contre le Covid-19 ne baisse après les premières injections.

Des doses supplémentaires des vaccins Moderna et Pfizer, pour les personnes dont le système immunitaire est gravement affaibli, ont également été approuvées par l'Agence européenne des médicaments (EMA).

Au moins une quinzaine de pays dans le monde ont commencé à administrer une troisième dose aux plus fragiles, notamment certains pays de l'UE (France, Italie, Allemagne...) qui n'ont pas attendu le feu vert des autorités européennes, anticipant un regain hivernal de l'épidémie.

THYRÔÏDE BIEN TRAITER SES TROUBLES

Un Français sur dix souffre d'un mauvais fonctionnement de sa thyroïde. Parmi eux, certains sont sous Levothyrox®, un médicament dont on a beaucoup parlé ces derniers mois. L'occasion de revenir sur les troubles de la thyroïde et sur les différents traitements possibles.

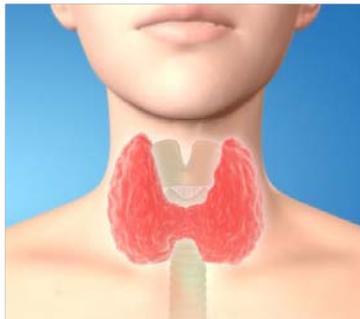
L'été dernier, un médicament jusqu'alors inconnu du grand public a fait la une de l'actualité. Suite à une modification de formulation par le fabricant, le Levothyrox® a provoqué chez certains patients des effets secondaires désagréables. À cette occasion, on a appris que 3 millions de Français prennent quotidiennement ce médicament. Mais à quoi sert-il? Le Levothyrox® est l'un des noms commerciaux de la lévothyroxine, hormone de synthèse et copie de la thyroxine, l'une des hormones produites naturellement par la thyroïde. Il s'agit d'un traitement substitutif principalement utilisé pour pallier l'hypothyroïdie, c'est-à-dire le ralentissement du fonctionnement de la thyroïde.

UNE GLANDE VITALE

Cette petite glande d'une vingtaine de grammes située dans la gorge, juste sous la pomme d'Adam, a beau être discrète, elle n'en est pas moins vitale. À partir de l'ode de l'allaitement, elle fabrique des hormones (thyroxine, ou T4, et triiodothyronine, ou T3) afin à réguler la fréquence cardiaque, la température corporelle, la glycémie, le sommeil, l'humeur ou le poids. Chez la femme enceinte, elle joue un rôle essentiel dans le développement cérébral du bébé. Chez l'enfant, elle participe à la croissance et, chez l'adolescent, elle intervient dans le déclenchement de la puberté.

DES DOSAGES ULTRA PRÉCIS

Si la quantité d'hormones T3 et T4 peut être dosée par une simple prise de sang, le dosage de la TSH, produite par l'hypophyse, est l'examen le plus courant. Cette hormone reflète le fonctionnement de la glande (voir ci-contre) et s'avère plus fiable pour repérer d'éventuels dérèglements. Normalement, la TSH oscille entre 0,4 et 4 mU/L (milli-unités internationales par litre de sang), mais cette fourchette est seulement indicative, car elle peut varier d'une personne à l'autre et même d'un jour à l'autre chez une même personne. Il faut



également s'assurer que la maladie est bien liée à la thyroïde, et non à l'hypophyse elle-même. Ces précautions prises, on considère que, si le taux de TSH est au-dessus de la moyenne, c'est que la thyroïde a des faiblesses. S'il est en dessous (et même parfois indétectable), c'est au contraire que la thyroïde s'est emballée.

LA RÉGULATION DES HORMONES THYROÏDIENNES

Un système en boucle

Le fonctionnement de la thyroïde est sous le contrôle d'une glande située à la base du crâne, l'hypophyse, elle-même régulée par une glande du cerveau, l'hypothalamus. Normalement, tout fonctionne en harmonie. Mais quand un déséquilibre s'installe, en plus ou en moins, des signes cliniques apparaissent.

1. Stimulation

Quand le taux d'hormones thyroïdiennes dans le sang baisse, l'hypophyse envoie une hormone qui stimule la thyroïde, la thyrostimuline (TSH).

2. Production

La glande fabrique des hormones thyroïdiennes. Pour cela, elle a besoin d'iode.

3. Diminution

Quand le taux d'hormones est satisfaisant, la thyroïde envoie un signal au cerveau pour calmer la production de TSH.

LES DEUX DÉSÉQUILIBRES FRÉQUENTS

Hypothyroïdie, la glande fonctionne au ralenti

- Les Symptômes
 - Fatigue
 - Frilosité
 - Prise de poids modérée
 - Signes de dépression
 - Ralentissement du rythme cardiaque
- Constipation
- Crampes
- Vertiges
- Diminution de la soif
- Diminution de la libido
- Infertilité

Quels traitements?

• Levothyroxine
Pour pallier le manque d'hormones

thyroïdiennes, et en particulier celui de thyroxine, il faut prendre de la lévothyroxine (c'est le fameux Levothyrox®...). Elle sera transformée ensuite en T3 par l'organisme lui-même, en fonction de ses besoins.

Hypertyroïdie; la glande fonctionne en sur-régime

Les symptômes

- Amaigrissement malgré un appétit augmenté
- Fonte musculaire
- Augmentation du rythme cardiaque
- Sensation d'avoir toujours chaud
- Sudation importante
- Irritabilité
- Diarrhées
- Yeux exorbités
- Tremblements des doigts
- Extrême intolérance au stress

Quels traitements?

• Antithyroïdiens de synthèse. Ces médicaments sont parfois associés à des bêtabloquants pour ralentir le rythme cardiaque. Le traitement s'étale sur une période qui varie de 6 à 18 mois.

• Iode radioactif

Il peut être prescrit en cas de contre-indication aux médicaments ou dans certaines formes d'hypertyroïdie. Capté par les cellules de la glande, l'iode « trompe » la thyroïde, qui arrête alors la production.

• Ablation de la thyroïde

Elle est envisagée en cas d'hypertyroïdie récidivante ou de goitre volumineux. Elle nécessite alors de prendre des hormones thyroïdiennes à vie.

INFOS PRATIQUES

Garder sa thyroïde en forme...

• Vertes des aliments riches en iode
D'après l'étude Inca2 sur les habitudes nutritionnelles des Français, la consommation moyenne d'iode se situe à 126 µg/j, soit un peu en dessous des apports journaliers conseillés (150 µg/j). Mise en ligne par l'Anses (Agence nationale de sécurité sani-

taire), la table Ciquat* permet de savoir quels sont les aliments qui en contiennent le plus. Pour l'iode, ce sont les algues déshydratées qui arrivent en première position. Sans surprise, elles sont suivies d'autres produits de la mer : sel iodé, foie de morue, calmar et poissons comme le saumon, le maquereau, l'églefin et le haddock.

*Centre d'information sur la qualité des aliments : pro.anses.fr/TableCIQUAL

En arrêtant la cigarette

La fumée de tabac contient des thiocyanates, des molécules qui perturbent le fonctionnement de la thyroïde. L'hypertyroïdie est ainsi plus fréquente chez les fumeurs, et ses symptômes sont plus marqués : le risque de présenter une exophtalmie (yeux exorbités) est aussi plus élevé chez eux.

La cigarette peut également perturber l'action des médicaments prescrits dans les troubles thyroïdiens. Mieux vaut donc arrêter de fumer. Pour y parvenir, ne pas hésiter pas à se faire aider par son pharmacien, son médecin ou un addictologue dans une consultation antibiotabac.

• QUI FAUT-IL CONSULTER?

• Un médecin généraliste
Palpation d'une grosseur au niveau de la gorge, fatigue, modification du transit intestinal ou de l'appétit, amaigrissement ou prise de poids, frilosité ou difficultés à supporter la chaleur, dépression ou irritabilité... c'est peut-être le signe d'un trouble de la thyroïde. Il faut en parler à son médecin traitant, qui prescrira si besoin un bilan thyroïdien.

• Un endocrinologue

C'est le spécialiste des hormones. Le médecin généraliste lui adresse son patient s'il lui juge nécessaire.

• Un cardiologue

Si les troubles thyroïdiens ont des conséquences sur le cœur : palpitations, rythme cardiaque lent...

• Un ophtalmologue

En cas d'hypertyroïdie accompagnée de problèmes oculaires.

LES PHTALATES PERTURBENT LA THYRÔÏDE DES PETITES FILLES

Les phtalates perturbent la thyroïde des petites filles et peuvent provoquer des problèmes cognitifs.

L'exposition à des phtalates dès la petite enfance serait associée à des troubles de la thyroïde chez les petites filles de 3 ans, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Environment International*. Les phtalates, une classe de produits chimiques considérés comme perturbateurs endocriniens sont largement utilisés dans les produits de consommation, les jouets en plas-

tique, les matériaux de construction ménagers et les shampoings.

Les chercheurs de la Mailman School of Public Health aux États-Unis ont mené cette étude pour évaluer le lien entre l'exposition aux phtalates et la fonction thyroïdienne chez les enfants au fil du temps. Ils ont mesuré cinq phtalates, et deux hormones thyroïdiennes ont été recueillies auprès de 229 femmes pendant leur grossesse et 229 enfants de 3 ans.

Chez les filles, des niveaux inférieurs de la thy-

roxine active une hormone de la thyroïde étaient associés à la présence de métabolites de phtalate de mono-n-butyle (MnBP), phtalate de mono-2-isobutyle (MiBP), phtalate de monobenzyle (MBzP), et phtalate de monoéthyle (MEP).

«La thyroïde agit comme contrôleur principal du développement du cerveau», explique l'auteur principal Pam Factor-Litvak, professeur d'épidémiologie à l'École Mailman. «Les hormones thyroïdiennes fixent le calendrier, et si elles n'ont pas le bon taux, il peut y avoir des conséquences

ultérieures dans le cerveau. Les perturbations de la thyroïde que nous voyons dans cette étude, pourraient expliquer certains des problèmes cognitifs que les enfants exposés aux phtalates.

Comme pour le plomb, même de faibles expositions peuvent faire une grande différence». «Les parents de jeunes enfants devraient éviter d'utiliser des produits contenant des phtalates tels que des shampoings, des vernis à ongles et du revêtement de sol en vinyle», rappelle Pam Factor-Litvak.

HYPERTHYROIDIE : QUELS SONT LES TRAITEMENTS POSSIBLES ?

Il existe plusieurs traitements pour combattre le fonctionnement en surrégime de la thyroïde. On frêne la thyroïde par des médicaments, anti-thyroïdiens de synthèse, souvent associés à un bêta-bloquant pour ralentir directement le rythme cardiaque dans la maladie de Basedow. L'effet secondaire rare mais redouté est une chute des globules blancs, la numération de la formule sanguine est donc contrôlée dès le premier mois de traitement et la survenue d'une angine doit alerter. Le traitement s'étale en général sur 18 mois. Après une pose d'attache définie en fonction du poids et de la sévérité de l'hyperthyroïdie, l'enjeu consiste à diminuer progressivement jusqu'à zéro l'anti-thyroïdien de synthèse sans que la thyroïde ne s'affaîsse à nouveau. Le repos et l'arrêt du tabac sont deux facteurs clés de la réussite du traitement mais le risque de rechute reste important.

On a le déni de l'intérieur grâce à de l'iode radioactif en cas de contre-indication (allergie) ou de rechute. Le traitement de la maladie de Basedow repose alors celui des nodules toxiques. Le traitement par iode radioactif consiste à avaler une gélule, du même produit radioactif que lors d'une scintigraphie mais légèrement plus dosé. Il va se retrouver concentré dans les cellules thyroïdiennes et pouvoir ainsi les irradier de l'intérieur. La fabrication d'hormones thyroïdiennes diminue peu à peu, supprimant l'hyperthyroïdie. Mais après plusieurs années, la personne, devenue hypothyroïdienne, doit avoir recours à un traitement de substitution par lévothyroxine.

UN MÉDICAMENT RADIOACTIF EST-IL DANGEREUX POUR LES PROCHES ?

Le mot radioactif fait peur et pourtant ce traitement n'entraîne aucune augmentation du risque de cancer, ni pour la personne traitée ni pour son entourage. L'iode radioactif est suffisamment faiblement dosé pour que les radiations restent concentrées dans la glande thyroïde. Les seules exceptions, qui contre-indiquent cette option de traitement, sont la grossesse et l'allaitement, l'iode radioactif pouvant passer par le placenta et le lait maternel. Il est très peu probable que ces radiations atteignent l'entourage et les médecins recommandent de toute façon par précaution d'éviter les contacts rapprochés et prolongés avec les jeunes enfants et les femmes enceintes pendant les quelques jours suivant le traitement.

TROUBLES DE LA THYROIDIE QUAND FAUT-IL FAIRE UNE ÉCHOGRAPHIE OU UNE CYTOPONCTION ?

La Haute autorité de santé (HAS) et le Conseil national professionnel de radiologie et d'imagerie médicale publient des recommandations sur les examens à réaliser en cas de troubles de la thyroïde.

Les pathologies de la thyroïde sont diverses : hypothyroïdie (quand la thyroïde tourne au ralenti), hyperthyroïdie (quand elle s'emballle), goitre ou nodules. "La prise en charge de ces pathologies passe des questions de pertinence et de qualité des examens à réaliser" souligne la Haute autorité de santé qui vient de publier en collaboration avec le Conseil national professionnel de radiologie et d'imagerie médicale, ses recommandations sur le recours aux examens.

"Il existe par exemple un recours presque systématique et parfois non justifié à l'échographie en cas d'hyperthyroïdie. Par ailleurs, deux ablations de la thyroïde sur trois sont réalisées sans cytoponction préalable, ce qui conduit à pratiquer des thyroïdectomies pour des nodules bénins qui ne nécessitent pour la plupart qu'une simple surveillance" insiste la HAS.

L'ÉCHOGRAPHIE DE LA THYROIDIE NE DOIT PAS ÊTRE SYSTÉMATIQUE

Les anomalies de fonctionnement de la thyroïde sont fréquentes, notamment chez les femmes. Soit la glande sécrète trop d'hormones, et il s'agit d'hyperthyroïdie, soit elle n'en sécrète pas assez et il s'agit d'hypothyroïdie. La HAS précise ses



recommandations pour leur prise en charge :

Pour les hypothyroïdies qui sont plus fréquentes, l'échographie n'est en général pas indiquée, sauf dans quelques situations (nodule ou adénopathie palpables ; présence de signes de compression qui entraînent une gêne pour avaler, respirer ou parler). L'échographie peut se discuter dans d'autres cas, par exemple lorsque la palpation est difficile ou lorsque le patient présente un facteur de risque de cancer de la thyroïde (exposition à une irradiation durant l'enfance, existence ou antécédent de cancer de la thyroïde chez un membre de sa

famille ou certaines maladies génétiques rares).

En ce qui concerne les hyperthyroïdies, l'imagerie n'est pas utile en cas de maladie de Basedow dont la présentation clinique est typique. Mais l'échographie et la scintigraphie sont indiquées dans les autres cas.

La cytoponction doit être systématique en cas de nodules

"Les nodules de la thyroïde sont fréquents, on en trouve jusque chez 50% des personnes en population générale. Ils se caractérisent par une grosseur localisée au niveau du cou dans la glande thyroïde. "Ils sont le

plus souvent indolores, ne provoquent pas de symptôme et sont découverts lors de la palpation du cou ou lors d'un examen d'imagerie pour une autre cause (par exemple échodoppler des carotides, scanner thoracique, etc.)" souligne la HAS. Dans 90% des cas, les nodules sont bénins et ne nécessitent qu'une simple surveillance. Mais pour mieux les suivre, il est nécessaire de mesurer le degré de malignité des nodules. La HAS rappelle donc que l'échographie est l'examen de référence pour caractériser le nodule et qu'elle doit être couplée à la scintigraphie en cas de TSH basse. Cela permet de déterminer quels nodules doivent bénéficier d'une cytoponction.

>> La cytoponction est un geste simple, généralement peu ou pas douloureux (comparable à une prise de sang), qui consiste à introduire à travers la peau une aiguille très fine dans le nodule. Elle ne nécessite pas d'anesthésie locale, la douleur étant modérée, comparable à celle d'une prise de sang.

"La conduite à tenir ultérieure (nouvelle cytoponction, surveillance clinique et échographique ou chirurgie de la thyroïde) va dépendre des caractéristiques échographiques et des résultats de la cytoponction" explique la HAS.

5 PISTES POUR UNE THYROIDIE EN PLEINE SANTÉ

1/6 - On vise la juste dose d'iode. Pour fonctionner correctement, la thyroïde a besoin d'une quantité d'iode, qui ne soit ni trop excessive, ni insuffisante. Comment ? On recommande 150 mg par jour d'iode pour un adulte (les besoins sont supérieurs pour les femmes enceintes et les enfants). Les besoins sont couverts en consommant simplement du poisson ou des fruits de mer une fois par semaine. Les algues marines (celles d'eau douce comme la spiruline ne contiennent pas d'iode) sont une alternative intéressante. On peut aussi les consommer fraîches ou séchées (une toute petite quantité suffit alors - une cuillerée à café sur une salade par exemple - car elles sont très concentrées). Certaines céréales ou laits enrichis en iode peuvent également être des options à envisager. Quant au sel iodé, mieux vaut ne pas en abuser. A découvrir ici.

2/6 - On élimine les perturbateurs endocriniens. "Les perturbateurs endocriniens empêchent la fixation de l'iode, entravent le transport des hormones thyroïdiennes au niveau de la circulation sanguine et bloquent l'activité des hormones thyroïdes sur les récepteurs des différents organes", explique le Dr Nys. Néanmoins, les perturbateurs endocriniens sont tellement présents dans nos quotidiens que les éliminer relève de la gageure. "Ce sont surtout les phthalates et bisphénols contenus dans les plastiques, et les pesticides qui perturbent le fonctionnement thyroïdien". Comment ? Par précaution, on évite de chauffer les plastiques - même alimentaires -, on scrute les étiquettes pour éliminer les produits les

plus chargés (alimentaires et non alimentaires), on privilégie fruits et légumes bio.

3/6 - On vérifie que l'on n'est pas carencé. Le sélénium notamment est un oligoélément qui joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de la thyroïde, car c'est le régulateur de la T3. Tout comme l'iode, le sélénium est apporté en priorité par les produits de la mer mais aussi les noix du Brésil (au moins 200 µg aux 100 g). Le zinc et, dans une moindre mesure, la vitamine D entrent aussi en jeu dans le fonctionnement thyroïdien. Comment ? "Seul un dosage sanguin peut mettre en évidence des carences en oligoéléments ou en vitamines, précise le Dr Nys. Si carence il y a, une supplémentation devra être mise en place." A découvrir ici.

4/6 - On retrouve un sommeil de bébé. Une étude américaine parue en juillet dernier dans The Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism établit des liens entre hypothyroïdie et apnée du sommeil. Cette méta-analyse (rassemblement de données) montre en effet que les troubles du sommeil sont accrues chez les personnes souffrant d'hypothyroïdie. En outre, un sommeil suffisamment long (7 à 9 h) et de qualité peut diminuer la fatigue, l'un des symptômes de l'hypothyroïdie. Comment ? On prévient les apnées en limitant les facteurs aggravants (surpoids, alcool, somnifères, tabac). On traite les allergies respiratoires (qui favorisent les apnées). En cas de doute, on consulte son ORL pour tester son sommeil.

5/6 - On se met (ou se remet) au sport. La thyroïde, comme d'autres glandes du corps humain est sensible au stress. "Le stress est un pourvoyeur d'auto-anticorps, responsables de maladies auto-immunes qui interfèrent sur le fonctionnement normal de la thyroïde, note la Dre Foussier, médecin endocrinologue à l'hôpital privé d'Antony.

Lorsque l'on reçoit des patients avec des pathologies de la thyroïde, on constate souvent un facteur émotionnel déclenchant à l'apparition de la pathologie, comme un traumatisme". Pour contrer le stress, le sport est un excellent allié car il permet d'évacuer les tensions. Comment ? La Dre Foussier conseille de pratiquer une activité physique au quotidien. "Une demi-heure (minimum) de marche par jour par exemple, c'est quelque chose que l'on devrait intégrer dans son hygiène de vie, tout comme on se brosses les dents."

6/6 - On est attentif aux signes de dérèglements. Les troubles de la thyroïde (hyperthyroïdie ou hypothyroïdie notamment) sont fréquents, ils concernent près de 6 millions de personnes en France, et augmentent avec l'âge. Les femmes sont en outre plus facilement touchées. Voici les principaux symptômes d'un dysfonctionnement. En cas d'hypothyroïdie : fatigue, prise de poids, sautes d'humeur, déprime, constipation, troubles de la mémoire, baisse de la libido, frilosité, maux et picots douloureux. En cas d'hyperthyroïdie : palpitations, tremblements, excitation, anxiété, insomnie, diarrhée, perte de poids, essoufflement. A découvrir ici.

MALI

L'Algérie réaffirme son ferme engagement à soutenir le Mali (Lamamra)

Le ministre des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a réaffirmé, mardi, lors d'une visite à la République du Mali, en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, la solidarité inconditionnelle de l'Algérie et son ferme engagement à soutenir le Mali, notamment à la lumière des défis actuels.

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra arrivé, mardi, à Bamako a été reçu par le président de l'Etat du Mali, M. Assimi Goïta, en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République à qui il a transmis "les sincères salutations et un message oral de son frère le président Abdelmadjid Tebboune, dans lequel il lui a réitéré la solidarité inconditionnelle de l'Algérie et son ferme engagement à soutenir le Mali notamment à la lumière des défis actuels, mue par son attachement à ses valeurs et principes de liberté".

La rencontre a été une occasion d'échanger les vues autour de certains aspects des relations internationales des deux pays et de passer en revue les développements de la situation sécuritaire et politique prévalant dans la région, en sus des derniers développements enregistrés dans le processus de paix et de réconciliation nationale au Mali, issu



du processus d'Alger. A cet effet, M. Lamamra a affirmé "la solidarité de l'Algérie et son engagement à poursuivre ses efforts à la tête du comité de suivi de l'application de l'accord de paix et de réconciliation pour accompagner les parties maliennes à aboutir à des compromis pour accélérer le rythme de réalisation de ses clauses sur le terrain", ajoute le communiqué. Le Président

malien a pour sa part exprimé "sa profonde considération du soutien multiforme que l'Algérie n'a eu de cesse d'apporter au Mali sur le plan bilatéral, exprimant son aspiration à rencontrer son frère le Président Abdelmadjid Tebboune lors de sa visite prévue en Algérie". Le président Goïta a salué les efforts constants de l'Algérie visant à permettre à la République malienne de surmonter

les défis dictés par la période de transition actuelle, en sus de la menace terroriste croissante au nord et au centre du pays", ajoute la même source. Lors de sa visite M. Lamamra a été reçu par le Premier ministre, chef du Gouvernement de la République du Mali, M. Choguel Maïga. A cet effet, les deux parties ont évoqué la coopération entre les deux pays dans divers domaines et les moyens de renforcer les échanges dans les domaines, économique et commercial, en sus des préparatifs des prochaines échéances bilatérales.

Lors de la rencontre M. Lamamra a été informé des efforts consentis par les différents établissements de l'Etat malien sous la supervision du Premier ministre, chef du Gouvernement pour la gestion de la période de transition, le rétablissement de la sécurité et de la stabilité et l'échange de vues au sujet de certains aspects des relations internationales entre les deux pays.

Bamako convoque l'ambassadeur de France suite aux "propos inamicaux et désobligeants" du président Macron

Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a convoqué mardi l'ambassadeur de France au Mali, "suite aux propos inamicaux et désobligeants" tenus par le président français Emmanuel Macron, sur les institutions de la République du Mali, indique un communiqué du ministère.

M. Abdoulaye Diop, "a signifié au di-

plomate français l'indignation et la désapprobation du gouvernement du Mali, et élevé une vive protestation contre ces propos regrettables, qui sont de nature à nuire au développement de relations amicales entre nations", ajoute le communiqué.

Le ministre malien, "a invité les autorités françaises à la retenue, en évitant des jugements de valeur, et a appelé à une

approche constructive basée sur le respect mutuel, en vue de se concentrer sur l'essentiel, notamment la lutte contre le terrorisme au Sahel".

M. Diop, "a réitéré la disponibilité du gouvernement malien à bâtir avec les partenaires qui le souhaitent, des relations sincères et concertées, respectant le principe de non-ingérence conformément aux aspirations légitimes du Peuple Malien".

TUNISIE

Trois militaires morts dans le crash d'un hélicoptère

Trois militaires tunisiens sont morts mardi soir dans le crash d'un hélicoptère de l'armée lors d'un entraînement nocturne dans la région de Gabès, dans le sud de la Tunisie, a-t-on indiqué auprès du ministère de la Défense. "Les trois militaires qui étaient à bord d'un hélicoptère de l'armée

sont tous morts dans ce crash", a précisé le porte-parole du ministère de la Défense, Mohamed Zekri. Une enquête "technique" a été ouverte pour

déterminer les raisons de ce crash qui a eu lieu dans la ville d'El Hamma dans le gouvernement de Gabès, a ajouté M. Zekri sans donner d'autres détails.

TCHAD

Le Parlement de transition ouvre sa première session

Les 93 membres du Parlement de transition au Tchad, "désignés" fin septembre par le président du Conseil militaire de transition (CMT), Mahamat Idriss Déby Itno, ont été installés mardi, rapportent des médias. Haroun Kabadi, qui était président de l'Assemblée nationale au moment de la mort du président Idriss Déby Itno, tué en avril dans des combats contre des rebelles, a été élu par acclamation à la tête du CNT. M. Kabadi devait prendre, selon la Constitution tchadienne, la succession d'Idriss Déby en cas de vacance du pouvoir, mais il avait décliné, évoquant des problèmes de santé. "Notre objectif

n'est pas de nous opposer systématiquement au gouvernement mais de chercher les voies et moyens pour créer de la stabilité", a déclaré à la tribune M. Kabadi, 73 ans, précisant que le but était "d'organiser des élections libres et transparentes pour jeter les bases institutionnelles d'un Tchad post-transition". Ce Parlement, notamment chargé d'adopter une Constitution censée être le fruit d'un "dialogue national inclusif", est composé de 93 membres "désignés" par le président du CNT, selon des quotas fixés d'avance: notamment au moins 30% de députés de l'Assemblée nationale sortante, 30% de femmes et 30%

de jeunes. Le 20 avril, en annonçant la mort du président Déby, le général Mahamat Déby, 37 ans, s'était autoproclamé chef de l'Etat à la tête d'un Conseil Militaire de Transition (CMT), composé de 14 autres généraux fidèles à son père.

Le CMT avait aussitôt révoqué le gouvernement, dissout l'Assemblée nationale et abrogé la Constitution.

Il avait aussi promis des élections "libres et transparentes" dans un délai de 18 mois, renouvelable une fois, et de désigner rapidement un parlement intérimaire en attendant les scrutins. Le CNT a mis cinq mois à voir le jour.

CENTRAFRIQUE

Au moins 7 civils tués par des rebelles

Au moins 7 civils ont été tués mardi par des rebelles en Centrafrique, en proie à des combats entre des groupes armés et l'armée, à 380 km à l'est de la capitale Bangui, a déclaré mercredi le préfet de la région. "Des rebelles ont attaqué trois véhicules mardi vers 10H00

(09H00 GMT) et le bilan provisoire fait état de 7 morts et de 6 blessés" près de Bambari, la quatrième ville du pays, a déclaré Victor Bissekoin, préfet de la Ouaka, cité par des médias. Des sources humanitaires ont évoqué au moins 15 morts. Classé deuxième pays le moins

développé au monde par l'ONU, la Centrafrique a plongé dans une sanglante guerre civile depuis 2013, qui a baissé d'intensité depuis 2018.

A Bambari, les autorités ont rallongé le 1er octobre la période du couvre-feu dans la ville après plusieurs attaques

de rebelles contre des militaires. Ces derniers jours, deux membres des forces armées centrafricaines (FACA) ont été tués par des rebelles de l'Union des patriotes pour le changement (UPC), un des principaux groupes armés présents dans l'est du pays.

SÉNÉGAL

Le parlement saisi pour la levée de l'impunité parlementaire de deux députés

L'Assemblée nationale au Sénégal a annoncé mardi soir avoir été officiellement saisie d'une demande de levée de l'immunité parlementaire de deux députés impliqués dans un trafic présumé de passeports diplomatiques.

"Le ministre sénégalais de la Justice a transmis mardi au président de l'Assemblée nationale, la demande de levée de l'immunité parlementaire des députés El Hadji Mamadou Sall et Boubacar Biaye", a indiqué un communiqué du parlement.

La demande a été formulée par le Juge compétent, et l'ouverture de la session ordinaire unique est prévue le 14 octobre, ajoute la même source. Les deux parlementaires sont suspectés d'être mêlés à un trafic de passeports diplomatiques dont l'obtention passerait par l'établissement de faux documents d'état civil, d'extraits de naissance et d'actes de mariage.

MOZAMBIQUE

Prolongement de l'aide militaire régionale

L'aide militaire régionale au Mozambique, dont le "nord-est", est confronté à des violences terroristes depuis quatre ans jour pour jour, va se prolonger, ont annoncé mardi les pays d'Afrique australe réunis en sommet à Pretoria, sans préciser de durée exacte.

"Nous allons tenir la promesse que nous avons faite et aider notre frère le Mozambique", a déclaré le président sud-africain Cyril Ramaphosa en clôture, alors que ce soutien militaire devait prendre fin le 15 octobre.

La Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), qui regroupe 16 Etats, a envoyé en juillet-août des soldats en soutien à l'armée mozambicaine. Cette mission (Sanim), dont le contingent n'a pas été dévoilé, avait été approuvée pour une période initiale de trois mois.

Ce maintien a été décidé "pour poursuivre les opérations offensives contre les terroristes et les violences extrémistes afin de consolider la stabilité et la sécurité", a déclaré la SADC dans un communiqué. D'abord réticent à toute intervention militaire étrangère, le président mozambicain Filipe Nyusi a salué en juillet l'envoi par l'Afrique du Sud de 1.500 soldats.

Le conflit dans la province pauvre mais riche en gaz du Cabo Delgado, frontalière avec la Tanzanie, a commencé le 5 octobre 2017 à l'aube. Une trentaine d'hommes armés avaient alors attaqué trois postes de police dans la ville portuaire de Mocimboa da Praia.

Les violences ont déjà fait plus de 3.300 morts dont une majorité de civils, selon l'ONG Acted. Plus de 800.000 personnes ont été forcées à quitter leur foyer, selon l'ONU. Les forces gouvernementales ont notamment secouru des enfants enlevés par des terroristes les ayant enrôlés comme combattants, a rappelé mardi l'Unicef, sans donner de nombre. La semaine dernière, l'ONG Human Rights Watch avait évoqué des centaines d'enfants.

Une récente offensive des forces régionales contre une base armée a abouti à la mort de 19 terroristes dont un chef local. Début août, le port de Mocimboa avait été repris aux terroristes. Le Rwanda a été le premier pays africain à envoyer en juillet un millier de soldats pour soutenir l'armée mozambicaine. En mars, les terroristes avaient attaqué Palma, base des opérations industrielles du groupe français Total, forçant le groupe à suspendre un mégaprojet gazier de plusieurs milliards d'euros.

Filipe Nyusi et les chefs d'Etat botswanaïse, Eric Keabetswe Masisi, et namibien, Hage Geingob, ont participé au sommet en Afrique du Sud.

ONU - SYSTÈMES D'ARMES LÉTAUX AUTONOMES L'Algérie exprime son attachement au droit humanitaire

L'Ambassadeur, représentant permanent de l'Algérie à Genève, Lazhar Soualem a fait part de l'attachement de l'Algérie au "droit international humanitaire" et aux "objectifs humanitaires visant à faire face à la problématique des Systèmes d'armes létaux autonomes (SALA)", plaidant en faveur de l'utilisation pacifique des technologies émergentes.

Le diplomate algérien qui intervenait le 1er octobre courant, à l'occasion de la clôture des travaux de la 2ème session du groupe d'experts gouvernementaux (CGE) sur les Systèmes d'armes létaux autonomes (SALA), organisée à partir du 24 septembre à Genève "a tenu à rappeler les éléments de position nationale, en mettant l'accent sur l'attachement de l'Algérie au droit international humanitaire et aux objectifs humanitaires visant à faire face à la problématique des SALA".

L'ambassadeur a plaidé, dans ce contexte, en faveur de la position du Groupe des pays non-alignés consistant à adopter un instrument juridiquement contraignant, dans le cadre de la convention sur certaines armes classiques (CCAC), contenant des interdictions et des réglementations pour relever les défis humanitaires et de sécurité in-



ternationale posés par les technologies émergentes dans le domaine des SALA. A cet effet, M. Soualem a appelé à garantir "l'utilisation pacifique des technologies émergentes à des fins de développement socio-économique".

La session du groupe d'experts gouvernementaux a permis aux Etats parties à la CCAC de procéder à un examen approfondi des principales questions inscrites à l'ordre du jour du

groupe, notamment les caractéristiques des SALA, l'application du droit international, l'interaction homme-machine, l'examen des armes, l'atténuation des risques, les aspects opérationnels et les considérations éthiques.

Lors du débat interactif, de nombreuses délégations ont mis l'accent sur les progrès réalisés dans le cadre du processus relatif aux SALA, depuis son lancement en 2013, en at-

tendant la formulation de recommandations concrètes dans le rapport final du groupe, lors d'une session qui se tiendra la veille de la 6ème conférence d'examen de la CCAC, à Genève, en décembre 2021.

Ces recommandations devraient porter sur "la clarification, l'examen et le développement d'aspects du cadre normatif et opérationnel sur les technologies émergentes dans le domaine des SALA".

USA-OTAN-UE Le chef de l'Otan critique les efforts pour créer une défense européenne

Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a critiqué mardi à Washington les pays désireux de renforcer la défense européenne, soulignant que créer des structures "concurrentes" de l'Otan risquait d'affaiblir et de diviser l'Alliance atlantique.

Au moment où l'Union européenne se réunissait en Slovénie,

M. Stoltenberg était questionné lors d'une conférence à l'université de Georgetown, à Washington, sur les conséquences de l'accord AUKUS entre les Etats-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni sur les relations transatlantiques.

"Je comprends que la France soit déçue" par la rupture par Canberra d'un mégacontrat

d'achat de sous-marins français, a-t-il dit. "En même temps, les alliés de l'Otan s'accordent sur notre objectif global qui est que nous devons rester unis".

Mais "je ne crois pas aux efforts pour créer quelque chose en dehors du cadre de l'Otan, ou pour concurrencer ou dupliquer l'Otan", a-t-il ajouté.

ALLEMAGNE

Les Verts veulent former une coalition avec les sociaux-démocrates

Les Verts allemands ont annoncé mercredi vouloir former une coalition avec les sociaux-démocrates du SPD, arrivés en tête aux élections législatives du 26 septembre, et les libéraux du FDP.

"Nous sommes arrivés à la conclusion qu'il est désormais logique de continuer à discuter avec le SPD et le FDP, avec une recherche plus approfondie d'un terrain d'entente", a expliqué lors d'une conférence de presse la co-présidente des écologistes, Annalena Baerbock.

Les écologistes, troisièmes du scrutin qui tourne la page Angela Merkel en Allemagne, écartent ainsi une éven-

tuelle coalition avec les chrétiens-démocrates de la CDU-CSU, arrivés deuxième aux élections.

"Le pays ne peut pas se permettre un long immobilisme" en attendant la formation d'une coalition, a notamment expliqué la dirigeante écologiste, en référence aux mois de pourparlers qui avaient paralysé l'Allemagne et l'Union européenne à l'issue du précédent scrutin de 2017.

"Nous proposons maintenant au FDP de continuer à discuter avec le SPD et les Verts" pour former une coalition dite "feu de signalisation", a indiqué Mme Baerbock, ajoutant que "notre intérêt est de faire avancer les choses rapidement".

"Les discussions de ces dernières semaines ont montré que les plus grandes intersections en termes de contenu sont concevables dans ce schéma (avec le SPD et le FDP), notamment dans le domaine de la politique sociale", a de son côté expliqué l'autre co-président des Verts, Robert Habeck.

Les dirigeants du FDP, quatrième des dernières élections et placés comme les Verts en position de faiseurs de chancelier, feront eux une déclaration mercredi à 09H00 GMT.

Une coalition à trois partis serait une première en Allemagne depuis 1950.

La CDU-CSU, menée par l'impopulaire Armin

Laschet, n'a elle pas renoncé à tenter de former une coalition dite "jamalaine" avec Verts et libéraux.

Ses dirigeants se sont entretenus avec les libéraux dimanche, puis les Verts mardi, pour tenter de les convaincre de bâtir cet attelage, le seul à même de leur permettre de conserver la chancellerie après 16 années d'ère Merkel.

Leurs échanges avec les écologistes ont fuité mardi soir dans la presse, ce qui a ulcéré les écologistes.

"La confiance signifie aussi que tout n'est pas publié dans les journaux" immédiatement, a fait valoir mercredi Mme Baerbock.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE Les tchèques aux urnes vendredi pour les élections législatives

Près de neuf millions d'électeurs tchèques se rendent, vendredi, aux urnes pour les élections législatives, le parti de l'actuel premier ministre, Andrej Babis (libéral, nationaliste) étant pressenti à la première position, selon les résultats des derniers sondages.

Les électeurs, qui voteront de vendredi (14H00) jusqu'à samedi à 14H00, auront à renouveler les 200 sièges de la chambre basse du parlement pour un scrutin à la proportionnelle, une aubaine pour les petits partis pour assurer une présence au sein de l'organe législatif à condition de dépasser le seuil des 5%.

Le scrutin proportionnel permet à une dizaine de partis sur les 22 en lice, un éparpillement des voix et prive les grandes formations politiques de former seules le prochain gouvernement.

Le parti (ANO) de M. Babis devra, comme lors des précédentes législatives en 2017, former une coalition pour diriger à nouveau le futur gouvernement, la République Tchèque étant un régime parlementaire, le chef de l'Etat ayant des pouvoirs limités.

ANO qui avait obtenu 29,6% des suffrages au scrutin de 2017, a formé à l'époque le gouvernement avec les formations ODS (parti démocratique civique) et le CSP (parti des pirates) ayant recueilli respectivement 25 et 22 voix, la majorité requise étant de 101 sièges, nécessaires pour obtenir la confiance de la chambre des députés.

Les autres partis de droite (les chrétiens démocrates et TOP 09) et de gauche (les socialistes et les communistes), enregistrent un net recul sur la scène politique particulièrement le KSCM (communiste) dont l'étoile s'est éteinte avec la fin du régime communiste en 1989 et qui risque fort de ne pas dépasser le seuil des 5% au scrutin du week-end prochain.

Aux dernières élections, le KSCM, qui n'a jamais officiellement fait partie de la coalition gouvernementale, n'a recueilli que 7,76% des suffrages.

En dépit de son avancée sur l'échiquier politique, ANO (qui signifie Oui en tchèque), un parti fondé et dirigé par Andrej Babis (l'actuel premier ministre), n'a pas été impacté par le scandale financier dont serait impliqué son chef alors ministre des finances, relatif à un conflit d'intérêts dans la répartition des subventions européennes.

ANO conserve donc une grande popularité et est donné grand favori des législatives.

La carte politique tchèque ne devra pas trop changer, samedi soir, avec la proclamation des premiers résultats, qui confirmeraient la victoire du parti ANO du premier ministre Babis.

Ce dernier comme au scrutin de 2017, mettra toutefois plusieurs jours avant la formation d'un gouvernement de coalition.

Et comme il y a quatre ans, la fragmentation de la scène politique risque une nouvelle fois d'aboutir à des négociations longues et très compliquées pour la formation du prochain gouvernement.

SERBIE - KOSOVO

Kosovo : un policier serbe condamné à 20 ans de réclusion pour meurtres de civils albanais

Un ancien policier serbe a été condamné mardi à 20 ans de réclusion à Pristina pour avoir participé à l'exécution de treize civils albanais pendant la guerre, ont rapporté mardi des médias. Dans un communiqué, la cour a précisé que les meurtres ainsi que des expulsions de civils albanais kosovars avaient été commis en avril 1999 dans les villages de Slovi et de Terbovc, dans le centre du Kosovo.

Le condamné, identifié par la presse kosovare sous le nom de Goran Stanisic, faisait partie de la force de réserve du ministère serbe de l'Intérieur et à ce titre avait participé à "des attaques systématiques et à grande échelle" contre la population albanaise de ces villages.

Des témoins survivants, pour la plupart des femmes, ont raconté qu'il appartenait à des groupes de policiers et de paramilitaires serbes qui mettaient les hommes le dos au mur de leur arrière-cour avant de les exécuter sous les yeux de leur famille.

Les membres de ces unités ont également expulsé des centaines de civils albanais des deux villages. L'intéressé, qui habitait Slovi et a démenagé en Serbie après la guerre, a été arrêté en franchissant la frontière dans l'autre sens en juillet 2019.

Il dément avoir commis ces crimes et peut faire appel du jugement qui n'est pas définitif. Selon les groupes kosovars des droits de l'Homme, l'attaque des forces serbes contre Slovi et Terbovc a fait au total 45 morts et 11 blessés tandis que près d'une centaine de maisons albanaises ont été incendiées.

La guerre de 1998 et 1999 entre indépendantistes kosovars et forces serbes avait fait 13.000 morts, en grande majorité des Albanais. Le conflit avait pris fin avec une campagne de bombardements de l'Otan qui a contraint Belgrade à retirer ses troupes. En 2008, le Kosovo déclarait son indépendance qui n'est toujours pas reconnue par la Serbie. Ce type de condamnation est très rare au Kosovo, qui n'entretient pas de relations diplomatiques avec la Serbie. Toute coopération entre Pristina et Belgrade pour extraditer des suspects d'un côté vers l'autre est impossible.

OPÉRA D'ALGER La composante des nouveaux Ensembles symphoniques dévoilée

La liste complète des candidats retenus suite aux auditions organisées du 20 au 24 septembre en vue de l'enrichissement et le renouvellement des effectifs symphoniques de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, a récemment été dévoilée sur la page officielle de cette institution culturelle.



Venus de différentes régions d'Algérie, 57 instrumentistes et 40 choristes ont été retenus sur plus de 120 candidats auditionnés durant quatre jours par le jury dirigé par Tarek Benouarka, répartis sur quatre institutions artistiques: les orchestres, symphoniques, "A" (ancien) et "B" (nouveau), celui de variétés (nouveau), ainsi que celui du Chœur Symphonique de l'Opéra d'Alger, respectivement dirigées par Lotfi Saïdi, Sid Ahmed Fellah, Fateheddine Mehalla et Zouhir Mazari.

Entre autres orientations décidées par la direction générale, la tenue de deux auditions par an permettant une évaluation constante des effectifs des orchestres symphoniques et du Chœur Lyrique de l'opéra, ainsi que l'intégration régulière de nouveaux talents en provenance de tout le ter-

ritoire, à qui seront proposés de nombreuses perspectives de carrières artistiques et plans d'évolutions professionnelles.

Une nouvelle organisation a également été établie à l'issue de cette première session d'audition avec un recrutement de jeunes solistes et chanteurs choristes, et la mise en place d'un programme de formation spécifique de haut niveau en vue de la préparation d'une programmation artistique variée considérablement enrichie.

Les effectifs constitués "sont déjà intégrés dans l'organigramme de travail et de répétitions de l'Opéra d'Alger et sont actuellement en phase de préparation de répétitions, spectacles et concerts", peut-on également lire sur la page officielle de l'Opéra d'Alger.

L'Opéra d'Alger "Boualem-Bessaih" avait annoncé la reprise des ateliers de formation et de perfectionnement dans douze disciplines artistiques, assurés par des professeurs "qualifiés et expérimentés".

Entre autres disciplines dans les arts de la scène au programme de ces cycles de formation, la danse, la musique, le chant, le théâtre, les arts plastiques et le chant arabe et variétés.

L'opération d'enrichissement des effectifs symphoniques de l'Opéra d'Alger, vise essentiellement, selon la directrice générale de l'Opéra d'Alger, Fatma Zohra Namous Senouci, à "offrir des opportunités aux jeunes, découvrir de nouveaux talents dans le but d'un renouvellement des effectifs artistiques de l'Opéra d'Alger".

THÉÂTRE Générale de la pièce "S Ninig Idurar" à Tizi-Ouzou



La générale de la pièce théâtrale "S Ninig Idurar" (Du haut des montagnes) a été présentée au public mardi au théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou, en hommage à l'artiste Djamel Bensmail et aux victimes des derniers incendies.

Le pièce théâtrale a été adaptée et mise en scène par Okbaoui Bencheikh, d'après un texte de l'écrivain irakien Fallah

Chaker, et interprétée par des comédiens de l'association Itran (les étoiles) d'Illoula Oumalou. La trame de la pièce est "un hymne à l'amour comme remède aux maux de notre temps", a souligné Okbaoui. La pièce met en scène une femme ayant perdu son amoureux lors d'une guerre et, toute endeuillée, rencontre "un génie à qui elle demande de le lui rame-

ner en vie. Ne pouvant accéder à sa demande, il s'emploie à lui faire revivre ses derniers souvenirs avec lui, avant que leur relation ne se transforme en un amour impossible". Dans un programme communiqué à l'occasion, 9 représentations théâtrales, dont 3 pour enfants, sont prévues courant de ce mois d'octobre au niveau du théâtre régional Kateb Yacine.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE BLIDA 1

Avis d'attribution Provisoire de marchés

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 41302000090049

Conformément aux dispositions de l'article 65, alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université de Blida 1 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/USDB1/2020 relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements scientifiques au profit du Laboratoire Biotechnologies, Environnement et Santé, pour la mise en place d'un laboratoire de dépistage du COVID-19, que l'attribution provisoire a été prononcée en faveur des entreprises ci-dessous citées ;

LOTS	ENTREPRISES RETENUES	DELAIS	MONTANTS DES OFFRES EN TTC	MONTANTS DES OFFRES APRES EXONERATION DE LA TVA	NOTES TECHNIQUE-FINANCIERES / 100PTS	OBSERVATIONS
Lot N°01 : Equipements ;	SARL WLJ ALGERIA NIF: 000216001705105	Quatre-vingt-dix (90) jours	30 392 600,00	27 514 290,00	81,51	L'offre ayant obtenu la meilleure note technique-financière
Lot N°02 : Consommables, Moyens de protection et Produits de désinfection.	SARL SINAL NIF : 099931010358365	Cent-vingt (120) jours	18 484 139,10	/	80,00	- Une seule offre préqualifiée techniquement - Montant corrigé de l'offre en TTC

Conformément aux articles 82 et 182 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics du MESRS, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Les soumissionnaires désirant voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se présenter au Vice rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation de l'université de Blida 1, dans un délai ne dépassant pas les (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire.



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle de Boumerdes
NIF : 002160018083716 001
Sous-Direction Fonction Support
Département Achats & Logistiques

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°05/AT/SDFS/DAL/2021

Un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour : « Réalisation des Systèmes des Réseaux de Lutte contre Incendie (Magasin de Wilaya THENIA- CMP de Boudouaou) »

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse aux entreprises spécialisées dans le domaine de réalisation de réseau de lutte contre incendie, ayant les capacités techniques et financières pour la réalisation du projet. La codification du registre de commerce, ainsi que les états de services approuvés par les services de la protection civile, faisant foi.

Les offres dont les registres de commerce ne portent pas la codification conforme aux exigences du projet en question ne seront pas prises en compte.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie télécom à l'adresse suivante :

**Direction opérationnelle Boumerdes
Département Achats & Logistiques
Cite 1200 logs IBEN KHALDOUN**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence 645 Boumerdes, d'un montant de Cinq Mille dinars algériens (5.000,00 DA) non remboursable. Représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars N°001.006.450.300.000.192/07.**

Présentation des offres :

- 1- **Dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Dossier Administratif ».
- 2- **Offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre technique ».
- 3- **Offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre financière ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°05/AT/SDFS/DAL/2021
« Réalisation des Systèmes des Réseaux de Lutte contre Incendie (Magasin de Wilaya THENIA- CMP de Boudouaou) »
« A N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction opérationnelle Boumerdes
Département Achats & Logistiques
Cite 1200 logs IBEN KHALDOUN**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Vingt et Un (21) jours de 08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00 mn** à l'adresse suivante : **Complexe Technique AT : Oued TATAREG- Boumerdes.**

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **Cent Quatre Vingt (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

PRIX NOBEL

Le Nobel de chimie à l'Allemand Benjamin List et l'Américain David MacMillan

Le Nobel de chimie a été décerné mercredi à l'Allemand Benjamin List et l'Américain David MacMillan pour avoir développé un nouvel outil de construction des molécules qui a permis de "verdir" la chimie et améliorer la recherche pharmaceutique.

Le duo a été récompensé "pour le développement de l'organocatalyse asymétrique", a annoncé le jury Nobel à Stockholm. Les catalyseurs - des substances qui contrôlent et accélèrent les réactions chimiques, sans pour autant faire partie du produit final - sont des outils fondamentaux pour les chimistes.

Mais les chercheurs ont longtemps cru qu'il n'y avait, en principe, que deux types de catalyseurs disponibles : les métaux et les enzymes.

Benjamin List et David MacMillan, 53 ans tous les deux, "reçoivent le prix Nobel pour avoir en 2000, "indépendamment l'un de l'autre, mis au point un troisième type de catalyse, l'organocatalyse asymétrique", un domaine qui s'est développé "à une vitesse prodigieuse depuis les années 2000, a expliqué le jury Nobel.

L'année dernière, le prix de chimie avait été attribué à la Française Emmanuelle Charpentier et à l'Américain Jennifer Doudna, deux généticiennes qui ont mis au point des "ciseaux" capables de modifier les gènes humains, une percée révolutionnaire.

Les percées du séquençage de l'ADN, les nanocristaux, la "chimie-click" ou encore les pionniers des vaccins à ARN

messenger contre le Covid figuraient notamment parmi les spéculations pour cette année. La saison des Nobel se poursuit avec ses deux sommets: la littérature jeudi, toujours à Stockholm, puis la paix vendredi à Oslo. Le prix

RUSSIE

Facebook menacé de gigantesques amendes

La Russie a menacé mardi Facebook d'amendes pouvant dépasser les centaines de millions d'euros pour n'avoir pas supprimé des contenus jugés "illégaux", nouvel épisode du bras de fer entre Moscou et les géants du net.

Dans un communiqué, le gendarme des télécoms russes Roskomnadzor a affirmé que cette somme pourrait atteindre "entre 5% et 10% du chiffre d'affaires" annuel de l'entreprise américaine en Russie.

Cela pourrait correspondre à plusieurs dizaines de milliards de roubles (plusieurs centaines de millions d'euros), selon le journal économique russe Vedomosti.

Roskomnadzor indique avoir porté plainte contre Facebook pour avoir refusé à plusieurs reprises de supprimer des informations "dangereuses" publiées sur son réseau et sur Instagram, également

d'économie clôturera le millésime lundi. Covid oblige, les lauréats recevront comme l'an passé leurs prix dans leur pays de résidence, même si un petit espoir subsiste pour le prix de la paix à Oslo.



TECHNOLOGIES-ENVIRONNEMENT

Google encourage ses utilisateurs à intégrer le climat dans leurs décisions

Google veut inciter ses utilisateurs à prendre des décisions écologiques, comme de choisir un trajet qui consomme moins en voiture plutôt qu'un autre plus rapide.

Le géant des technologies a annoncé mercredi des mises à jour de plusieurs de ses services en ce sens. Google Maps, par exemple, proposera désormais, par défaut, les trajets moins polluants quand l'heure d'arrivée est similaire.

Cette fonctionnalité, déployée d'abord aux Etats-Unis puis en Europe en 2022, "aura le même impact l'année prochaine que de retirer 200.000 voitures des routes", a assuré le patron du groupe, Sundar Pichai, lors d'une conférence de presse mardi.

Le groupe californien va aussi ajouter des informations sur différents services de consommation en ligne.

Le moteur de recherche pour trouver des vols mentionnera ainsi les émissions de CO2 - plus élevées pour un siège en première classe, qui occupe plus d'espace.

Des données similaires seront fournies pour les hôtels, les services financiers ou les appareils électroniques.

"Notre but est de rendre les choix écologiques plus faciles", a indiqué Sundar Pichai. Google, comme ses voisins de la Silicon Valley, communique régulièrement sur ses investissements pour privilégier les énergies durables et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. "Individuellement, ces choix peuvent sembler petits mais quand vous les multipliez (...) vous obtenez des transformations importantes pour la planète", a ajouté le patron.

RANÇONGIERS

Deux suspects arrêtés en Ukraine

Deux hommes soupçonnés d'attaques d'entreprises au rançongiciel ont été arrêtés la semaine dernière en Ukraine au cours d'une opération coordonnée entre notamment la gendarmerie française, le FBI américain et l'agence européenne de police Europol, a-t-on indiqué mardi de sources concordantes.

"Le groupe criminel organisé est soupçonné d'avoir commis une série d'attaques ciblées contre de grandes entreprises en Europe et en Amérique du Nord à partir d'avril 2020" à l'aide de logiciels malveillants, explique Europol dans un communiqué.

Des données sensibles étaient volées aux sociétés et des fichiers étaient cryptés, est-il précisé dans le communiqué.

Pour les récupérer, les entreprises devaient s'acquitter d'un rançon de plusieurs millions d'euros" sous peine de les voir diffusés sur le dark web, est-il

ajouté. Selon une source proche de l'enquête, le réseau ciblait notamment des entreprises françaises, réclamant des rançons de cinq à 70 millions d'euros.

La coopération entre la police ukrainienne, six gendarmes du Centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N), quatre enquêteurs du FBI américain, deux spécialistes du Centre européen de cybercriminalité d'Europol et un officier d'Interpol, l'organisation internationale de coopération policière, a abouti à l'arrestation de deux suspects le 28 septembre en Ukraine.

Pendant les sept perquisitions, "375.000 dollars en espèces, deux véhicules de luxe d'une valeur de 217.000 euros ont été saisis", selon le communiqué d'Europol.

Des avoirs pour un montant d'1,3 million d'euros ont également été gelés.

APS

propriété du groupe américain. Il précise qu'un tribunal russe devra déterminer le montant de l'amende potentielle.

Facebook a déjà été condamné à 90 millions de roubles d'amende pour de multiples violations, selon les médias russes. Des sommes faibles comparées

aux amendes qui menacent désormais le réseau social, selon Roskomnadzor.

La Russie sanctionne régulièrement les grandes entreprises numériques, accusées de ne pas supprimer des contenus faisant l'apologie de drogues, du suicide, ou liés à l'opposition.

EMIRATS - ESPACE

Les Emirats vont explorer une ceinture d'astéroïdes entre Mars et Jupiter

Les Emirats arabes unis vont lancer un véhicule spatial pour explorer la principale ceinture d'astéroïdes située entre Mars et Jupiter, ont annoncé mardi les autorités de ce pays du Golfe qui affiche ses ambitions dans ce domaine.

En février 2021, les Emirats avaient placé leur sonde "Hope" (Espoir, en français) autour de l'orbite de Mars, devenant le premier pays arabe à réaliser un tel exploit, plusieurs mois après avoir envoyé le premier astronaute émirati dans l'espace.

Mardi, l'agence spatiale des Emirats a annoncé qu'un vaisseau sans équipage doit entamer un voyage de cinq ans à partir de 2028 et parcourir 3,6 milliards de kilomètres pour atteindre la principale ceinture d'astéroïdes au-delà de Mars.

"La mission effectuera sa première approche planétaire en orbite autour de Vénus à la mi-2028, suivie d'une orbite rapprochée de la Terre à la mi-2029", a déclaré l'organisme public émirati dans un communiqué, relayé par des médias.

La mission observera sa première ceinture d'astéroïdes en 2030, et devrait en observer au total sept autres avant d'atterrir sur un astéroïde situé à 560 millions de kilomètres de la Terre en 2033, selon le communiqué.

Le pays, composé de sept émirats dont la capitale Abou Dhabi, a fait son entrée dans le domaine spatial ces dernières années, en parallèle de ses ambitions diplomatiques, militaires et économiques.

En septembre 2019, les Emirats avaient envoyé leur premier astronaute pour une mission de huit jours à bord de la Station spatiale internationale (ISS).

En février 2021, la sonde Amal avait été placée avec succès en orbite autour de Mars, après avoir décollé du Japon.

UE - TECHNOLOGIES

Police : le Parlement européen veut limiter le recours à l'intelligence artificielle

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) par la police, comme par exemple la reconnaissance faciale, doit avoir des limites pour ne pas tomber dans la surveillance de masse, a mis en garde mercredi le Parlement européen.

"Des contrôles humains et juridiques élevés sont nécessaires pour prévenir la discrimination par l'IA, en particulier dans le cadre des services répressifs ou dans un contexte transfrontalier", estime le Parlement européen dans un communiqué.

"Les décisions finales doivent toujours être prises par un être humain et les personnes soumises à des systèmes alimentés par l'IA doivent disposer de voies de recours", ont ajouté les eurodéputés, à l'occasion d'un vote à Strasbourg.

Le texte adopté, qui n'a pas force législative mais vise à inspirer la Commission européenne à l'initiative des lois dans l'UE, a divisé les eurodéputés puisque 377 d'entre eux ont voté pour, mais 248 ont voté contre et 62 se sont abstenus.

Le principal groupe politique du Parlement européen, les conservateurs du PPE, a majoritairement voté contre, de

même que la plupart des députés d'extrême droite du groupe ID, tandis que les députés de gauche, libéraux et écologistes ont voté en faveur du texte.

"Nous envoyons un message clair: les droits fondamentaux sont irrévocables.

Pour la toute première fois, nous appelons à un moratoire sur le déploiement des systèmes de reconnaissance faciale à des fins répressives, ces technologies ayant démontré leur inefficacité et souvent abouti à des résultats discriminants", a insisté le rapporteur de la résolution, l'eurodéputé socialiste bulgare Petar Vitanov.

Le texte adopté recommande l'utilisation d'algorithmes ouverts et traçables, l'interdiction de bases de données privées de reconnaissance faciale et de la police prédictive, qui cherche à anticiper les comportements à partir de données.

En outre, aucune reconnaissance automatique ne devrait être utilisée aux contrôles aux frontières ou dans les espaces publics, les citoyens ne devant être surveillés que s'ils sont soupçonnés d'un crime ou d'un délit, soulignent les députés européens.

APS

HAND - SUPERCOUPE D'ALGÉRIE

Les deux rencontres masculine et féminine le 15 octobre à Oran

Les deux affiches de la Supercoupe d'Algérie de handball, opposant le HBC El-Biar au CF Boumerdès chez les filles et la JSE Skikda à la JS Saoura chez les messieurs, auront lieu le 15 octobre à Oran, a indiqué mercredi la Fédération algérienne de handball (FAHB). Cette dernière a annoncé la tenue de ces deux rencontres suite à une décision du comité directeur chargé de la gestion provisoire de la fédération.

Elles se dérouleront au Palais des sports Hamou-Boutléis qui accueillera à cette occasion sa première compétition depuis sa rénovation en prévision des Jeux méditerranéens Oran-2022. Habituellement, la Supercoupe oppose le champion d'Algérie au vainqueur de la Coupe d'Algérie, mais cette dernière a été annulée en 2019-2020 et 2020-2021 en raison du Covid-19, de même que le championnat national 2020-2021.

Elle mettra aux prises donc les champions d'Algérie 2019-2020 (JSE Skikda et HBC El-Biar) et les vice-champions d'Algérie de la même saison (JS Saoura et CF Boumerdès). Programme / Vendredi 15 octobre: Dames (15h00) : HBC El Biar - CF Boumerdès Messieurs (17h00): JSE Skikda - JS Saoura.

JEUX MÉDITERRANÉENS-PRÉPARATIFS Une commission de suivi des travaux du complexe olympique (wilaya)

Une commission de wilaya a été constituée pour suivre l'avancement des travaux du complexe olympique d'Oran et son aménagement extérieur au lendemain de la visite du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, aux différents chantiers de cette importante structure sportive, devant accueillir la 19e édition des Jeux Méditerranéens (JM) programmée durant l'été 2022.

La mise en place de cette commission est intervenue lors d'une réunion tenue, mardi et présidée par le Wali d'Oran, Saïd Saayoud, en présence de plusieurs directeurs exécutifs et responsables d'entreprises locales, a-t-on appris, mercredi, des services de la wilaya.

Parmi les tâches principales confiées à cette commission figurent le suivi quotidien des travaux au niveau des chantiers du complexe olympique, après que M. Benabderrahmane ait donné des instructions fermes pour rattraper le retard enregistré, soulignant la nécessité d'achever les travaux "au plus tard le 31 décembre prochain".

Le Premier ministre a également ordonné la société réalisatrice d'opter pour un système de travail à temps plein (H24) à travers la constitution de trois brigades de travailleurs, notamment après avoir levé tous les obstacles financiers ayant causé une baisse dans la cadence des travaux en parti-



culier au niveau des équipements complémentaires tels que le centre aquatique et la salle multisports. En plus de cette commission, il est prévu, lors de cette même réunion, la mise en place d'une autre commission chargée du suivi des travaux engagés au niveau des autres équipements sportifs de la wilaya concernés par les JM. Une troisième commission a été constituée aussi pour suivre l'état des espaces

d'aménager "un espace de loisirs, d'attraction et de divertissement pour les familles, avec toutes les installations nécessaires, ainsi que des voies piétonnières".

Avant de se lancer dans la réalisation de ce projet, les directions exécutives se sont vu confier la tâche de préparer et de nettoyer le site en prévision de l'entame d'une opération de boisement des lieux. Les directeurs du tourisme et de la culture, quant à eux, ont été chargés de préparer un programme culturel et touristique en prévision des JM, prévus du 25 juin au 5 juillet 2022. Par ailleurs, il a été décidé, en marge de cette réunion, de constituer une commission composée de représentants des secteurs du commerce, de l'agriculture et de la sécurité pour recenser et inspecter les chambres froides de la wilaya, "dans le cadre de la lutte contre la spéculation", a-t-on fait savoir de même source.

La même source a indiqué que la réunion était aussi consacrée à l'aménagement de l'espace situé en face du complexe olympique dans le quartier de Belgaïd de la commune de Bir El Djir (Est d'Oran), qui s'étend sur une superficie de 35 hectares. A ce propos, il a été décidé

EQUITATION

La dernière semaine du concours national de saut d'obstacles du 7 au 9 octobre à Oran

La troisième et dernière semaine du concours national de saut d'obstacles aura lieu du 7 au 9 octobre au centre équestre "Cavalier d'Oran" d'Es-Senia (Oran), a-t-on appris mardi auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA). Dix-neuf épreuves seront au programme de cette 3e semaine, destinée aux cadets, juniors et seniors de 1er et 2e degrés et chevaux

de 4 et 5 ans et plus. Une épreuve spéciale "ladies" est programmée samedi en clôture de ce concours national sur une hauteur de 1 mètre.

Deux week-ends durant, les meilleurs couples cavaliers et cavalières présents à Oran ont rivalisé, au bonheur des spectateurs, dans plus de 40 épreuves en cadets, juniors et seniors. Le directeur de l'organisation du

concours, Azzeddine Aït Youcef, a souligné qu'"après deux semaines d'épreuves, on note la belle illustration des cavaliers de l'Etrier Oranais dans les différentes catégories, surtout chez les jeunes talents. Ce club est devenu un pôle de formation des jeunes, révélateur de talents".

La révélation de ce concours national est le cavalier junior

Fares Remili de l'"Etrier Oranais", qui s'est illustré dans plusieurs épreuves, dont celle majeure de la présélection seniors.

Cet événement sportif équestre, organisé entre le 23 septembre et le 9 octobre en trois week-ends par le club équestre "Cavalier d'Oran" en collaboration avec la Fédération de la discipline, s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la 19e édition des

Jeux méditerranéens 2022 à Oran où les épreuves d'équitation auront lieu au centre équestre "Etrier Oranais" qui sera réceptionné en décembre prochain.

Ce concours national équestre de trois semaines regroupe plus de 250 cavaliers et chevaux cadets, juniors et seniors d'une vingtaine de clubs équestres du pays, rappelle-t-on.

BADMINTON

Annulation des tournois internationaux "Open" prévus en Algérie

Les tournois internationaux "Open" (juniors et seniors) de badminton, prévus en Algérie durant ce mois d'octobre, ont été annulés, a annoncé la Fédération mondiale de la discipline (BWF) dans son calendrier de compétitions pour les deux prochains mois de l'année 2021.

La Fédération algérienne de badminton (FABA) devait organiser le tournoi international juniors (Futures series) du 20 au 23 octobre, alors que celui des seniors était prévu du 26 au 29 du même mois à Alger. L'Algérie devait abriter en 2020 les deux tournois internationaux "Open", mais ils ont été annulés par l'instance internationale, au même titre que plusieurs compétitions internationales, en raison de la situation sanitaire liée à

la pandémie de coronavirus (Covid-19). Aucune autre date n'a été fixée pour les deux événements que l'Algérie est habituée à organiser. D'autres compétitions prévues en Afrique ont été aussi annulées, à l'image du tournoi international d'Egypte (14-17 octobre) et celui du Cameroun (11-14 novembre).

Par contre, les Championnats d'Afrique par équipes/mixte sont toujours programmés à Kampala en Ouganda du 21 au 24 octobre, tout comme les Championnats d'Afrique individuels prévus du 26 au 28 octobre. D'autres tournois dont l'organisation a été confiée à l'Afrique sont pour l'instant maintenus, à l'image du tournoi de Lagos (3-6 novembre), le tournoi international de Botswana (25-28 novembre)

et les deux rendez-vous internationaux juniors et seniors en Afrique du Sud, respectivement, du 2 au 5 décembre et du 6 au 8 du même mois.

En raison du Covid-19, la Fédération mondiale de badminton a annulé une multitude de compétitions internationales inscrites à son calendrier de 2019-20 et 21. Il est à rappeler que durant l'année 2019, l'Algérie avait abrité les épreuves du tournoi international "Open" juniors (Individuel garçons, Double garçons, Double mixte et Individuel filles) avec la participation de 33 concurrents dont neuf filles. Tandis que celui des seniors qu'elle a aussi organisé à Alger avait réuni 84 badistes, dont 34 filles, représentant 30 pays.

ATHLÉTISME - MONDIAUX-2025

La ville de Nairobi confirme sa candidature

Le Kenya a confirmé mardi sa candidature à l'organisation des Championnats du monde d'athlétisme de 2025, qui se dérouleraient pour la première fois en Afrique si ce choix était fait. "Nous avons officiellement confirmé notre candidature pour accueillir les Championnats du monde, avant la date butoir du dépôt des dossiers (vendredi) fixée par World Athletics", a indiqué le président d'Athletics Kenya, Jackson Tuwei. Le Kenya avait organisé deux Mondiaux juniors très réussis au stade Kasarani en 2017 et en août 2021, où un certain nombre de records du monde et de records personnels ont été réalisés. "Nous avons tiré de nombreux enseignements de l'organisation des Championnats

du monde juniors, et maintenant logiquement, c'est à notre tour d'organiser l'événement phare", a souhaité Tuwei. L'Afrique n'a jamais accueilli l'épreuve reine de l'athlétisme mondial, qui s'est déroulée pour la première fois à Helsinki, en Finlande, en 1983. La candidature de Nairobi doit faire face à une série de rivaux de premier plan, dont Tokyo, qui a organisé les Jeux olympiques en juillet. La ministre kényane des Sports, Amina Mohammed, avait initialement annoncé la candidature du pays pour les Championnats du monde de 2025 à Doha dès septembre 2019, après que World Athletics a déclaré que l'événement mondial serait organisé à tour de rôle sur tous les continents.

JUDO - MONDIAUX-2021 JUNIORS

Les Algériens fixés sur leurs adversaires

Un seul des trois judokas algériens engagés dans les Championnats du monde juniors devant débiter mercredi à Olbia (Italie), a eu la chance d'être exempté du premier tour, suivant les résultats du tirage au sort effectué mardi par les organisateurs.

Il s'agit d'Abdelatif Mahdi Boubetra, qui a hérité de la poule B des moins de 60 kg et qui effectuera son entrée en lice directement au deuxième tour, face au gagnant du combat mettant aux prises le Géorgien Shakro Shatirishvili et le Canadien Joël Demaeré. Son compatriote Ahmed Rebahi, lui, se trouve dans la poule A des moins de 81 kg. Il débitera au premier tour face à l'Ukrainien Artem Buryt, alors que Melissa Dissi, l'unique représentante algérienne chez les filles, a été versée dans la poule D des moins de 48 kg et débitera au premier tour contre la Roumaine Georgia Hagianu. Au total, 495 judokas (285 garçons et 210 filles), représentant 72 pays, prennent part à cette compétition, prévue du 6 au 10 octobre dans la ville italienne d'Olbia. La sélection algérienne est encadrée par l'entraîneur Djamil Bounab chez les garçons et par l'ancienne médaillée olympique Soraya Haddad chez les filles.

APS

ELIMINATOIRES MONDIAL-2022 (GR. A) ALGÉRIE-NIGER

Déclarations de joueurs en zone mixte

Déclarations de joueurs de la sélection algérienne de football, recueillies mardi par l'APS en zone mixte à Alger, avant le match face au Niger, vendredi à Blida (20h00), pour le compte de la 3e journée du 2e tour (Gr. A) des éliminatoires du Mondial-2022 au Qatar :

Youcef Atal (OGC Nice/France) : "C'est toujours bien de revenir en sélection et de retrouver l'ambiance du groupe, après avoir raté les derniers stages.

Nous nous attendons à deux matchs difficiles, après les résultats des deux premières rencontres en éliminatoires du Mondial-2022.

Nous n'avons pas droit à l'erreur face au Niger et les six points sont indispensables pour augmenter nos chances de qualification à la Coupe du monde.

Ce regroupement va nous permettre de corriger nos erreurs et aborder la double confrontation face au Niger dans les meilleures conditions".

Abdeljalil Medioub (Girondins de Bordeaux/France) : "Je suis très content de revenir en équipe nationale et d'évoluer dans cette atmosphère particulière avec mes coéquipiers.

Nous abordons cette double confrontation face au Niger avec beaucoup de sérieux en restant concentrés sur notre objectif, qui est de ramener les six points. Pour ma part, je travaille dur et je reste à la disposition du coach, s'il fait appel à moi pour disputer les prochaines rencontres".

Mohamed Amine Amoura (FC Lugano/Suisse) : "J'ai reçu cette convocation en sélection nationale A avec beaucoup de fierté, notamment après mon parcours la saison passée.

Cela prouve que le travail paye toujours. J'ai été très bien accueilli par les autres joueurs et mon intégration dans le groupe se passe très bien. Nous préparons les prochains matchs avec beaucoup de sérieux avec l'objectif de remporter les deux matchs face au Niger".

Ilan Kais Kebbal (Stade de Reims/France) : "J'ai accueilli cette première convocation en équipe nationale avec beaucoup de fierté et un peu de surprise, car je ne m'attendais pas à être appelé en équipe première aussi tôt, mais je suis prêt à relever le défi et travailler dur pour garder ma place en sélection. Nous préparons le match face au Niger du mieux que possible, en analysant notamment le jeu de notre adversaire pour trouver les solutions sur le terrain le jour J".

EQUIPE NATIONALE A' (ALGÉRIE-BÉNIN/AMICAL)
Les Verts poursuivent leur préparation à Mostaganem

La sélection algérienne de football A', composée de joueurs locaux, poursuit sa préparation dans la wilaya de Mostaganem, en prévision de son match amical face au Bénin, samedi 9 octobre au stade Olympique d'Oran (19h00). Pour sa deuxième séance d'entraînement sur la pelouse du stade Mohamed Bensaïd de l'OPOW Raed Faradj de Mostaganem, le staff technique conduit par le coach Madjid Bougherra a profité de l'effectif au grand complet, après la venue du quatuor du Paradou AC, Yacine Titraoui, Aïmen Bougherra, Adel Boulbina, Merouane Zerrouki ainsi que le sociétaire de l'USM Alger, Billel Benhamouda et du Club Africain (Tunisie), Nabil Lamara. Mardi, les joueurs ont effectué une première séance à la salle de musculation, au niveau de leur lieu d'hébergement, avant de s'adonner à un entraînement au cours duquel, Bougherra et ses collaborateurs ont soumis les coéquipiers de Kendouci à des ateliers technico-physiques diversifiés puis un travail tactique, basé essentiellement sur des phases de jeu basées sur de la maîtrise et la vitesse d'exécution. Il est utile de souligner que les quatre éléments du Paradou AC se sont entraînés à part avant de rejoindre le reste du groupe en fin de séance, dans une ambiance sereine et détendue. Pour rappel, l'équipe nationale A' prépare la Coupe Arabe des nations de la FIFA - Qatar 2021 (du 30 novembre au 18 décembre) où elle évoluera dans le groupe D en compagnie de l'Égypte, du Liban et du Soudan.

Les "Verts" pour renouer avec la victoire

L'équipe nationale de football affrontera vendredi le Niger au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00) avec l'objectif de renouer avec la victoire et conforter sa position en tête du classement, en match comptant pour la 3e journée (Gr. A) du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar.



Accrochée le 7 septembre dernier par le Burkina Faso (1-1) en match délocalisé à Marrakech (Maroc), l'Algérie partira largement favorite face au 119e au dernier classement de la Fifa, qui pointe à la 3e place du groupe A avec 3 unités.

Ayant idéalement entamé ces éliminatoires en atomisant Djibouti (8-0) à Blida, les "Verts" se sont heurtés par la suite à une accrocheuse équipe burkinabé qui a failli créer la surprise, face à une équipe algérienne dont le rendement a été remis en question par les observateurs.

Ce match face au Niger, dirigé sur le banc par l'ancien sélectionneur national, le Français Jean-Michel Cavalli, sera ainsi une belle occasion pour les Algériens de renouer avec la victoire et éviter un autre faux-pas, l'adversaire étant, a priori, à leur portée.

Sur le plan de l'effectif, le sélectionneur national Djamel Belmadi sera contraint de se passer des services de trois joueurs : le milieu offensif Adam Ounas (Naples/ Italie), l'ailier droit Rachid Ghezzal (Besiktas/ Turquie) et le défenseur Mehdi Tahrat (Al-Gharafa/ Qatar).

Côté incertitudes, le défenseur Rami Bensebaïni (Borussia Mönchengladbach/ Allemagne) et le milieu offensif Sofiane Feghouli (Galatasaray/ Turquie), blessés mais retenus pour cette double confrontation, vont déclarer forfait pour ce premier match, alors que leur présence pour le second rendez-vous, prévu mardi à Niamey (17h00) reste incertaine.

Le défenseur Djamel Belmami (Qatar SC) et l'attaquant Islam Slimani (Lyon/ France), également blessés et soumis à un travail en solo, pourraient rater ce premier match face au Mena, au moment où le staff technique espère les récupérer pour la manche de Niamey.

Outre l'enjeu de rester en tête du classement, les "Verts" vont chercher à préserver leur belle série d'invincibilité et aligner un 3e match sans défaite, eux qui n'ont plus perdu depuis le 16 octobre 2018 et leur revers concédé au Bénin (1-0).

Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral ghanéen, conduit par Daniel Nii Ayi Laryea, assisté de ses compatriotes Brobby Kwasi Acheampong (1er assistant) et Atimaka Paul Kodzo (2e assistant).

Le quatrième arbitre est également du Ghana, en l'occurrence Abdul Latif Adaari, alors que le commissaire au match est le Marocain Kaouachou Jamal.

Dans l'autre match de cette poule A, le Burkina Faso affrontera vendredi la lanterne rouge Djibouti, au Grand stade de Marrakech (Maroc, 20h00). Après deux journées jouées, l'Algérie et le Burkina Faso sont en tête du groupe A avec quatre points chacun, suivis du Niger (3 pts) et de Djibouti qui ferme la marche avec zéro point.

Les 10 derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Niger

Les dix dernières rencontres de l'Algérie avant d'affronter le Niger, vendredi (20h00) au stade Mustapha-Tchaker de Blida, pour le compte de la 3e journée du groupe A des qualifications de la Coupe du monde 2022 (Zone Afrique) :

7 septembre 2021 à Marrakech, Maroc (Mondial-2022/Qualifications):

Burkina Faso - Algérie 1-1

But : Feghouli (18e)

2 septembre 2021 à Blida (Mondial-2022/Qualifications):

Algérie - Djibouti 8-0

Buts : Slimani (5e, 24e s.p. 46e et 53e), Bensebaïni (26e), Bounedjah (38e s.p.), Mahrez (66e), Zerrouki (68e)

11 juin 2021 à Tunis (amical):

Tunisie - Algérie 0-2

Buts : Bounedjah (18e) et Mahrez (27e)

6 juin 2021 à Blida (amical):

Algérie - Mali 1-0

But : Mahrez (57e)

3 juin 2021 à Blida (amical):

Algérie - Mauritanie 4-1

Buts : Feghouli (40e, 57e), Ounas (61e), Bounedjah (70e)

29 mars 2021 à Blida (CAN-2021/Qualifications):

Algérie - Botswana 5-0

Buts : Mandi (24e), Feghouli (57e), Mahrez (s.pen 63e), Bounedjah (72e), Boulaya (87e)

25 mars 2021 à Lusaka (CAN-2021/Qualifications):

Zambie - Algérie 3-3

Buts : Ghezzal (19e), Slimani (25e et 55e)

16 novembre 2020 à Harare (CAN-2021/Qualifications):

Zimbabwe - Algérie 2-2

Buts : Benlamri (34e), Mahrez (38e)

12 novembre 2020 à Alger (CAN-2021/Qualifications):

Algérie - Zimbabwe 3-1

Buts : Bounedjah (31e), Feghouli (42e), Mahrez (66e)

13 octobre 2020 à la Haye, Pays-Bas (amical):

Algérie - Mexique 2-2

Buts : Bennacer (45e), Mahrez (67e)

Bilan en 10 matchs : 6 victoires, 4 nuls, 0 défaite

Buts marqués : 31 / Buts encaissés : 10

Buteurs : Mahrez (7), Slimani (6), Bounedjah (5), Feghouli (5), Bensebaïni (1), Bennacer (1), Belmami (1), Ghezzal (1), Mandi (1), Boulaya (1), Ounas (1), Zerrouki (1).

ELIMINATOIRES MONDIAL-2022 (ZONE AFRIQUE)
Le programme de la 3e journée

Programme de la 3e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 de football (zone Afrique) prévue du 6 au 9 octobre (en heures algériennes).

6 octobre 2021

17h00/ Grand Stade de Marrakech (Maroc) : Soudan - Guinée

20h00/ Complexe Prince Moulay-Abdellah (Rabat) : Maroc - Guinée-Bissau

7 octobre 2021

14h00/ Accra Sports Stadium (Ghana) : Liberia - Cap-Vert

14h00/ Stade des Martyrs (Kinshasa) : RD Congo - Madagascar

14h00/ Benjamin-Mkapa Stadium (Dar es Salaam) : Tanzanie - Bénin

17h00/ Stade de Malabo : Guinée-Equatoriale - Zambie

17h00/ Teslim-Balogun Stadium (Lagos) : Nigeria - Centrafrique

17h00/ Stade régional de Nyamirambo (Kigali) : Rwanda - Ouganda

20h00/ Stade Olympique de Radès : Tunisie - Mauritanie

20h00/ Grand Stade d'Agadir (Maroc) : Mali - Kenya

8 octobre 2021

14h00/ Orlando Stadium de Johannesburg (Afrique du Sud) : Malawi - Côte d'Ivoire

17h00/ Stade omnisports de Bepanda (Douala) : Cameroun - Mozambique

17h00/ Stade 11-Novembre (Luanda) : Angola - Gabon

20h00/ Stade Mustapha-Tchaker (Blida) : Algérie - Niger

20h00/ Grand Stade de Marrakech (Maroc) : Djibouti - Burkina Faso

20h00/ Borg El-Arab (Alexandrie) : Egypte - Libye

9 octobre 2021

14h00/ Bahir Dar Stadium : Ethiopie - Afrique du Sud

17h00/ New Cape Coast Stadium : Ghana - Zimbabwe

17h00/ Stade de Kégué (Lomé) : Togo - Congo

20h00/ Stade Lat-Dior (Thiès) : Sénégal - Namibie.

LIGUE 1 - USM ALGER Sid Ali Yahiaoui nouveau secrétaire général

Sid Ali Yahiaoui est devenu le nouveau secrétaire général de l'USM Alger en remplacement de Nadir Bouzenad, parti à la JS Kabylie, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, mardi.

Sid Ali Yahiaoui avait occupé le même poste au sein de la Ligue de football professionnel (LFP) à deux reprises et à la Fédération algérienne de football (FAF) sous Mohamed Raouraoua.

La nomination de Yahiaoui intervient un mois après l'arrivée de l'ancien milieu offensif du club Hocine Achiou, en tant que directeur sportif, en remplacement d'Antar Yahia. Le changement a également touché la barre technique, avec l'arrivée de l'entraîneur français Denis Lavagne, qui a succédé à Mounir Zeghdoud, dont le contrat a été résilié



à l'amiable cet été. Par ailleurs, le club algérois a disputé lundi son troisième match amical durant cette intersaison, soldé par une défaite à domicile face à la JS Saoura (0-2). Les coéquipiers de Hamza Koudri ont concédé auparavant deux nuls face au WA Mostaga-

nem (0-0) et à l'ASO Chlef (2-2). Côté recrutement, l'USMA a enregistré l'arrivée de plusieurs joueurs, à l'image du défenseur Ibrahim Bekakchi (ES Sétif), du milieu de terrain Messala Merbah (ES Sétif), ou encore du milieu offensif Abderrahmane Meziane (ES Tunis/Tunisie).

LIGUE 1 - MC ALGER Les contrats de Dahlal et Sallaâ résiliés à l'amiable

La direction du MC Alger a procédé à la résiliation à l'amiable du contrat de l'attaquant Badreddine Dahlal et du défenseur Abdelhak Sallaâ, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football, mardi soir.

Cette démarche a été décidée pour permettre à ces deux joueurs d'avoir l'occasion de jouer et de faire progresser leurs qualités. Les portes du club restent ouvertes à tous les jeunes talents qui méritent de porter et de défendre les couleurs du MCA, a indiqué le "Doyen" sur Facebook.

Le départ de Sallaâ et Dahlal intervient à la veille de la clôture de la période des signatures estivales. Le club algérois s'est passé également des services du milieu de terrain Taoufik Addadi, parti rejoindre le club tunisien de l'US Monastir, du défenseur Belkacem Brahimi, signataire à l'ES Sétif, ou encore du milieu offensif Abderrahmane Bourdim.

Sur le plan du recrutement, le Mou-

lodia a engagé les services de onze éléments, dont les deux gardiens de but Oussama Litim (MC Oran) et Oussama Mellala (CA Batna/ réserves), ainsi que Hamza Zaïdi (JS Saoura), Ibrahim Morcelli (JSM Tiaret), Seddik Ben Bourenane (WA Boufarik), Abdelkader Tougui (WA Boufarik), Youcef El-Houari (USM Annaba), Kamel Hamidi (MC Oran), Aymen Attou (WA Tlemcen), Ayoub Ghazala (USM Annaba) et Mohamed Amine Ez-zemani (MC Oran).

Le club algérois poursuit sa préparation en vue de la saison prochaine, en effectuant un stage à Alger sous la conduite du nouvel entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia.

Le MCA qui a échoué à se qualifier à une compétition continentale, sera fixé sur son premier adversaire en championnat de Ligue 1, dont le coup d'envoi est prévu le week-end du 22-23 octobre, jeudi à l'occasion du tirage au sort du calendrier (10h30).

LIGUE 1 - RC RELIZANE L'entraîneur Bougherara évoque un "flou" sur le plan administratif

L'entraîneur Lyamane Bougherara a indiqué, mardi, qu'il n'avait toujours pas signé son contrat avec le RC Relizane "en raison du flou qui persiste toujours au sein de la direction de ce club" pensionnaire de la Ligue 1 de football. "Certes, je me suis entendu avec la nouvelle direction du RCR pour prolonger mon bail, mais je n'ai rien encore signé, vu que la situation n'est pas encore claire sur le plan administratif", a déclaré Bougherara à l'APS. Après cinq années de règne à la tête de la société sportive par actions (SSPA) du RCR, Mohamed Hamri a cédé, dimanche passé, la présidence à Sid Ahmed Abdelsadok, rappelle-t-on. "Il est vrai qu'il y a eu récemment la nomination d'un nouveau président, mais je dois avouer que la situation demeure encore floue sur le plan administratif. J'attends donc que les choses s'éclaircissent mieux dans ce registre pour signer mon contrat", a encore ajouté l'ancien portier international. Ce dernier avait rejoint le "Rapid" lors des dernières journées de la saison passée, réussissant à l'extirper de la zone rouge et le maintenir parmi l'élite. Cette situation a retardé davantage le lancement des préparatifs de la nouvelle saison, dont le coup d'envoi est fixé aux 22-23 octobre. Un état de fait que Bougherara déplore encore, reconnaissant que ça pourrait "jouer un mauvais tour à l'équipe". "Vu que je n'ai pas encore signé mon contrat, je n'ai pas abordé le programme de préparation d'intersaison, ni l'effectif que je souhaite avoir sous la main. Mais une chose est sûre : l'équipe accuse un énorme retard en la matière", a encore regretté le natif d'Aïn M'lila. En évoquant l'effectif, plusieurs cadres ont choisi de changer d'air. Certains d'entre eux ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour obtenir leurs lettres de libération pour n'avoir pas été payés pendant plusieurs mois. Cet état de fait oblige la direction du club à opérer un recrutement massif, sauf qu'il ne s'agit pas là d'une mince affaire, vu que le club devra d'abord payer ses dettes envers d'anciens joueurs pour lever l'interdiction de recrutement dont il fait l'objet depuis la précédente période de recrutement en avril dernier.

APS

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Appel à candidature pour le Prix du Président de la République du journaliste Professionnel

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», organisé dans sa septième édition, pour l'année 2021, sous le thème : «**Les Médias entre la liberté et la responsabilité**», et décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2021.

Les principaux objectifs de ce prix institué par le décret présidentiel n°15-133 du 21 mai 2015, en signe de reconnaissance aux valeurs parcours du journaliste algérien, durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale, sont:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes ;
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite ;
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives, ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- 1- **L'information écrite**: la nouvelle de presse, l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête publiés par un organe de presse écrite national, public ou privé ;
- 2- **L'information télévisuelle**: reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées ou autre et la séquence (images informatives et audiovisuelles), produite et diffusée par les chaînes de télévision nationales publiques ou privées.
- 3- **L'information radiophonique**: émission d'information, reportages, enquêtes et autres, produite et diffusée par les chaînes de radiodiffusion nationales publiques ou privées.
- 4- **Presse électronique**: meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- 5- **L'illustration**: photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale, public ou privé.

Conditions de participation :

- 1- Etre de nationalité Algérienne ;
- 2- Etre âgé de 30 ans, au moins ;
- 3- Justifier de l'exercice continu de la profession dans l'organe de presse depuis, au moins, trois (3) ans ;
- 4- Ne pas être membre du jury ;
- 5- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- 6- **Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans ses différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de trois (3) années.**
- 7- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- 8- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période **Octobre 2020/ Octobre 2021.**

Thème du concours: «Les Médias entre la liberté et la responsabilité»

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,

Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 16 octobre 2021.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement à travers le site web du Ministère de la communication: <http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

**Manchester United :
vente de 8 % des
parts du club**

Les propriétaires américains de Manchester United, Joël et Joe Glazer, auraient mis en vente ces derniers jours 8 % des parts qu'ils détiennent dans le club anglais. 8 % des parts de Manchester United auraient été mis récemment en vente par la famille Glazer qui détient l'intégralité du club anglais. Cette proportion correspond à une valeur de 9,5 millions d'actions du club valorisées à 186,86 millions de dollars soit 161 millions d'euros environ, rapporte L'Equipehttp://www.lequipe.fr ce mercredi.



**UN NOUVEAU
PRÉTENDANT
POUR MAURO
ICARDI**

L'attaquant du PSG, Mauro Icardi, aurait des touches avec le club anglais de Tottenham.

Faisant notamment les frais de l'arrivée de Lionel Messi au PSG et d'une concurrence devenue trop ardue, Mauro Icardi voit son temps de jeu se réduire petit à petit au sein de l'équipe de la capitale. Une situation qu'il risque de ne pas accepter trop longtemps, surtout que des clubs étrangers continuent à s'intéresser à lui.

Tottenham a identifié l'attaquant argentin comme une potentielle recrue pour le mois de janvier, d'après ce que révèle le site Calcio Mercato. La Juventus continue également de surveiller l'ancien intériste (28 ans). Une bataille entre les deux clubs pourrait intervenir au terme de la saison, mais il n'est pas impossible qu'un raid ait lieu dès le mois de janvier. Paris n'a pas spécialement l'intention de laisser filer Icardi mais si offre intéressante il y a pour ses services, nul doute que les responsables franciliens ne s'opposent pas à sa cession.

**DYBALA
ACCORD
ANNONCÉ
À LA JUVE**

Régulièrement annoncé dans les plans du PSG, encore plus depuis que Kylian Mbappé s'apprête à rejoindre librement le Real Madrid l'été prochain, Paulo Dybala est lui aussi en fin de contrat avec la Juventus Turin. Mais la tendance ne semble pas être la même pour les deux joueurs.

Durant le mercato estival passé, Paulo Dybala aurait pu rejoindre les rangs du Paris Saint-Germain. Sous contrat jusqu'au 30 juin prochain, l'attaquant argentin a proposé ses services à Leonardo. Si le profil de l'international argentin de 27 ans intéressait le directeur sportif du PSG, la prolongation de contrat de son compatriote Angel Di Maria (33 ans) a plombé ses chances de quitter la Juventus Turin pour le club de la capitale. Mais d'après les informations de la chaîne américaine ESPN, Paulo Dybala fait partie des dossiers que les scouts parisiens surveillent pour l'été prochain. En quête d'un éventuel successeur à Kylian Mbappé qui pourrait rejoindre le Real Madrid à l'issue de la saison en cours, le vice-champion de France n'exclut pas la piste menant au joueur des Bianconeri. D'autant qu'il sera libre de tout engagement l'été prochain. Mais ce mardi, la presse italienne annonce que Leonardo doit désormais tirer un trait sur cette piste. En effet, la Juventus Turin est proche de prolonger son attaquant recruté en 2015 en provenance de Palerme contre un chèque de 40 millions d'euros. D'après les renseignements glanés par La Gazzetta dello Sport ce mardi, un accord total a été trouvé entre la direction de la Vieille Dame et les représentants de Paulo Dybala. Le natif de Laguna Larga devrait ainsi parapher un nouveau bail de trois, soit jusqu'au 30 juin 2025 avec un salaire net annuel de 8 millions d'euros, plus 2 millions d'euros de bonus. Ce nouveau contrat fera de lui le joueur le mieux payé de l'effectif de Massimiliano Allegri avec le défenseur central Matthijs de Ligt. Le PSG est donc prévenu.



**ARSENAL : WILLIAM
SALIBA DE RETOUR ?**

William Saliba, prêté par Arsenal à l'Olympique de Marseille pour la saison en cours, devrait rentrer chez les Gunners l'été prochain. Le défenseur français aurait reçu des assurances en ce sens de la part des dirigeants londoniens.

Selon des informations du journaliste italien, Fabrizio Romano, généralement bien renseigné en matière de transferts, William Saliba ne devrait pas être transféré à l'OM l'été prochain à l'issue de son prêt. Le staff technique d'Arsenal suivrait avec attention les performances du défenseur français et lui aurait assuré sa place pour la saison prochaine au sein de l'effectif des Gunners. De son côté, selon son préparateur physique Nicolas Saint-Maurice, William Saliba serait prêt à s'imposer dans l'équipe londonienne : « Il ne veut pas venir à Arsenal et rester sur le banc, ce n'est pas sa mentalité, il veut jouer pour Arsenal. La saison prochaine, il fera un dossier solide pour lui-même - a-t-il déclaré rapporte Le 10 Sport.

**Wijnaldum se sent
bien à Paris**

Au terme de son contrat avec Liverpool l'été dernier, le milieu de terrain Georginio Wijnaldum (30 ans, 8 matchs en L1 cette saison) a signé au Paris Saint-Germain. Sur le plan sportif, les débuts de l'international néerlandais sont plutôt poussifs, mais l'ancien de Newcastle se sent bien au sein du club de la capitale. "Depuis mon arrivée ici, les joueurs m'ont beaucoup aidé. Ils sont très amicaux et ils sont aussi de très bons joueurs. C'est comme ce que j'ai vécu à Liverpool, on était une famille et ici c'est la même chose. La seule différence c'est que je joue dans une équipe différente avec des qualités différentes. Toute l'équipe m'a impressionné. Ce sont leurs personnalités qui m'ont impressionné", a partagé Wijnaldum pour PSG TV.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

DÉCÈS DU CHEIKH AYAD BOUABDELLI, CHEIKH DE LA ZAOUIA AL BOUABDELLIA

Le Président Tebboune adresse ses condoléances à la famille du défunt

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé mardi un message de condoléances à la famille de cheikh Ayad Bouabdelli, Cheikh de la zaouia Al Bouabdellia, décédé à l'âge de 99 ans des suites d'une longue maladie, indique un communiqué de la présidence de la République.

"C'est avec une grande affliction que nous avons appris la nouvelle du décès de notre cheikh Ayad Bouabdelli, cheikh de la zaouia Al Bouabdellia, l'un des préservateurs de la zaouia Al Bouabdellia, réciteur du Saint Coran et enfant de la Zaouia du Cheikh Abi Abdellah Al Bouabdelli", a écrit le Pré-

sident Tebboune dans son message. "En faisant nos adieux à cet éminent Cheikh qui a enseigné le Saint Coran à des générations de récitateurs, nous prions Dieu Tout Puissant de le gratifier de sa Sainte miséricorde, tout en partageons avec les membres de sa famille, ces moments douloureux et en leur

adressant nos condoléances les plus attristées pour la perte de ce grand nationaliste, moudjahid, éminent imam et bon citoyen". "Une telle nouvelle nous a profondément attristée mais nous ne pouvons que nous résigner à la volonté de Dieu qui dit dans son verset: "Annonce la bonne nouvelle à ceux

qui patientent, à ceux qui lorsqu'un malheur les frappe disent "Nous sommes à Dieu et c'est à Dieu que nous retournerons", a-t-il poursuivi. "Je prie Dieu Tout-Puissant d'accueillir le défunt en Son vaste paradis et de prêter à sa famille patience et réconfort", a conclu le Président Tebboune.

ALGÉRIE-MALI

M. Ramtane Lamamra effectue une visite au Mali



Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a entamé mardi soir une visite de travail au Mali en qualité d'envoyé spécial du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. "En qualité d'envoyé spécial du Président de la Répu-

blique, j'ai entamé, mardi soir, une brève visite en République du Mali. Je remercie mon homologue, Abdoulay Diop, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale pour l'accueil chaleureux et je compte rencontrer de hauts responsables de ce pays frère", a tweeté M. Lamamra.

Lamamra : la France officielle a besoin de "décoloniser sa propre histoire"

La France officielle a besoin de décoloniser sa "propre histoire", afin de réparer en urgence "la faille mémorielle qui est malheureusement intergénérationnelle chez certains nombre d'acteurs de la vie politique française parfois au niveaux les plus élevés", a indiqué mardi le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra depuis Bamako.

"Nos partenaires étrangers ont besoin de décoloniser leurs propres histoires. Ils ont besoin de se libérer de certaines attitudes, de certains comportements, de certaines visions qui sont intrinsèquement liées à la logique incohérente portée par la prétendue mission civilisatrice de l'occident qui a été la couverture idéologique, utilisée pour essayer de faire passer le crime contre l'humanité qui a été la colonisation de l'Algérie, la colonisation du Mali, la colonisation de tant de peuples africains", a déclaré le chef de la diplomatie algérienne à l'issue de son entretien avec le Premier ministre malien. "La décolonisation qui doit s'opérer aujourd'hui est une décolonisation qui s'annonce comme une priorité" pour remédier à la "faille mémorielle que trahissent les propos tenus récemment sur l'Algérie et le Mali" par la France officielle.

Pour le chef de la diplomatie algérienne "cette faille mémorielle est malheureusement intergénérationnelle chez certains nombre d'acteurs de la vie politique française parfois aux niveaux les plus élevés" "Cette faille mémorielle, qui pousse les relations de la France officielle

avec certains de nos pays dans des situations de crises malencontreuses, devrait pouvoir s'assainir par le respect mutuel inconditionnel, respect de nos souverainetés, respect de notre indépendance, et par des décisions et acceptation de partenariat sur une base de stricte égalité", affirme le ministre. Lamamra relève que dans les relations qu'entretient l'Algérie et le Mali avec la France, "il n'y a pas de cadeau, mais une logique de donner et de recevoir". Dans les relations avec le partenaire français "il y a une logique de donner et de recevoir, il n'y a pas de cadeaux, il n'y a pas de front à sens unique", enchaine Lamamra. Mais, "ce qu'il y a c'est des intérêts stratégiques, des intérêts économiques, des intérêts bien compris qui ne peuvent durer, qui ne peuvent être promus, qui ne peuvent se consolider et subir l'épave de la durée que dans le respect mutuel et l'équilibre des intérêts", précise-t-il. Et d'affirmer: "c'est pourquoi en tant que pays africains fortement attachés à notre indépendance nationale nous nous tenons aux côtés du Mali frère et nous rappelons à qui veut bien nous entendre et entendre la voix de la raison que l'Afrique qui est le berceau de l'humanité, est également le tombeau du colonialisme et du racisme et la lutte de libération nationale du peuple algérien a contribué à l'accélération de cette histoire et nous en sommes très fiers". Lamamra a effectué mardi une courte visite de travail au Mali en qualité d'envoyé spécial du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

ENERGIES RENOUVELABLES

Sonelgaz et Sonatrach comptent lancer un projet pour la production de 500 mégawatts (Boulakhras)

Le P-dg du groupe Sonelgaz, Chaher Boulakhras, a indiqué mercredi à Alger que son groupe comptait lancer, en partenariat avec Sonatrach, un projet pour la production de 500 mégawatts d'énergie hybride dans le grand sud. Dans une déclaration à la presse en marge de la conférence "Santé, sécurité et environnement", organisée par Sonelgaz, M. Boulakhras a annoncé le lancement prochain d'un appel d'offres pour la réalisation de ce projet commun qui couvrira les wilayas du sud reliées au réseau national. Le P-dg de Sonelgaz a également fait état d'un autre projet pour la production de 21 mégawatts d'énergie hybride pour renforcer la production d'électricité sur les réseaux isolés au niveau de 25 stations. A une question sur les dégâts subis par les réseaux du groupe à cause des incendies qui ont touché plusieurs wilayas du pays cet été, M. Boulakhras a fait savoir qu'il était estimé à un (1) milliard de dinars, soulignant que le groupe était à pied d'œuvre pour la réhabilitation et la remise en service des réseaux endommagés dans les meilleurs délais.

JUSTICE

Cour d'Alger : report du procès en appel de Saïd Djabelkhir au 20 octobre

La septième chambre pénale près la Cour d'Alger a décidé mercredi du report au 20 octobre courant du procès en appel de Saïd Djabelkhir, condamné en première instance à 3 ans de prison pour "offense aux préceptes de l'Islam". Le report a été décidé par le juge qui avait déjà ajourné, mercredi passé, ce pro-

cès jusqu'à ce qu'il statue sur la recevabilité ou le non envoi de l'exception de procédure au Conseil constitutionnel, soulevée par l'un des avocats de défense du prévenu Djabelkhir et portant inconstitutionnalité de l'article 144 bis du code pénal sur la base duquel son mandant a été poursuivi. Le tribunal de Sidi

M'hamed avait condamné, en avril dernier, Saïd Djabelkhir à 3 ans de prison ferme assorti d'une amende de 50.000 Da pour "offense aux préceptes de l'Islam". Pour rappel, la plainte avait été déposée contre le prévenu par un enseignant universitaire de l'université de Sidi Bel Abbes.

ANP

Arrestation de 7 éléments de soutien aux groupes terroristes et saisie de plus de 6 quintaux de kif traité en une semaine

Des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire (ANP) ont appréhendé sept éléments de soutien aux groupes terroristes, intercepté vingt trois narcotrafiquants et saisi plus de six quintaux de kif traité dans des opérations distinctes, menées du 29 septembre au 5 octobre, à travers le territoire national, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, des détachements et des unités de l'Armée Nationale Populaire ont mené, du 29 septembre au 05 octobre 2021, de multiples opérations qui témoignent de l'engagement infaillible de nos Forces Armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays", lit-on dans l'introduction du bilan.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont appréhendé (07) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national", a indiqué le bilan. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions Militaires, (04) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à (04) quintaux et (20,5) kilogrammes de kif traité, tandis que (19) autres

narcotrafiquants ont été arrêtés, en plus de (02) quintaux et (49) kilogrammes de la même substance et (20620) comprimés psychotropes saisis dans diverses opérations exécutées à travers les autres Régions Militaires", a ajouté la même source.

Par ailleurs, "des détachements de l'ANP ont appréhendé, à Tamansasset, In Guezazam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, (374) individus et saisi (10) véhicules, (120) groupes électrogènes, (109) marteaux piqueurs, (07) détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que (16,5) tonnes de mélange d'or brut et de pierres et (18,5) tonnes de denrées alimentaires, alors que (06) autres individus ont été arrêtés et (25) fusils

de chasse, (13855) cartouches, (118952) unités d'articles pyrotechniques et (126,3) quintaux de tabacs ont été saisis à Biskra, Djelfa, Constantine, Tébessa, Batna et Tiaret. Aussi, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à (33647) litres ont été déjouées à Adrar, Bordj Badji Mokhtar, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras". Dans un autre contexte, "les Gardes-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de (83) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (95) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Djanet, Tlemcen, Nâma, Ouar-gla, In Amenas et Rélizane", a conclu le bilan de l'ANP.